

# Le MRP vous parle!

Nouvelle Série N° 83  
Quatrième trimestre 1999  
ISSN 0753-8707  
Prix du n° 30 F

BULLETIN DE LIAISON DE L'AMICALE DU M.R.P. - 133 BIS, RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS - Téléphone 01 47 05 84 51

ON NE POURRA PAS DIRE QU'ON NE SAVAIT PAS.



Photo Hiem Lam Duc Agence VU

Publicité-photo de l'association AGIR CONTRE LA FAIM publiée dans La Vie du 4 novembre 1999

**C'EST L'UNE DES GRANDES PEURS DE L'AN 2000 : SE RÉSIGNER À L'INACCEPTABLE**

## SOMMAIRE

	Pages
◆ PARMIS LES GRANDES PEURS DE L'AN 2000 .....	1 et 39
◆ A LA RECHERCHE DU TEMPS PRÉSENT	
• Ce que nous a rapporté un certain Matthieu il y a 2000 ans .....	2
◆ ACTUALITÉS	
• A l'assemblée générale de l'Amicale du MRP du 5 novembre. Huit nouveaux membres au Comité directeur, dont huit jeunes hommes désireux de s'associer à notre action. ....	
• Parole et politique, par Cyril Balazuc, un des huit nouveaux .....	3 et 4
• Aux Semaines Sociales de France... Lettre à un jeune chrétien du vingt-et-unième siècle. ...	5
◆ PETIT JOURNAL DE NOTRE COLLECTE	
• 8100 francs en 2 mois... ..	6
◆ L'HISTOIRE SECRÈTE DES PARLEMENTAIRES MRP	
• Quatrième trimestre 1949. D'Henri Queuille à Georges Bidault. Calendrier .....	7 et 8
• La tentative et l'échec de Jules Moch .....	9 à 21
• La tentative et l'échec de René Mayer .....	21 à 24
• La tentative et le succès de Georges Bidault .....	25 à 26
• Les deux premiers mois du Gouvernement Bidault .....	27 à 38
◆ DANS NOTRE COURRIER	
• Une lettre de Jean Chélini .....	38
◆ DISPARITIONS .....	38
◆ DANS NOTRE HISTOIRE	
• Constitution d'un Fonds Gilbert Dru .....	40

\* \*  
\*

**Ce numéro a été tiré à 900 exemplaires.**

### A la recherche du temps présent

Voici qu'arrive l'an 2000. Qu'est-ce qui va changer dans notre monde ? Dans nos mentalités, du moins...

Voyons donc ce qui s'y passait il y a 2000 ans ! A ce propos un certain Matthieu nous a rapporté ce que disait un jour, à cette époque, l'un de ses compagnons, un certain Jésus, devant un auditoire attentif :

*Jésus déclara à la foule et à ses disciples : "Les scribes et les pharisiens enseignent dans la chaire de Moïse. Pratiquez donc et observez tout ce qu'ils peuvent vous dire. Mais n'agissez pas d'après leurs actes, car ils disent et ne font pas. Ils lient de pesants fardeaux et en chargent les épaules des gens mais eux-mêmes ne veulent pas les remuer du doigt. Ils agissent toujours pour être remarqués des hommes : ils portent sur eux des phylactères très larges et des franges très longues ; ils aiment les places d'honneur dans les repas, les premiers rangs dans les synagogues, les salutations sur les places publiques, ils aiment recevoir des gens le titre de Rabbi. Pour vous, ne vous faites pas donner le titre de Rabbi, car vous n'avez qu'un seul maître et vous êtes tous frères. Ne donnez à personne sur terre le nom de Père, car vous n'avez qu'un seul Père, celui qui est aux cieux. Ne vous faites pas non plus appeler "docteurs" car vous n'avez qu'un seul "docteur", le Christ. Le plus grand parmi vous se fera votre serviteur. Qui s'élèvera sera abaissé, qui s'abaissera sera élevé."*

Dieu, quelle époque ! Ce n'est pas aujourd'hui qu'on verrait ça !



## A l'assemblée générale de l'Amicale du MRP le 5 novembre ÉLECTION AU COMITÉ DIRECTEUR DE HUIT NOUVEAUX MEMBRES, DONT DEUX JEUNES HOMMES DÉSIREUX DE S'ASSOCIER À NOTRE ACTION

Préparée par le Bureau le 19 octobre, puis par le Comité directeur dans la matinée du 5 novembre, l'assemblée générale annuelle de l'Amicale du MRP s'est déroulée durant l'après-midi du même jour, sous la présidence de Jacques Mallet, dans la Salle Monnerville au Palais du Luxembourg.

Elle a entendu et approuvé le rapport d'activité présenté par Cyriaque Decamme, secrétaire général, puis le rapport financier pour 1998, exposé par Jacques Gissinger, trésorier.

Elle a adopté ensuite un projet du Bureau, qui venait d'être approuvé par le Comité directeur, visant à renforcer les moyens d'action de celui-ci :

- en le complétant par des anciens militants du MRP expérimentés dans l'action politique,
- et en l'ouvrant à des jeunes gens attirés par l'idée de continuer à faire vivre dans la société française l'idéal du MRP.

C'est ainsi qu'elle a élu membres du Comité directeur :

- **Fernand Chaussebourg** (il en a déjà été membre naguère), qui fut membre du cabinet de Georges Bidault à la présidence du Conseil en 1949 et 1950, secrétaire général du Groupe MRP à l'Assemblée Nationale, conseiller général de la Vienne, secrétaire général du Groupe Union centriste au Sénat, président du Conseil régional Poitou-Charentes, membre du Conseil économique et social ;
- **Bruno Coiraton**, ancien animateur des Jeunes aux Nouvelles Equipes Internationales ;
- **Jean-Marie Daillet**, qui fut directeur-adjoint du Bureau des Communautés européennes en France, député de la Manche, ambassadeur à Sofia ;
- **Henri Le Corno**, ancien membre du cabinet de Pierre-Henri Teitgen, ministre d'Etat chargé de l'Information, de Robert Lecourt, ministre de la Justice, d'Edouard Thibault, secrétaire d'Etat à l'Intérieur et qui termina sa carrière comme inspecteur général de l'Administration ;
- **Jean-Pierre Prévost**, ancien rédacteur en chef de "Forces Nouvelles", l'hebdomadaire du MRP ;
- **Jean Seitlinger**, ancien député de la Moselle, aujourd'hui vice-président de la Fondation Robert Schuman ;

et deux jeunes hommes - trop jeunes pour avoir connu le MRP :

- **Cyril Balazuc** (déjà auteur d'un article dans ce numéro

du bulletin) ;

- **Ronan Guellec**, fils d'Ambroise Guellec, ancien député du Finistère.

\* \*  
\*

De nombreux sujets ont été débattus dans cette assemblée générale, qui regroupait une soixantaine d'adhérents (plusieurs des invités se sont excusés de ne pas pouvoir y assister ; parmi eux : Anne-Marie Idrac et Jacques Barrot).

Ainsi a-t-on parlé de l'action, des relations publiques, des ressources financières de l'Amicale et de son bulletin.

La révision du fichier est en cours. L'établissement d'une liste des chercheurs et des professeurs, au niveau universitaire, spécialistes de l'histoire contemporaine, va être mise en œuvre. L'idée, exposée par Henri Poumerol, d'une coordination entre les associations animées par un idéal proche de celui du MRP, a retenu l'attention de l'assemblée et doit se traduire par une série de contacts. Deux programmes en cours de réalisation ont été confirmés au sujet du cinquantième anniversaire de la Déclaration de Robert Schuman, le 9 mai 1950, sur le projet de Communauté européenne du charbon et de l'acier :

- la participation du Bureau de l'Amicale à la préparation d'un numéro spécial de "La Vie" sur la construction de l'Europe ;
- la réalisation d'un cahier spécial du bulletin "Le MRP vous parle !" sur le MRP et l'Europe.

Et le financement dans tout cela ? Une chose est sûre : sans la collecte de dons, ouverte il y a un an, l'Amicale n'avancerait plus ; elle reculerait.

A l'issue de l'assemblée générale, les participants se sont retrouvés, tout près du palais, chez le questeur Claude Huriet, sénateur de la Meurthe-et-Moselle, qui leur offrait un fin cocktail, geste amical très apprécié.

Puis ce fut, dans la crypte de Saint-Sulpice, la messe, dite par le Père Romanet, à la mémoire des membres de l'Amicale décédés depuis un an.

La ferveur n'y manquait pas, mais nous étions à peine vingt en sortant, peu après 19 heures, dans la nuit et sous une forte pluie. Il se fait tard, parfois, à l'Amicale...

J.P.

## PAROLE ET POLITIQUE

*Pour se former à la politique, des jeunes gens, encore étudiants ou déjà diplômés et entrés dans la vie active, prennent des contacts avec des partis et des anciens militants politiques. Certains d'entre eux se sont groupés, pour travailler en commun, sous l'appellation La Baume-les-Ex ; ils entretiennent des relations avec l'Amicale du MRP et s'intéressent à l'histoire de la Quatrième République.*

*Le président de leur association, Cyril Balazuc, qui a assisté en observateur à la réunion du Bureau de l'Amicale, le 19 octobre, puis participé aux réunions du Comité directeur et de l'Assemblée générale, le 5 novembre, nous a adressé le texte suivant, que nous publions volontiers.*

C'est quand même bizarre.

On parle de plus en plus, on a des moyens de communication toujours plus nombreux, plus efficaces, plus rapides, on y introduit des couleurs, des musiques, voire des odeurs, les séminaires pour "apprendre à communiquer" se multiplient, etc., mais si, le soir, je me retourne sur la journée écoulée, de quelles paroles échangées est-ce que je me souviens, lesquelles m'ont marqué ?

C'est alors que parfois je préfère prendre le large pour aller écouter le silence. Quand je me branche sur un rythme régulier de canoë au milieu des gorges de l'Ardèche, je n'ai plus besoin de parler, je me laisse envahir par la vie présente autour de moi.

Mais l'homme n'est pas fait pour vivre seul. C'est au milieu des autres qu'il parvient à mieux cerner qui il est et il lui faut alors mettre en place les structures nécessaires à la vie en société. Ce serait dommage qu'il ne profite pas pour cela de cet atout fondamental (sur lequel repose la société occidentale) : la Parole.

En politique comme ailleurs, on peut parler beaucoup pour ne rien dire, ou pour se faire exister soi-même, ou pour écraser l'Autre. Mais on s'aperçoit alors que les paroles sonnent creux. Au contraire, il y a des échanges qui "résonnent juste", lorsque les acteurs en présence jouent l'authenticité, la confiance, se centrent sur l'essentiel et s'efforcent d'écouter la parole de l'Autre.

Si je reste sur les apparences, je projette sur l'Autre ce que je crois qu'il est. Je cherche à le séduire, à le ramener à ma cause et, si n'est pas possible, j'ai tendance à me braquer contre lui et chacun reste dans son coin. Si je veux l'écouter véritablement, il faut creuser davantage, de manière à le rejoindre sur ce qui est essentiel pour lui et non sur ce qu'il en laisse transparaître.

L'altérité de l'Autre ne me dérange que si, face à lui, je ne suis pas capable de garder mon identité. Pour éviter cela, je dois savoir me taire et chercher davantage à le comprendre qu'à imposer mes convictions.

Néanmoins, en politique, il faut aussi agir, parler, prendre des décisions. L'enjeu est donc de parvenir à tenir ensemble ces deux manières d'agir : il y a un temps pour se taire et un temps pour parler, il y a un temps pour être en retrait et un temps pour agir. Il ne faut jamais exclure définitivement l'un au profit de l'autre.

On cherche beaucoup à changer les structures dans toutes les organisations sociales, alors que c'est sur le contenu qu'il faudrait agir, non pas tant en le modifiant qu'en le creusant de manière à avoir une approche systémique qui puisse tenir compte de la complexité de la réalité.

La politique se laisse embarquer par l'inconstance de l'homme et ses esprits changeants. Il lui faut retrouver sa noblesse en se positionnant en retrait de l'homme, pour agir non pas en fonction du mouvement ambiant mais en se fondant sur des convictions humanistes.

Rien de durable ne s'établira rapidement, mais rien d'établi rapidement ne tiendra durablement.

Il ne faut pas ignorer les urgences ; mais, si on ne cherche qu'à jouer les pompiers, on ne bâtira jamais rien de solide. Il faut regarder les problèmes les uns après les autres, résoudre ceux qu'on peut résoudre, mais ne pas vouloir absolument tout résoudre en même temps ; c'est le meilleur moyen de se noyer et de ne parvenir à rien.

Des militants de base, directement confrontés à la réalité et qui sont prêts à agir, il y en a. Des responsables qui désirent le pouvoir pour s'élever au-dessus de la société et la régir, il y en a. Ce qui manque, ce sont des personnes capables d'écouter réellement, de repérer les grands axes de discussion, les idées pertinentes et d'en faire la synthèse pour permettre à la discussion de continuer à avancer et aux actions de se mettre en place.

La seule parole qui résiste au temps et aux épreuves, c'est celle qui fait correspondre ce que je dis avec ce que je suis.

*Ce document a été rédigé suite à une semaine de formation à la Politique et de détente, organisée en Ardèche en août 99 par une dizaine d'amis, militants politiques, syndicaux ou associatifs.*

*Nous sommes partis du constat paradoxal suivant : notre époque voit grandir d'une part le désintérêt pour la vie politique dans ses formes classiques et d'autre part le désir profond de toute une génération de prendre plus de responsabilités publiques.*

*Convaincus que la politique est un vrai lieu d'expression pour les citoyens, nous avons cherché pendant une semaine comment redonner à la Politique la grandeur qui lui revient et aux militants les moyens pour y parvenir. Pour cela, nous avons approfondi ensemble la connaissance de l'outil de base de tout homme politique : la Parole, pour apprendre à discerner en chacun la parole séduction, voire manipulation ou domination, de la parole écoute, rencontre de l'autre.*

Cyril BALAZUC, Patrick BONNIN, Mireille GAIN, Hervé de LIMA, Bénédicte MEUNIER, Jacques SOURGEN, Cécile YAKOUBOWITCH et Jacques MALLET, invité en sa qualité de président de l'Amicale du MRP.

## **Qui sommes-nous ?**

Créée en 1996, suite à la session "La Politique, une Bonne Nouvelle", La Baume-les-Ex a pour vocation la formation à la Politique par la discussion, la confrontation, etc., et la promotion de l'écoute au sein du monde politique. Son président est Cyril Balazuc.

Des débats sont organisés, environ une fois par trimestre, entre militants de différents partis, mais sont ouverts également à des non militants, pour redonner aux citoyens le goût de s'investir en Politique.

Chacune de nos rencontres rassemble entre 10 et 30 personnes. Jusqu'à ce jour, les différentes familles politiques représentées au sein de nos débats allaient du Parti Communiste au C.N.I.

La Baume-les-Ex – 18, rue Ravignan – 75018 Paris – Tél/Fax : 01.55.79.12.69  
(E.Mail : cyril.balazuc@wanadoo.fr)



## Aux Semaines Sociales de France (74e édition) du 25 au 28 novembre 1999 à la Maison de la Mutualité à Paris

2500 PARTICIPANTS SUR LE THÈME : "L'ÉVANGILE, LES CHRÉTIENS ET LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ"

Cette session, à laquelle ont participé 2500 personnes, venues de toute la France, marque un regain de vitalité du courant chrétien social dans notre pays, comme le souligne "La Croix" dans son numéro du 29 novembre sous le titre "Les chrétiens sociaux renaissent".

Au cours de la séance de clôture, le 28 novembre, le président des Semaines, Jean Boissonnat, conscient du problème aigu de la relève des générations au sein de notre famille d'esprit, a lu cette belle lettre -dont il est l'auteur-, "à un jeune chrétien du vingt et unième siècle", que nous avons tous beaucoup appréciée.

Jacques Mallet

N.B. Jacques Mallet a participé aux travaux de la Semaine. Il y a rencontré plusieurs membres de l'Amicale.

### LETTRE À UN JEUNE CHRÉTIEN DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

Tu entres, à vingt ans, dans un nouveau siècle qui est déjà une société nouvelle. C'est une chance et c'est une charge. Voici un message transmis de génération en génération, depuis deux mille ans, par des chrétiens qui en portent témoignage.

Le message, c'est d'abord le messager : ce Jésus dont nous parle l'Évangile. Il est Dieu pour nous, mais homme aussi, pleinement, partageant totalement notre condition humaine. Celle-ci a donc, dans tous ses aspects, une dimension sacrée. Notre engagement dans la société n'est pas facultatif. Dieu a fait l'homme, social. Il l'a fait homme et femme. Il nous a créés frères. Il nous a voulu à son image, c'est-à-dire aimants ; or il n'y a d'amour que dans la reconnaissance des autres et par les autres. Il nous a confié le soin de gérer la nature. Le chrétien ne peut pas être seulement un témoin. Il prie et il agit. Un homme sur quatre, aujourd'hui, serait chrétien. Alors, pourquoi tant de désarroi, tant de conflits, tant d'exclus ?

Nous ne pouvons pas prendre prétexte des insuffisances de la société, des déceptions dans l'engagement, pour vivre en retrait du monde ou simplement supporter ses contraintes sans prétendre rien y changer. Si Jésus a soigneusement distingué religion et politique, comme s'il avait pressenti les confusions et les abus que nous avons commis à travers les siècles, ce n'est pas pour nous exempter d'agir dans la société. C'est pour nous enseigner à le faire autrement.

Nous avons traversé la « chrétienté » comme une transition malaisée entre des sociétés païennes dans lesquelles les princes étaient par définition des dieux, et des sociétés modernes qui refusent aux religions le pouvoir de faire la loi. Nous voici en charge d'inventer des formes nouvelles de la présence des chrétiens dans la vie sociale. Après la laïcité-combat, puis la laïcité-neutralité, nous devons faire vivre la laïcité-dialogue. Nous n'enrichirons cette société que si nous sommes présents avec toute notre identité, c'est-à-dire avec notre foi chrétienne.

Il est vrai que beaucoup ont réévalué à la baisse les prétentions des révolutions, des réformes de structure et des actions institutionnelles. Mais ce n'est pas parce que le syndicalisme n'a pas fait disparaître toute forme d'exploitation, parce que la Sécurité Sociale n'a pas empêché de nouvelles exclusions, parce que le suffrage universel n'a pas toujours garanti le respect des droits de l'homme, qu'il faut mépriser les acquis du progrès social et de la démocratie politique. Rien de tout cela n'est d'ailleurs irréversible. Pour un instant de lâcheté ou d'inconséquence, tout peut être compromis. L'un des peuples les plus culti-

vés d'Europe a élu Hitler. La nation des Droits de l'Homme a accepté Vichy.

Dans ce nouveau siècle, les jeunes ne manquent pas de chantiers. Le travail est à réinventer, dans un nouvel équilibre avec la famille, la formation, l'action sociale et les loisirs. L'économie de marché cherche des régulateurs. Il va falloir placer le pouvoir politique aux dimensions des problèmes qu'il doit résoudre, c'est-à-dire souvent au-delà des frontières nationales. La famille est à reconstruire dans une société qui la réduit à l'harmonie passagère d'un couple. Le mystère divin de la vie est à protéger contre ceux qui s'autorisent, au nom de la science, à la manipuler. La nature est à soigner contre ceux qui l'épuisent sans ménagement.

Dans toutes ces actions, le fil conducteur sera l'attention privilégiée aux pauvres. Pauvres en argent, mais aussi en affection, en savoir, en convictions.

La politique ne sera pas l'exutoire de nos amertumes mais le lieu du débat général où se forge une volonté collective.

La tendance naturelle de l'humanité est de fabriquer de faux dieux : jadis la terre, la lune, le soleil ; dans le monde moderne, le pouvoir, l'argent, le sexe. En proclamant que Dieu seul est Dieu et qu'il l'est en Jésus-Christ, nous libérons la société des idoles auxquelles elle s'est asservie, y compris ce déisme de confort dont elle se berce volontiers aujourd'hui.

Si tu te réclames de l'Église, sache qu'elle aura plus particulièrement besoin de toi. Que ce nouveau siècle ne passe pas sans qu'elle se réunifie autour de son fondateur. Qu'elle guide le peuple chrétien, attentive à ses attentes et à ses peines, lucide et compatissante pour ses fautes, joyeuse de ses élans, confiante en ses initiatives.

En fin de compte, c'est de la richesse de la vie spirituelle, de la tienne aussi, que dépendra la fécondité -souvent cachée-, de toute la vie. Un poète a dit : « Dieu a créé le monde, comme la mer a créé la terre, en se retirant » (Hölderlin). A toi d'agir. Mets le cap de ta liberté sur la vérité. Tu ne la connaîtras jamais parfaitement. Tu n'iras pas seul. Tu trébucheras. Mais à terme, c'est la vérité qui épaulera ta liberté dans la charité.

Le chrétien n'est pas seulement un homme qui croit en Dieu. C'est aussi quelqu'un qui sait que Dieu croit en l'homme.

Jean Boissonnat

# Petit Journal de notre Collecte

Au moment d'entrer dans le nouveau siècle, nous avons encore les moyens financiers d'assurer la parution de notre bulletin "Le MRP vous parle !". Mais pour combien de temps ?

## Où en sommes-nous ?

Les quatre numéros trimestriels nous coûtent 120000 francs. Les abonnements nous rapportent presque 25000 francs. Le budget annuel du bulletin est donc en déficit de 95000 francs.

En septembre 1998 (notre numéro 78), nous avons lancé une collecte de dons auprès de nos lecteurs et nous l'avons poursuivie depuis : en 14 mois (octobre 1998 - novembre 1999), elle nous a rapporté 114000 francs, ce qui va ramener le déficit des exercices 1998 et 1999 à 76000 francs... Somme qui est prise sur les réserves de l'Amicale.

## Où allons nous ?

Nous avons entrepris de radier du fichier de nos abonnés les mauvais payeurs, ce qui va nous permettre de réduire notre tirage d'un tiers, peut-être plus, dès le premier numéro de l'An 2000.

Nous réfléchissons à la possibilité de diminuer le nombre de pages de chaque numéro.

Nous travaillons à faire mieux connaître le bulletin et à agrandir le cercle de nos abonnés. Nous prenons des contacts avec des groupements de jeunes gens attirés par l'action politique au service des autres.

Nous recherchons de la publicité, amicale ou d'Etat.

Nous pensons intéresser le monde de la recherche historique par nos documents inédits et nous espérons obtenir une aide de certaines institutions scientifiques ou culturelles, tout en restant conscients que, dans ce domaine, nous avons moins de chances qu'une amicale de joueurs de boules ou de bridge.

**Nous comptons surtout sur les dons de nos amis**, qui comprennent l'originalité de notre ambition et pensent qu'en cas d'échec de notre entreprise le Temps ne permettra plus jamais qu'il y en ait une autre.

J.P.

## Notre Collecte de dons vient d'entrer dans sa 2<sup>e</sup> année

Voici la liste des dons reçus entre le 15 septembre et le 20 novembre :

.....Francs	.....Francs
• ARNOLD René, Wittelsheim, Haut-Rhin .....200	• PETIT André, Eaubonne (Val d'Oise) .....300
• BADENÈS Monique, Paris .....500	• PRUD'HOMME Lucien, Vitry-sur-Seine
• BOURGAIN Henri, Calais .....200	(Val de Marne) .....500
• BUISSON Suzanne, Vif (Isère) 3 <sup>e</sup> don .....300	• QUAY Henry, Lyon .....200
• CHARBONNEL Isidore,	• ROBERT Georges, Bar-le-Duc (Meuse) 2 <sup>e</sup> don .....200
Saint-Aubin d'Aubigné (Ille-et-Vilaine) .....300	• SCHWARZ-LIEBERMANN Denise, Bonn (Allemagne) ;
• CLABAUT-LECABLE Nicole, Neuilly-sur-Seine ...500	il s'agit de Denise Kerdilès, qui fut membre du Secrétariat
• DIDIER René, Soual (Turn), 2 <sup>e</sup> don .....1000	général du MRP, au Service des relations internationales ...200
• DUBREUIL Robert, Levallois-Perret	• TOUQUET Germaine, Paris .....300
(Hauts-de-Seine), 3 <sup>e</sup> don .....100	• VIALA Jean-Paul, Paris .....800
• FAUSSEMAGNE Anne-Marie, Fayence (Var) .....100	• VILLEY Florette, Poitiers .....1000
• GAILLARD Lucien, Paris .....300	
• KARAYAN Vincent, Mandres (Eure) .....300	En outre un ami qui veut garder l'anonymat a envoyé ...500
• LESUISSE Jean, Vanves (Hauts-de-Seine) .....300	

**Au total, dons reçus pendant ces 2 mois : 8100 F**

## Pour consolider le financement du bulletin LA COLLECTE DE DONN RESTE OUVERTE

RÉDIGEZ VOTRE CHÈQUE REPRÉSENTANT VOTRE DON  
à l'ordre de : "AMICALE DU MRP",  
REMPLEISSEZ CE BULLETIN ET ADRESSEZ LE TOUT  
à AMICALE DU MRP 133 BIS RUE DE L'UNIVERSITÉ 75007 PARIS.

- Vos nom et prénom :
- Votre adresse :
- Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit cité dans les listes de dons que nous publions dans le bulletin, cochez cette case

"Le MRP vous parle !" n°83



# L'HISTOIRE SECRÈTE DES PARLEMENTAIRES MRP

## Quatrième trimestre 1949

### D'Henri Queuille à Georges Bidault

La crise gouvernementale ouverte le 6 octobre 1949 par la démission d'Henri Queuille va provoquer chez les parlementaires MRP, députés et sénateurs (les conseillers de la République ont droit au titre de sénateur depuis le renouvellement du Conseil en novembre 1948), une crise morale aussi grave que celle qu'ils ont traversée après la chute de Robert Schuman le 19 juillet 1948 et que nous avons décrite, aux niveaux de la psychologie et de la politique à la fois, dans nos numéros 78 (pages 24, 36, 37) et 79 (pages 9, 10, 11).

Elle est toutefois différente dans la mesure où le problème principal débattu dans les réunions du Groupe de l'Assemblée Nationale (où les sénateurs MRP sont toujours invités), n'est plus l'être ou le non-être mais comment s'adapter - puisqu'on est toujours là -, à des réalités bien différentes des rêves qui conduisaient les créateurs du MRP dans leur engagement politique.

Autrement dit, les parlementaires MRP observent mieux en 1949 qu'en 1948 les méthodes de leurs concurrents - qui, eux, ne sont pas neufs en parlementarisme -, et il leur arrive même, forts d'être mieux instruits, de leur damer le pion. Ainsi la crise d'octobre 1949 va-t-elle se terminer par la formation d'un Gouvernement (ce sera le second) présidé par Georges Bidault, catholique, fondateur d'un grand parti populaire (le premier parti de France en 1946) et chef de la Résistance intérieure durant la guerre.

Cette aventure va durer huit mois, bien qu'elle donne de l'urticaire à beaucoup de caciques de la Troisième République et aussi aux gaullistes, pour qui Bidault n'est pas le bon numéro.

#### CALENDRIER

En raison des dérèglements monétaires qu'a entraînés la forte dévaluation de la livre sterling, la course prix-salaires redevient préoccupante. Le 1er octobre, le Gouvernement Queuille décide, par une série de décrets, des baisses autoritaires des prix de certains produits industriels (chaussures, textiles, charbon, acier, ciment...) et alimentaires (beurre, pâtes...). Mais, dès les jours suivants, les centrales syndicales (CGT, FO, CFTC) critiquent vivement ce programme, qu'elles trouvent insuffisant. Leur objectif, c'est une hausse des salaires, prolongeant l'octroi de la prime d'attente ; cependant, au sein du Gouvernement, plusieurs ministres écartent cette revendication, par crainte d'une forte relance de l'inflation.

Las de ces débats toujours vainement recommencés, **Henri Queuille porte sa démission au Président de la République, qui finit par l'accepter, le 6 octobre.**

● **7 octobre.** Un "Conseil du peuple allemand", réuni à Berlin, se constitue en "Chambre populaire" et proclame la création de la "République Populaire Allemande". Le 11 octobre, Wilhelm Pieck en est élu président et Otto Grotewohl forme un gouvernement.

● **10 octobre.** Pressenti par Vincent Auriol, le socialiste Jules Moch réunit les représentants (au nombre de 37) de tous les groupes de la majorité de Troisième Force dans la grande Salle des Fêtes du ministère de l'Intérieur (il est ministre de l'Intérieur dans le gouvernement démissionnaire).

● **14 octobre.** Jules Moch obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale par 311 voix (la majorité absolue, requise, est alors de 310).

● **17 octobre.** Le nouveau président du Conseil renonce à former le Gouvernement.

● **18 octobre.** Vincent Auriol demande au radical René Mayer de résoudre la crise en regroupant la majorité.

● **20 octobre.** L'Assemblée Nationale accorde l'investiture à René Mayer par 341 voix.

● **23 octobre.** René Mayer renonce à former le Gouvernement. Vincent Auriol s'adresse alors à Georges Bidault.

● **28 octobre.** Georges Bidault obtient 367 voix pour son investiture.

● **29 octobre à 3 heures :** le Gouvernement Bidault est présenté à Vincent Auriol.

● **6 novembre.** Réunion du Comité national MRP.

● **Du 9 au 11 novembre.** Conférence Schuman - Acheson - Bevin au Quai d'Orsay sur l'Allemagne. Leur politique "tend à octroyer à la République fédérale une large part de libre détermination dans la conduite des affaires d'Allemagne..." et "à encourager l'intégration de l'Allemagne dans la communauté européenne." Acheson déjeune avec Bidault, président du Conseil, le 11 novembre.

● **15 novembre.** Devant le Bundestag, le Chancelier Adenauer déclare : "Je m'adresse maintenant au peuple français. Le problème franco-allemand est véritablement la question angulaire qui régit les destinées de l'Europe. Je sais qu'en France aussi se manifeste la volonté de faire disparaître une fois pour toutes le différend franco-allemand. Je prie le peuple français et l'opinion mondiale de croire que la grande majorité du peuple allemand le désire également."

● **Du 16 au 19 novembre.** Au Congrès national du Parti radical, à Toulouse, débats passionnés opposant la tendance conduite par Edouard Daladier (qui a ajouté l'étiquette RPF à celle de radical, en vertu du système de "la double

appartenance" admis par son parti) et la tendance Queuille, Herriot, René Mayer, Edgar Faure. Edouard Herriot est réélu à la présidence du parti avec 759 mandats contre 382 à Daladier.

● **17 novembre.** Les Journées d'études des Indépendants, organisées par Roger Duchet, sénateur de la Côte-d'Or, se terminent par un banquet de 600 couverts, au cours duquel Paul Reynaud, dans un discours brillant, fait le procès de la Sécurité Sociale et des nationalisations.

● **23 novembre.** Grand débat au Groupe MRP sur le problème allemand.

● **25 novembre.** Malgré l'octroi de la prime d'attente aux salariés, grève générale de 24 heures à l'initiative de Force Ouvrière ; la CFTC trouve cette grève "inopportune".

● **Fin novembre.** Le Gouvernement Bidault achève la mise au point du projet de budget de l'Etat pour 1950, qui s'élevait à 2275 milliards de francs. Dans les recettes, il y a 130 milliards d'emprunt et 250 milliards de contre-valeur des fonds Marshall.

● **1er décembre.** Pierre Pflimlin donne sa démission de ministre de l'Agriculture. Le Gouvernement vient de fixer le prix de la betterave à un niveau que le ministre juge incompatible avec son programme de redressement de la production agricole. Bidault le remplace par Gabriel Valay, député MRP des Bouches-du-Rhône, animateur de l'Atelier Agricole du Groupe MRP.

● **4 décembre.** Paul Ribeyre, député de l'Ardèche, maire de Vals-les-Bains, annonce à Georges Bidault son intention de démissionner de son poste de sous-secrétaire d'Etat à la Santé publique. En fait, c'est Paul Antier, président du Groupe Paysan, qui accentue ses pressions sur lui pour obtenir son départ ; ce qui s'explique : avant d'être nommé, Paul Ribeyre avait dû remettre à Paul Antier - qui ne voulait pas de la participation de son groupe au Gouvernement -, une lettre de démission en blanc !

En soi l'événement n'a pas beaucoup d'importance. D'ailleurs, Georges Bidault se contente d'adresser une lettre sévère à Paul Antier et il ne remplace pas Paul Ribeyre. Il est cependant révélateur : soucieuse de sauver ses meubles (elle en a peu depuis la Libération) dans l'éventualité d'un changement de régime, la droite est de plus en plus tentée - Paul Reynaud tourne la manivelle dans ce sens -, de se faire une image d'opposition.

A noter cependant que les deux députés indépendants membres du Gouvernement, Louis Jacquinot, ministre des Anciens combattants et Victimes de la guerre, et Jacques Chastellain, sous-secrétaire d'Etat à la Marine marchande, réaffirment leur solidarité avec le président du Conseil.

● **Début décembre.** La fraction la plus droite du Groupe radical de l'Assemblée Nationale et la quasi-unanimité du Groupe radical du Conseil de la République (sous la direction d'André Dulin) entreprennent une longue et vigoureuse offensive contre le projet de budget pour 1950 en se déclarant hostiles à l'augmentation de certains impôts.

● **9 décembre.** L'Assemblée générale de l'ONU, qui tient sa quatrième session depuis le 20 septembre, sous la présidence du Philippin Carlos Romulo (successeur d'Herbert V. Evatt), se prononce pour l'internationalisation de la ville de Jérusalem, par 39 voix (dont celle de la France) contre 14 (dont Israël, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne) et 6 abstentions.

● **13 et 14 décembre.** Congrès extraordinaire de la SFIO à Paris. Une motion d'Edouard Depreux pour le retrait immédiat des ministres socialistes du Gouvernement Bidault est repoussée par 1933 mandats contre 957 mais la majorité pose sept conditions au président du Conseil.

● **Durant le mois de décembre.** Dans les provinces chinoises limitrophes du Tonkin, les troupes de Mao Tse Tung bousculent l'armée nationaliste de Tchang Kai-Chek. Venant de celle-ci de 20 à 25.000 soldats se présentent à la frontière et se laissent désarmer sans résistance, dans l'ensemble. Mais, désormais, les troupes communistes bordent la frontière nord de l'Indochine sur toute sa longueur.

● **30 décembre.** Léon Pignon, haut-commissaire de France, et l'empereur Bao-Daï président une grande cérémonie à Saïgon, devant 70.000 personnes : on y consacre le transfert de l'administration française à l'administration vietnamienne dans les domaines de la justice, de la sécurité et de l'enseignement. Dès ce jour, le drapeau vietnamien flotte sur l'hôtel de ville de Saïgon.

● **24 et 30 décembre.** A l'Assemblée Nationale, dans des scrutins de confiance portant sur le projet de budget pour 1950, la majorité gouvernementale, forte de 367 voix au départ, tombe à 303 et 305 voix : les Indépendants, les Paysans, la moitié des Radicaux rejoignent dans l'opposition le PRL, les gaullistes et les communistes. La presse en général qualifie de très brillantes les interventions de Bidault à la tribune.

*Rappel. Ces procès-verbaux des réunions du groupe parlementaire MRP sont absolument et totalement inédits.*

*Ils donnent aux membres de l'Amicale une information que toutes les publications faites par le MRP durant son existence n'avaient pas pu leur donner.*

*Ils offrent aux chercheurs, aux historiens, aux enseignants, les possibilités de découvrir ce que furent vraiment - avec leurs mérites et leurs erreurs -, les femmes et les hommes du MRP élus au Parlement, bien au-delà de toutes les publications consacrées depuis quarante ans au MRP.*

*Une vérité profonde se dégage de ces procès-verbaux, qui explique à la fois le succès prodigieux du Mouvement à ses débuts et sa lente disparition à partir des années 60 : les parlementaires MRP étaient d'une extrême sensibilité aux problèmes de la France et des Français au sortir de la guerre et ils ne savaient pas traiter ces problèmes sans mêler étroitement leur action politique et leur morale citoyenne. En cela, ils étaient semblables aux militants républicains populaires, mais leur originalité dans la classe politique n'était comprise que par une petite moitié de leurs électeurs des premiers temps.*

J.P.



# I. LA TENTATIVE ET L'ECHEC DE JULES MOCH

En 1949, pour la première fois depuis l'élection de la première Assemblée Constituante en novembre 1945, les députés n'ont siégé ni en août ni en septembre. Et l'ouverture de la nouvelle session parlementaire a été fixée à une date lointaine, le 18 octobre...

En revanche, au niveau gouvernemental, le désaccord persiste (et s'aggrave même en raison de la forte dévaluation de la livre sterling) entre le camp "libéral" (Indépendants et radicaux) et le camp "interventionniste" (MRP et SFIO) ; dès le 1er octobre, à l'issue d'un Conseil de cabinet tenu à Matignon, Henri Queuille se déclare "virtuellement démissionnaire". Vincent Auriol, président de la République, obtient qu'il tempore dans l'attente de la rentrée parlementaire, mais une lettre de Daniel Mayer, ministre socialiste du Travail, qui traduit une volonté de rupture, entraîne la démission du président du Conseil dès le 5 octobre.

Le président de la République accepte officiellement cette démission le 6 et, le 8 octobre, il confie à Jules Moch, socialiste, une "mission d'information" préalable à la formation éventuelle, par ses soins, d'un nouveau gouvernement.

Le Groupe MRP se réunit le 10 octobre à 14 heures sous la présidence de François de Menthon.

## LUNDI 10 OCTOBRE à 14 heures

### A l'écoute de Jules Moch

**François de Menthon** informe le Groupe des premiers contacts que la délégation du MRP a eus avec Jules Moch : le ministre de l'Intérieur sortant a donné l'impression qu'il désirait réussir. Questionné sur son programme, il ne s'est pas attaché aux détails et s'en est tenu à quelques idées générales :

- octroi d'une prime de 3.000 francs versée une seule fois à tous les salariés gagnant moins de 15.000 francs par mois ;
- discussion d'urgence au Parlement d'un projet de loi portant retour aux conventions collectives ;
- baisse de certains prix alimentaires par le moyen de subventions ;
- création d'un impôt spécial sur les super-bénéficiaires dans la prochaine loi de finances.

Le président "pressenti" s'est montré sceptique sur la possibilité de faire baisser les prix industriels ; il a avoué son incompetence sur les problèmes agricoles ; il a prononcé des paroles qu'il voulait rassurantes sur la liberté de l'enseignement.

Conclusion de François de Menthon : poursuivons les négociations en demandant de nouvelles assurances sur la politique agricole et sur la baisse des prix industriels.

**Robert Buron** estime que Jules Moch croit pouvoir désarmer les syndicats en provoquant une baisse artificielle, au moyen de subventions, de quelques prix agricoles, et satisfaire la droite de la majorité en se plaçant délibérément dans une optique libérale en ce qui concerne l'économie. Il lui apparaît donc que Jules Moch néglige l'élaboration d'un véritable programme économique et financier.

**Pierre Boudet** (Lot), sénateur, demande que la délégation MRP mette l'accent sur les problèmes agricoles.

**Paul Coste-Floret** (Hérault), qui se fait l'écho de bruits selon

lesquels Jules Moch aurait promis aux modérés d'inclure dans son programme la modification de la loi électorale, demande que cette équivoque soit dissipée.

**Raymond Moussu** (Indre-et-Loire) rejoint Boudet.

**Joseph Dumas** (Seine), constatant que la motion votée par le Comité national du MRP et la lettre de Daniel Mayer à Henri Queuille (qui a provoqué la crise) contiennent les mêmes demandes, déclare qu'il comprend difficilement l'attitude des ministres MRP. Il fait remarquer que le système des subventions profite à tous, même à ceux qui n'éprouvent pas de difficultés.

**André Burlot** (Loir-et-Cher) estime que les possibilités d'agir sur les prix industriels dépendent d'une réorganisation préalable des entreprises nationalisées.

**Emile Poisson** (Dahomey), sénateur, demande quelle sera la politique de Jules Moch dans l'Union Française, en Indochine en particulier.

**François de Menthon** lui répond que sur ce point Jules Moch n'a pas l'intention de modifier la politique du précédent gouvernement.

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord) estime que si la loi a été appliquée en ce qui concerne les écoles libres de la Grand'Combe, dans le Gard, il n'y a pas de raison valable pour qu'elle ne soit pas appliquée en ce qui concerne le décret Poinso-Chapuis.

**Georges Bidault** (Loire) estime que la délégation MRP doit poursuivre son travail d'exploration sans mauvaise humeur et que le Groupe MRP n'a pas lieu ni d'être acquis sans conditions à la formule de M. Jules Moch ni de saboter la tentative de l'ancien ministre de l'Intérieur.

**Maurice Lucas** (Manche) regrette que Jules Moch n'ait pas repris immédiatement à son compte le programme agricole de Pierre Pflimlin.

## LUNDI 10 OCTOBRE à 21 heures

### Raidissement des modérés, hésitation radicale, déception socialiste

Pour ce lundi à 16 heures, Jules Moch a convoqué dans la grande Salle des Fêtes du ministère de l'Intérieur les représentants des partis et des groupes de la majorité sortante ; y sont venus 37 délégués, dont :

- de Menthon, Bacon, Valay et Buron pour le MRP ;
- Guy Mollet, Lussy, Roubert, Pineau, Guyon, Leenhardt et

Jaquet pour la SFIO ;

- Pleven, Bonnefous et Lanet pour l'UDSR ;
- Delcos, Bruce, René Mayer, Laffargue et Martinaud-Déplat pour les Radicaux ;

● Viard (ex-MRP), pour l'UDI (Union Démocratique des Indépendants) ;

● *Paul Reynaud, Christiaens, Roclore, Bardoux et Antier, pour les Indépendants et Paysans.*

● Laniel pour le PRL.

**François de Menthon** rend compte de ce conseil de la majorité. Jules Moch s'est préoccupé de la prime aux salariés, du chômage, des conventions collectives, de l'action sur les prix, de l'Union européenne ; René Mayer de la stabilité monétaire, des dangers d'une augmentation des salaires ; Laniel des dangers de l'inflation ; Pleven des problèmes budgétaires et des problèmes européens ; Viard de la réforme

administrative et de la Sécurité Sociale ; Paul Reynaud du danger de toute hausse des salaires, surtout dans un climat de dévaluation. Moch a alors constaté que seul Paul Reynaud était en désaccord avec son programme. Paul Reynaud a précisé qu'il parlait au nom des Indépendants et Paysans. Laniel a dit qu'il s'alignait sur Paul Reynaud. René Mayer, du coup, a paru plus réticent. Moch a constaté alors qu'il ne lui restait que l'accord des socialistes et du MRP.

Le président du Groupe MRP résume ainsi la situation devant le Groupe MRP : raidissement des modérés, hésitation radicale, déception socialiste.

## MARDI 11 octobre à 15 heures

### Après un entretien Moch - Valay sur la politique agricole

**François de Menthon** informe le Groupe que M. Moch a réservé sa réponse au président de la République jusqu'à 17 heures. A une question de **Francine Lefebvre** (Seine), il répond que Jules Moch a donné l'assurance qu'il ne s'opposerait pas à des propositions de baisse de prix.

**Fernand Bouxom** (Seine) croit que M. Moch ne se préoccupera de son programme qu'après avoir été investi par l'Assemblée Nationale.

**André Colin** (Finistère), secrétaire général du MRP, précise que M. Moch a démenti formellement avoir promis aux modérés de soumettre à l'Assemblée un projet de réforme de la loi électorale. Il ajoute qu'il n'a pas caché à M. Moch l'hésitation des députés paysans du Groupe MRP.

**Georges Bidault** estime qu'il serait de mauvaise politique d'entraver la tentative de M. Moch.

**André Denis** (Dordogne), se référant à certains propos de Colin, demande s'il doit être convenu tacitement au sein du Groupe MRP que certaines indisciplines dans le scrutin d'investiture seraient les bienvenues.

**Lionel de Tinguy** (Vendée) déclare que son vote dépendra des assurances de M. Moch dans les domaines de l'enseignement libre, de la réforme des entreprises nationales et de la réforme administrative.

**André Colin** affirme que l'action des ministres MRP dans le précédent gouvernement avait réussi à orienter la politique économique selon les vœux du Comité national du MRP. Il dit

que le MRP conserve actuellement toutes ses chances de faire triompher ses points de vue.

**Pierre Schneiter** (Marne) estime que seule la baisse des prix est aujourd'hui une solution de vérité et que toute hausse des salaires n'est qu'un geste politique.

**Georges Bidault** dit que beaucoup de mensonges ont été écrits au sujet de la hausse des prix et qu'il invite le Groupe à la prudence et à la discipline.

**Gabriel Valay** (Bouches-du-Rhône), qui vient d'être reçu par M. Moch (en sa qualité de représentant de l'Atelier Agricole du Groupe MRP), déclare que le président présent n'a pas fait d'objections au programme agricole du MRP.

**Pierre-Henri Teitgen** (Ille-et-Vilaine) estime que la prime aux salariés doit être accordée par priorité aux familles nombreuses, aux économiquement faibles et aux chômeurs et non unilatéralement à tous les salariés ; bien que M. Moch ne soit pas disposé à faire sienne une telle formule, il convient de ne pas entraver sa tentative afin de réserver l'avenir.

*N.B. D'après le Bulletin d'Information du Groupe, rédigé quinze jours après les procès verbaux, M. Moch a reçu trois délégations MRP sur des sujets précis : Valay - Lucas - Méhaignerie sur l'Agriculture ; Burlot - Catrice sur le statut des entreprises nationales ; Cayeux - Bouxom - Lacaze sur les charges familiales.*

## MERCREDI 12 OCTOBRE à 15 heures

### Dans toute aide aux salariés, tenir compte des charges de famille

**François de Menthon** informe le Groupe que, reçu une nouvelle fois la veille par M. Moch, il l'a averti de la possibilité de plusieurs abstentions MRP lors du scrutin d'investiture. Il précise qu'à trois reprises M. Moch lui a offert le ministère de l'Economie nationale mais qu'il l'a refusé comme il refuserait d'ailleurs tout autre portefeuille. Il souhaite qu'une large majorité se prononce au sein du Groupe en faveur de M. Moch et que les membres du Groupe observent la discipline de vote.

**Jean Cayeux** rapporte les travaux de la sous-section d'étude "Prestations familiales" du MRP, qui s'est réunie la veille : à l'unanimité ses membres demandent que dans l'attribution des avantages aux salariés les plus défavorisés il soit tenu compte des charges de famille.

**Eugène Rigal** (Seine), reprenant les propos du président, constate qu'il y a contradiction entre son appel à l'unité de vote et ses prévisions "officielles" sur plusieurs abstentions dans le scrutin d'investiture. En outre, il craint que l'attribution d'une prime d'attente ne donne le signal d'une augmen-

tation généralisée des salaires.

**Fernand Bouxom** (Seine), qui approuve Cayeux, suggère un système technique propre à compenser les injustices que le système envisagé par M. Moch ferait supporter aux familles. Il ajoute que la satisfaction de sa demande sera la condition de son vote.

**André Lescorat** (Lot-et-Garonne) déplore certaines orientations actuelles du MRP, notamment en matière économique. Il estime que la tentative de M. Moch ne peut réussir que si la majorité se met d'accord au préalable sur un programme limité dans ses objectifs et dans le temps. Il annonce son intention de voter contre l'investiture de M. Moch.

**Germaine Poinso-Chapuis** déclare qu'elle est décidée à voter contre l'investiture de M. Moch, tant pour des raisons personnelles que pour des raisons politiques : l'attitude déloyale de M. Moch dans l'affaire du "décret dit Poinso-Chapuis" ; voter pour M. Moch dans l'espoir de réserver l'avenir serait une illusion ; si l'on est décidé à voter a priori pour un socialiste ou un radical sans considération de per-



sonne, les réunions du Groupe MRP sont désormais inutiles. **Josée Dupuis** (Seine) voudrait des précisions sur les conditions qui ont été posées à M. Moch par les délégués du MRP. **Robert Prigent** (Nord) rejoint l'argumentation de Cayeux et de Bouxom ; il lance un appel à la discipline de vote.

**Jacques Fonlupt-Espéraber** (Haut-Rhin) constate que le MRP joue le jeu de l'équivoque ; il vote pour M. Moch en espérant son échec. Il se déclare inquiet au sujet des problèmes alsaciens et du problème politique algérien et des problèmes relevant en général du ministère de l'Intérieur.

**L'abbé Albert Gau** (Aude) déclare que sur le plan social M. Moch lui donne des assurances que ne lui ont pas données les candidats radicaux pour qui cependant le Groupe MRP a voté ; en conséquence, il votera l'investiture. Au sujet de l'affaire de la Grand'Combe (écoles privées des mines), il estime que ce sont les associations de parents d'élèves qui ont inutilement aggravé la situation.

**Jean-Louis Tinaud** (Basses-Pyrénées), qui se méfie des intentions de la SFIO - qui n'a pas manqué une occasion de se servir du MRP - déclare qu'il votera contre l'investiture de M. Moch.

**Paul Gosset** (Nord) demande que l'on prenne sérieusement en considération la proposition de Bouxom sur l'aide aux familles.

**Paul Bacon** (Seine) constate que le Groupe MRP n'a pas encore réalisé son unité sur un programme économique.

**Francisque Gay** (Seine) demande si l'on connaît les gages accordés par M. Moch aux différents groupes de la majorité.

**Georges Bidault** estime qu'un désaccord du MRP avec M. Moch serait interprété dans le monde politique comme un accord avec M. Paul Reynaud. Il pense qu'il ne doit pas y avoir d'exclusive de personne (en réponse à l'observation de Germaine Poinso-Chapuis). Il constate que le programme de M. Moch est conforme à la motion du Comité national du MRP. Il lance un appel en faveur de la discipline de vote, qu'il estime nécessaire pour réserver l'avenir.

**Robert Buron** (Mayenne), reprenant l'observation de Bacon, constate que l'équivoque n'est pas en M. Moch mais au sein même du Groupe MRP. Il pense que le MRP poursuit une nouvelle étape sur un chemin difficile et que ce n'est pas un arrêt brutal sur ce chemin difficile qui le mènera au but qu'il espère atteindre.

**Pierre-Henri Teitgen** conteste que le Groupe MRP ait à choi-

sir aujourd'hui entre M. Moch et M. Paul Reynaud. Certes la discipline de vote doit être observée mais à la condition que la déclaration d'investiture de M. Moch soit satisfaisante.

**Eugène Rigal** approuve Teitgen.

**Joseph Dumas** se déclare indécis.

**Georges Bidault** demande à être mieux compris : il souhaite simplement que le Groupe MRP n'ait pas d'idée préconçue à l'égard de M. Moch.

**Josée Dupuis** (Seine) renouvelle sa demande : des réponses précises ont-elles été obtenues de M. Moch sur l'enseignement libre, la loi électorale et le rétablissement éventuel du ministère de l'Economie nationale ?

**François de Menthon** rappelle que M. Moch a prononcé des paroles apaisantes sur l'enseignement libre, qu'il a offert le ministère de l'Economie nationale au MRP et qu'il considère que la loi électorale n'est pas un problème de gouvernement.

**Edouard Thibault** déclare qu'en sa qualité de député du Gard il ne peut pas voter l'investiture de M. Moch. Cependant, il tient à préciser que les événements regrettables survenus à la Grand'Combe ont été provoqués par les gaullistes et par les "revenants" de l'Action Française. Il pense que le MRP doit obtenir le maintien du statu quo pour les classes qui, situées dans les écoles privées devenues publiques, ne sont pas nécessaires à l'enseignement public.

**François de Menthon** fait adopter le principe d'une délégation du Groupe qui ira entretenir M. Moch du problème des allocations familiales.

En fin d'après-midi du 12 octobre, la mission d'information de M. Moch s'achève et le leader socialiste devient président du Conseil "désigné". Un communiqué est publié. On y relève ceci : "Le programme, dont il estime qu'il doit être celui du gouvernement de large union de demain, a réuni l'adhésion de principe des groupes de la majorité, à l'exception des groupes des Indépendants, des Paysans et du PRL, qui, tout en approuvant un certain nombre de propositions de M. Jules Moch, ont fait des réserves sur certaines autres".

**Jules Moch** lit sa **déclaration ministérielle** à l'Assemblée Nationale le 13 octobre. **François de Menthon** intervient dans le débat au nom du Groupe MRP.

Le scrutin d'investiture doit intervenir dans la nuit du 13 au 14.

## VENDREDI 14 OCTOBRE à 1 heure (du matin)

### Ne pas voter Moch serait lui préférer M. M. Paul Reynaud et Daladier ! (G. Bidault)

**Jean Letourneau** (Sarthe) se fait l'interprète du Groupe pour remercier de Menthon de son intervention à la tribune. Ses questions ont été si précises que M. Jules Moch, dans ses réponses, a été amené à prononcer des paroles tout à fait inédites, notamment sur la laïcité.

*A ce sujet, le Bulletin d'Information du Groupe n° 73 daté du 27 octobre devait préciser ceci : "Le Groupe MRP constatait en particulier qu'au sujet du problème de l'enseignement le leader socialiste, renonçant aux formules vieillies telles que "les lois intangibles" et le statu quo, appelait les hommes de bonne volonté" à traiter l'ensemble des problèmes qui sont posés depuis le début de ce siècle."*

**Mohamed Bentaieb** (Alger) espère que le Groupe MRP va réclamer le ministère de l'Intérieur ou, pour le moins, des promesses très sérieuses concernant l'administration de l'Algérie et l'enseignement coranique.

**Fernand Bouxom** annonce qu'il ne pourra pas voter pour M.

Moch, qui ne lui a pas donné les garanties nécessaires au sujet du problème familial.

**Hachémi Benchennouf** (Constantine) insiste pour que le MRP obtienne en Algérie les moyens nécessaires pour lui assurer le succès qu'il mérite par son esprit et son sens de la justice.

**Marcel Poinboeuf** (Vosges), constatant que si M. Moch échoue il sera remplacé par un radical, déclare qu'il préfère de beaucoup un socialiste.

**Raymond Moussu** (Indre-et-Loire), considérant comme insuffisante la réponse de M. Jules Moch sur les problèmes agricoles, s'abstiendra dans le scrutin d'investiture.

**Pierre-Henri Teitgen** reconnaît que Jules Moch a été meilleur qu'on ne l'attendait, notamment dans ses réponses sur l'enseignement libre et les allocations familiales. Il estime néanmoins qu'une partie décisive se joue actuellement : en vérité, pour Jules Moch, René Mayer et René Plevin il ne s'agit pas du gouvernement à former aujourd'hui mais du gouvernement suivant, celui qui préparera les élections

législatives de 1951. Autrement dit, M. Moch et les radicaux feront tout pour empêcher le MRP de reprendre le pouvoir avant ces élections. Il sera discipliné mais il invite les responsables du Mouvement à lui donner des apaisements.

**Lionel de Tinguy** pense que Teitgen commet plusieurs erreurs de jugement. A son avis, les radicaux souhaitent l'échec de M. Moch. Il souligne que ce sont les radicaux qui ont fait admettre à la Commission du Règlement la recevabilité de la demande communiste d'un scrutin public à la tribune. En outre, dans les domaines des allocations familiales et de l'enseignement libre M. Queuille était beaucoup plus réticent que M. Moch.

**Louis Siefridt** (Loire-Inférieure) juge satisfaisantes les déclarations de M. Moch sur les salaires et sur l'enseignement libre.

**André Lescorat** (Lot-et-Garonne) votera contre l'investiture de M. Moch pour les raisons exposées par Pierre-Henri Teitgen.

**Jean Cayeux** (Seine) estime que nous pourrions obtenir satisfaction dans ces domaines si l'action des futurs ministres MRP est suffisante.

**Georges Bidault** lance un appel en faveur de la discipline de vote. Si le MRP votait aujourd'hui contre M. Moch, expose-t-il, son attitude signifierait qu'il lui préfère un radical et la

politique d'immobilisme contre laquelle il s'est toujours élevé. Elle signifierait qu'il préfère à un socialiste Messieurs Reynaud et Daladier, c'est-à-dire la pire réaction. Conscient des défauts de M. Jules Moch, certes, le MRP ne doit cependant pas oublier que M. Jules Moch passera mais pas la cause du MRP.

**Robert Schuman** approuve Bidault. Il estime que M. Jules Moch est le seul socialiste qui puisse avoir le courage de résister aux demandes démagogiques de son parti. Au surplus, M. Jules Moch est le premier président du Conseil, depuis la Libération, qui reconnaisse publiquement l'existence d'un problème religieux en France.

A l'unanimité moins 8 voix contre et 6 abstentions, le Groupe MRP décide de voter l'investiture de M. Moch.

Après démission de M. Patrice Bougrin - ce qui ramène à 310 le chiffre de la majorité constitutionnelle -, et des contestations sur le vote de certains députés qui sont en voyage, le scrutin est clos à 6 heures ce 14 octobre 1949 : M. Moch est investi par 311 voix.

Au groupe MRP (151 membres), 133 ont voté pour ; 2 ont voté contre (Lescorat et Taillade) ; 11 se sont abstenus, dont Bouxom et Fagon.

## VENDREDI 14 OCTOBRE à 18 heures

*C'est la sixième réunion du Groupe MRP depuis celle du 10 octobre. Mais le rythme va encore s'accélérer lors de la formation du Gouvernement qui aboutira d'ailleurs à un échec : 1 réunion le 14, 2 le samedi 15, 4 le dimanche 16, 2 le lundi 17. L'équipement en personnel du secrétariat du Groupe deviendra insuffisant : les procès verbaux des réunions (que nous publions ici) seront assurés mais le premier numéro du Bulletin d'Information de la rentrée ne paraîtra que le 27 !*

### Le Ministère de l'Intérieur est-il tabou ?

**François de Menthon** informe le Groupe que M. Jules Moch a reçu le Bureau du Groupe et qu'il lui a fait part de son intention de constituer un gouvernement restreint de douze ministres. Les ministères de la Santé et du Travail seraient fusionnés en un ministère des Affaires sociales. Les délégués MRP lui ont fait savoir qu'ils préféreraient le maintien de la structure actuelle du ministère de la Santé. Cependant, M. Jules Moch offre ce qui deviendrait le grand ministère des Affaires sociales au MRP. Les délégués MRP ont précisé que le Mouvement n'était pas disposé à assumer la responsabilité des ministères économiques et qu'il désirait conserver le ministère de l'Agriculture.

Dans ses réponses, M. Moch a rappelé qu'il avait l'intention de renouveler profondément la composition du gouvernement ; il a dit que le ministère de l'Intérieur était réclamé à la fois par les radicaux et par les socialistes. Les délégués MRP ont précisé alors que le Mouvement était lui aussi candidat à ce poste. M. Moch a ajouté que le ministère de la Justice était réclamé par le Rassemblement des gauches républicaines (Radicaux et UDSR).

Conclusion de François de Menthon : le Groupe doit débattre sur les deux points suivants :

- Le MRP réclame-t-il toujours les ministères de la Justice et de l'Agriculture ?

- Le MRP refuse-t-il toujours d'assumer les responsabilités économiques ?

**Philippe Farine** (Basses-Alpes) estime que le MRP doit accepter d'assumer les responsabilités économiques et demander le maintien de Robert Lecourt au ministère de la Justice.

**Mohamed Bentaieb** (Alger) approuve Farine.

**Pierre-Henri Teitgen** expose ainsi son avis : s'il est prouvé

que le Gouvernement Moch est conçu par les radicaux et les socialistes comme une machine de guerre contre le MRP, alors nous devons prendre tous les postes importants afin de neutraliser cette tentative ; nous devons en particulier réclamer le ministère de l'Intérieur.

**Bertrand Chautard** (Ardèche) pense que le MRP doit préférer la Justice à l'Intérieur et qu'il doit insister pour obtenir le maintien de ses ministres dans les mêmes postes afin de les assurer d'une action continue.

**Maurice Guérin** (Rhône) fait remarquer que le MRP a toujours regretté de ne pas avoir l'ensemble des responsabilités économiques.

**André Denis** (Dordogne) se méfie du trio Moch - René Mayer - Pleven. Il rappelle que l'on a pu accuser M. Moch de préparer un tournant politique vers le Général de Gaulle ; et que le choix de M. René Mayer et de M. Pleven pour des postes politiques n'est pas fait pour apaiser de tels soupçons.

**Jean Blocquaux** (Ardennes) estime que le MRP doit conserver le ministère de l'Agriculture.

**André Monteil** (Finistère) ne croit pas que le MRP pourrait faire œuvre utile au ministère de l'Intérieur, qui est le plus noyauté de tous les ministères. D'autre part, avant d'accorder la Défense nationale à un membre du RGR, il conviendrait de vérifier la politique qui y serait faite.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne) demande le maintien du ministère de la Santé et propose que le secrétariat d'Etat à l'Information ne soit pas confié à un propriétaire de journal.

**Jacques Fonlupt-Esperaber** (Haut-Rhin) trouve inadmissible que le président du Conseil soit en même temps ministre de l'Intérieur. Il insiste pour que le MRP réclame l'Intérieur et il réfute l'argumentation de Monteil : un préfet exécute toujours les ordres de son ministre. Il rappelle le principe républicain jamais mis en cause sous la République, à savoir que le ministère de l'Intérieur appartient d'office au premier parti

de la majorité.

**Yves Fagon** (Seine-et-Oise) approuve la réduction du nombre des ministères proposée par M. Moch et demande que le MRP refuse les ministères économiques.

**Georges Coudray** (Ille-et-Vilaine) insiste sur l'importance du problème du logement.

**Charles Barangé** (Maine-et-Loire) fait remarquer que les chances de survie du Gouvernement Moch dépendent des 18 voix MRP qui ne se sont pas prononcées pour l'investiture. Il estime que le MRP devrait obtenir un ministère d'Etat ou une vice-présidence du Conseil qui pourrait soutenir l'action de ses ministres dans les différents ministères économiques. Il conclut en demandant aux membres du Groupe de ne pas être aujourd'hui trop exigeants afin de réserver pour un proche avenir les chances d'un gouvernement MRP.

**Gabriel Valay** (Bouches-du-Rhône) demande que le MRP conserve les ministères de l'Agriculture, des Affaires étrangères, de la France d'outre-mer et de la Justice.

**François de Menthon** dit que M. Moch a déjà décidé d'accorder les Affaires étrangères et la France d'outre-mer au MRP.

**Raymond Moussu** (Indre-et-Loire) ajoute que M. Moch l'a personnellement assuré que le MRP aurait la possibilité de conserver l'Agriculture.

**Josée Dupuis** (Seine) demande que le MRP conserve le ministère de la Justice.

**Pierre Dominjon** (Ain) regrette que la discussion s'engage

sans plan préalable et sans fermeté. Il propose, en plus, le principe de la continuité de l'action ministérielle.

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord) trouve inadmissible que le président du Conseil soit en même temps ministre de l'Intérieur. Il insiste sur l'importance du secrétariat à l'Air. Il se dit d'accord avec Valay. Il demande que les cabinets des ministres MRP soient composés de militants MRP authentiques.

**Robert Prigent** (Nord) approuve Dominjon.

**Hachémi Benchennouf** (Constantine) déclare que s'il est impossible pour le MRP d'obtenir le ministère de l'Intérieur, il doit cependant faire admettre le principe que ce ministère revient au parti du président du Conseil, cette formule devant être valable pour une éventuelle présidence MRP.

**Léo Hamon** (Seine), sénateur, constate que la réduction du nombre des ministres envisagée par M. Moch est conforme à la doctrine du MRP. Au sujet du ministère de l'Intérieur, il estime que ce poste ne peut échapper à l'influence du président du Conseil. Il est possible, à son avis, que M. Moch prenne ce portefeuille en s'adjoignant un secrétaire d'Etat qui pourrait être MRP ou socialiste, MRP si l'on croit à une association loyale entre les partis de la majorité, socialiste dans le cas contraire.

**Ernest Pezet**, sénateur représentant les Français de l'étranger, président du Groupe MRP du Conseil de la République, demande que le MRP réclame l'Agriculture et la Justice.

## SAMEDI 15 OCTOBRE à 14 heures 30

### Quand les députés MRP se montrent en majorité allergiques à l'exercice des responsabilités économiques...

**François de Menthon** informe le Groupe de la composition du Gouvernement proposée par M. Moch, qui offre au MRP les responsabilités économiques. Il y a trois réponses possibles, dit-il : le refus, l'acceptation ou la demande d'éclaircissements.

**Robert Bichet** (Seine-et-Oise). - On nous offre exactement ce que nous refusons !

**Jacques Fonlupt-Espéraber** (Haut-Rhin). - Réclamons l'Intérieur !

**Roger Devémy** (Saône-et-Loire). - Réclamons la Justice !

**Jacques Augarde** (Constantine). - Le président du Conseil, le ministre de l'Intérieur, le Gouverneur général de l'Algérie sont socialistes, ce qui augure mal de l'avenir du MRP en Algérie. De plus, les ministères de la Justice et de l'Education nationale, qui sont les seuls à être indépendants du Gouvernement général, sont attribués à des radicaux. Pour sauvegarder la position du MRP en Algérie, il convient de conserver la Justice pour réaliser au moins l'amnistie.

**André Noël** (Puy-de-Dôme). - On accorde au MRP les ministères honorifiques et les ministères périlleux.

**Marcel Poimboeuf** (Vosges). - Conservons l'Agriculture ! L'offre faite à Robert Lecourt du ministère de la Fonction publique ne vise-t-elle pas à le faire échouer ?

**Pierre Dominjon** (Ain). - Les adversaires du MRP ont un plan : enlever de leurs postes tous ses ministres sortants, sauf deux, qui ont réalisé une œuvre intéressante.

**Pierre Dhers** (Drôme). - Le MRP doit refuser les Finances et les Affaires économiques et conserver l'Agriculture et la Justice.

**Lionel de Tinguy** (Vendée). - Le MRP ne doit pas abandonner à la fois la Justice et l'Information.

**Pierre Truffaut** (Charente-Maritime). - Je considère comme une entreprise suspecte l'offre qu'on nous fait des postes économiques au détriment des postes politiques.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne). - Le MRP doit revendi-

quer la Justice de préférence à l'Intérieur.

**André Denis** (Dordogne). - Le MRP doit refuser les responsabilités économiques avant d'avoir lui-même la présidence du Conseil. Nous devrions nous contenter pour le moment des ministères que nous avons dans le précédent gouvernement.

**Bertrand Chautard** (Ardèche). - Nous ne pouvons donner notre accord aux propositions qui nous sont faites qu'à la condition que nous obtenions de nos associés l'assurance de leur soutien dans notre politique économique.

**Maurice-René Simonnet** (Drôme). - Oui !

**Robert Prigent** (Nord). - Pour une fois que nous obtenons un ensemble cohérent de ministères, comment refuser de faire l'expérience de notre propre politique ?

**Robert Buron** (Mayenne). - Il est impossible de réclamer à la fois l'Intérieur et les Affaires étrangères. Je ne crois pas que le maintien de nos positions soit avantageux puisque nous avons toujours regretté nos insuffisances dans le précédent gouvernement. Il est certes difficile de refuser les postes économiques mais il est vrai que le ministère des Finances est actuellement très périlleux ; c'est à ce sujet que l'on doit négocier.

**Joseph Dumas** (Seine). - Quand je pense que le MRP a toujours réclâmé les responsabilités économiques, je m'étonne que nous soyons tentés de les refuser le jour où elles nous sont offertes !

**François de Menthon** conclut le débat en déclarant qu'il va demander à M. Moch les éclaircissements suivants :

- quelle est exactement la situation du budget ?
- quelle valeur peut-on donner aux bruits qui ont circulé sur l'attribution d'un secrétariat d'Etat à l'Information ?
- quelle sera la structure du ministère de la Défense nationale ?
- que fera le Gouvernement au sujet de l'amnistie ?
- quelle sera sa politique en Algérie ?



● comment seront "distribués" les secrétariats d'Etat à l'Education nationale ?

● quel sera le programme financier ?

**Jean Letourneau** (Sarthe), membre de la délégation MRP

auprès de M. Moch. - J'ai l'intention de faire savoir au président du Conseil que le MRP maintient son refus de prendre les postes économiques et de lui demander de nouvelles bases de discussion.

## SAMEDI 15 OCTOBRE à 18 heures

### Le Groupe MRP à la recherche de ses repères

**François de Menthon** informe le Groupe que Jean Letourneau et Pierre Pflimlin sont reçus en ce moment par M. Moch et que l'entretien porte sur le programme économique et financier du futur gouvernement.

**Robert Bichet** (Seine-et-Oise). - Je ne comprends pas l'évolution des pourparlers ! Le MRP accepte aujourd'hui ce qu'il refusait hier !

**Joannès Dupraz** (Indre-et-Loire). - Oui ! Je regrette que le MRP accorde aux radicaux et aux socialistes tous les postes politiques et électoraux pour se contenter des postes de gestion.

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne). - Le MRP peut accepter les Finances et les Affaires économiques à la condition d'obtenir également le Travail et l'Agriculture.

**Pierre Abelin** (Vienne). - Comme nous nous orientons vers une nouvelle inflation, j'estime que la politique économique qui est aujourd'hui nécessaire sera difficile à appliquer.

**Fernand Bouxom** (Seine). - Ne cédon pas sur les avantages familiaux.

**Maurice Schumann** (Nord). - Je pense pouvoir dégager les deux tendances qui apparaissent dans le Groupe : refuser les propositions qui nous sont faites ou les accepter, tout le monde étant d'accord cependant pour éviter d'apparaître comme ceux qui refusent d'assumer leurs responsabilités. Ces deux tendances sont donc conciliables : à l'unanimité, le Groupe MRP accepte les responsabilités économiques à la condition qu'un programme préalable soit défini et que les moyens de l'appliquer soient assurés.

**Max André**, ancien conseiller de la République de la Seine, membre de l'AUF. - Le MRP doit refuser la nomination d'un secrétaire d'Etat socialiste chargé de l'Indochine.

**L'abbé Pierre** (Meurthe-et-Moselle). - Je rappelle que l'accord avait été réalisé au sein du Groupe MRP pour refuser les responsabilités économiques. Je pense toutefois qu'il pourrait les accepter à la condition d'obtenir les moyens d'y faire face.

**François de Menthon** et **Maurice Schumann**. - C'est exactement ce que demande la délégation MRP.

**Lionel de Tinguy**. - Je regrette que le manque d'assiduité de nombreux membres du Groupe aux réunions nous oblige chaque fois à reprendre le débat à son point de départ... Les conditions que nous mettons à notre accord ne seront pas très solides pour l'opinion publique. Je crois que si nous participons au gouvernement nous devons nous y engager à fond.

**Pierre Abelin** (Vienne). - Non, nos ministres doivent être assurés au préalable d'avoir les moyens nécessaires.

**Pierre Pflimlin** (Bas-Rhin). - Rectificatif : M. Moch est prêt à accorder tous les pouvoirs nécessaires à ceux qui seront chargés des responsabilités économiques mais il n'a pas pu encore présenter un programme... Je fais remarquer que la liberté des salaires aboutira à une hausse généralisée, ce qui

provoquera une hausse des prix industriels. Dans ces conditions, les prix agricoles ne pourront être tenus que si les agriculteurs acceptent de nouveaux et lourds sacrifices. La question se pose donc de savoir si le MRP peut aujourd'hui prendre la responsabilité d'imposer à la classe paysanne de tels sacrifices.

**Léo Hamon** (Seine), sénateur. - Il n'est pas logique de la part du MRP de refuser les responsabilités économiques dans un gouvernement présidé par un socialiste, alors qu'il n'est pas exclu qu'il devra les assumer dans un gouvernement présidé par un radical.

**Hachémi Benchennouf** (Constantine). - J'avais demandé des précisions sur la politique du Gouvernement en Algérie.

**François de Menthon**. - Sur ce point, la réponse de M. Moch n'est pas satisfaisante.

**Hachémi Benchennouf**. - Donc, le MRP doit refuser que soit nommé un secrétaire d'Etat à l'outre-mer qui ne soit pas MRP.

**Ernest Pezet**, président du Groupe MRP du Conseil de la République. - Il faut amener M. Pleven et M. René Mayer à prendre une position claire sur la politique économique afin d'éviter qu'ils ne torpillent l'expérience MRP dans les prochains jours.

**Francisque Gay** (Seine). - Je rappelle que nous ne savons pas encore si les membres du MRP pressentis pour entrer au Gouvernement acceptent ce qui leur est proposé.

**Francine Lefebvre** (Seine). - Les radicaux acceptent-ils qu'un secrétaire d'Etat socialiste soit nommé pour l'Indochine ?

**Bertrand Chautard** (Ardèche). - Dans le cas où le MRP désirerait rompre, il existe un point de rupture sur les allocations familiales.

**Jean Cayeux** (Seine). - Oui !

**François de Menthon**. - J'en vois aussi d'autres ; l'Indochine, l'amnistie...

**Robert Buron** (Mayenne). - Décidons-nous ! Choisissons entre la poursuite des négociations avec M. Moch ou rompons avec lui, donc choisissons les concessions possibles ou les points de rupture.

**Robert Bichet** (Seine-et-Oise). - Poursuivons les négociations sur les sujets déjà discutés.

**Francisque Gay**. - N'oublions pas que les membres du MRP pressentis ont déjà dit qu'ils ne pouvaient pas actuellement accepter les propositions de M. Moch.

**Pierre Dominjon** (Ain). - Je demande que le MRP conserve les mêmes ministres dans les mêmes ministères.

**Ernest Pezet**. - C'est précisément la conclusion de la Commission Exécutive du MRP.

**Paul Coste-Floret** (Hérault). - Une telle exigence ne serait pas comprise par l'opinion publique... Le MRP doit réclamer l'Intérieur, le Travail et les Travaux Publics et offrir aux socialistes les Finances, les Affaires économiques et la Production industrielle.

*Quand on vous parle du MRP dans les médias, c'est très souvent tout faux !  
Il est vrai que c'est rare qu'on en parle. Mais est-ce une consolation ?*

## DIMANCHE 16 OCTOBRE à 10 heures

### Pourquoi ne pas répartir les responsabilités économiques entre les partis associés dans la majorité ?

- Paul Coste-Floret** (Hérault). - J'ai obtenu satisfaction de M. Moch au sujet de la structure du ministère de la France d'outre-mer.
- Jean Letourneau** (Sarthe). - Il n'est pas possible de rompre avec M. Moch sous prétexte qu'il ne nous donne pas satisfaction au sujet d'un programme économique puisqu'il nous a donné son accord et son soutien.
- Robert Schuman** (Moselle). - Chaque parti devrait recevoir sa part des responsabilités.
- Robert Bichet** (Seine-et-Oise). - Que M. Moch prenne lui-même les Finances !
- François de Menthon**. - Cette suggestion lui a été faite mais il a refusé.
- Roger Devémy** (Saône-et-Loire). - Le MRP a-t-il des hommes capables de réaliser la réforme de l'Etat et la réforme administrative ? Pas question d'accepter un radical aux Anciens Combattants !
- Ernest Pezet**. - Pourquoi pas un protocole d'accord signé par les leaders des groupes de la majorité ?
- Joseph Dumas**. - Je le redis : il est inadmissible de la part du MRP de refuser aujourd'hui les responsabilités qu'il a toujours réclamées !
- Maurice Guérin**. - Prendre nos responsabilités ne signifie pas prendre toutes les responsabilités.
- Robert Schuman**. - Il est inutile de nous laisser bousculer. Nous devons conserver le temps nécessaire à la réflexion.
- Georges Bidault**. - Nous devons obtenir de M. Moch de faire partager les responsabilités économiques par tous les associés au Gouvernement.
- Alfred Coste-Floret**. - Nos représentants doivent obtenir de M. Moch son accord pour la politique familiale que nous entendons mener en application des décisions de notre Comité national.
- Jean Letourneau**. - M. Moch a donné son accord personnel pour mener cette politique.
- Fernand Bouxom**. - Je m'en réjouis mais j'estime néanmoins nécessaire d'avoir aussi l'accord préalable des ministres.
- Robert Schuman**. - M. René Mayer m'a dit qu'il était personnellement opposé à la demande du MRP concernant les familles (indemnités complémentaires). Il est donc essentiel d'obtenir l'accord des Radicaux.
- André Burlot** (Loir-et-Cher). - Je remarque que l'on offre au MRP les ministères périlleux et que l'on accorde aux autres les ministères de tout repos.
- Françine Lefebvre**. - Comme Joseph Dumas, je crois que nous ne pouvons pas refuser les responsabilités économiques.
- Paul Bacon**. - Non, j'estime que le MRP ne peut pas accepter que toutes les responsabilités pèsent sur lui dans un gouvernement qui n'est pas présidé par l'un des siens. Cela dit, ne rompons pas mais poursuivons les négociations avec la volonté d'aboutir ; elles pourraient reprendre sur la base suivante : le MRP refuse le ministère des Finances.
- Maurice-René Simonnet**. - Non, ne séparons pas les Finances de l'Economie nationale ! Il faut accepter ou refuser le tout.
- Joannès Dupraz** (Indre-et-Loire). - Je vois les choses comme André Burlot.
- Jean Catrice**. - J'approuve la réserve formulée par Simonnet.
- Lionel de Tinguy**. - Je trouve opportune la proposition de Paul Bacon.
- Gabriel Valay**. - J'approuve Simonnet et Catrice.
- Pierre Abelin**. - Il est nécessaire de connaître la véritable situation budgétaire.
- Pierre Pflimlin**. - Je rejoins Simonnet, Catrice et Valay.
- Robert Schuman**. - J'approuve Bacon et de Tinguy.
- Pierre Pflimlin**. - J'insiste : le MRP a toujours réclamé la résurrection du ministère de l'Economie nationale et cette résurrection n'est pas possible si le ministère des Finances est confié à un modéré.
- François de Menthon**. - Il nous faut choisir entre l'acceptation, le refus et la formule de Robert Schuman (confier à chacun des partis de la majorité sa part des responsabilités).
- Françine Lefebvre**. - Une équivoque subsiste : s'agit-il de répartir les portefeuilles économiques ou seulement les responsabilités ?
- Joseph Dumas**. - Je me pose les mêmes questions.
- Gabriel Valay**. - Il faut répartir les responsabilités et non pas les portefeuilles.
- Maurice-René Simonnet**. - C'est bien mon avis.
- Roger Devémy**. - La formule Schuman n'a pas été suffisamment discutée.
- Raymond Moussu**. - Mieux vaudrait discuter uniquement de l'attribution du ministère des Finances ; c'est là que ça bloque !
- Fernand Bouxom**. - Je suis d'un avis opposé.
- Pierre Pflimlin**. - J'insiste de nouveau sur la gravité qu'il y aurait à séparer les Finances et l'Economie nationale... Voici ce que propose Robert Schuman : associer tous les groupes de la majorité aux responsabilités économiques et procéder ensuite à la répartition des portefeuilles.
- Robert Schuman**. - Je ne vous contredis pas.
- Pierre-Henri Teitgen**. - J'approuve Pflimlin.
- Paul Verneyras** (Seine). - Moi aussi.

**Conclusion** : le Groupe MRP se prononce :

- contre le refus des propositions de M. Moch par 20 voix contre 5 ;
- contre l'acceptation pure et simple de ces propositions par 22 voix contre 8 ;
- pour la formule Schuman explicitée par Pflimlin, par 22 voix.

## DIMANCHE 16 OCTOBRE à 15 heures

### Le grain de sable : l'idée d'un protocole d'accord que rejettent les radicaux

- François de Menthon**. - Georges Bidault, Maurice Schumann et moi-même venons d'avoir un entretien avec M. Moch. En vertu des décisions du Groupe (1), ils lui ont proposé de faire partager les responsabilités économiques par les différents groupes de la majorité au moyen d'un **protocole d'accord**. Ils ont précisé que, dans le cas où cette formule ne pourrait pas être retenue, ils lui proposaient de répartir les portefeuilles économiques entre les différents groupes. Le président du Conseil leur a répondu que **le MRP et les radicaux s'adonnaient ainsi à un jeu de cache-cache** et qu'il voulait en finir

au plus vite. Il leur a renouvelé l'assurance que lui-même et les ministres socialistes soutiendraient sans défaillance l'expérience économique du MRP. En revanche, il considère que le protocole d'accord réclamé par le MRP est impossible à réaliser, les radicaux le considérant comme un refus du MRP de prendre ses responsabilités.

**Maurice Schumann.** - Je propose au Groupe de discuter une transaction proposée par Paul Coste-Floret et adoptée par la Commission exécutive.

**Paul Coste-Floret.** - La voici : il s'agit pour le MRP d'accepter les portefeuilles économiques à la condition d'obtenir la caution politique du président du Conseil, ce dernier se chargeant lui-même des Finances et des Affaires économiques et se faisant seconder par des secrétaires d'Etat MRP au Budget et aux Affaires économiques.

**Robert Bichet.** - Ce n'est pas la décision prise ce matin par le Groupe ! Je suis hostile à cette transaction.

**Georges Bidault.** - Cette transaction ne serait pas efficace puisqu'elle ne résoudrait pas le litige, qui réside essentiellement dans le refus des radicaux de se prononcer sur un programme économique. Il s'agit pour le MRP de choisir entre le refus et l'acceptation. En cas de refus, M. Moch renoncera et M. René Mayer lui succédera.

**Jean Letourneau.** - Je constate que le Groupe est parvenu exactement au point où il refusait d'aller... Je ne suis pas candidat au ministère des Finances et je n'accepterai ce poste que si le Groupe unanime me demande de l'accepter.

**Louis Siefridt.** - Le Groupe doit accepter les responsabilités économiques après s'être assuré de l'appui des radicaux et aussi de l'appui de la radio et des journaux gouvernementaux.

**Roger Devémy.** - Oui, l'engagement des radicaux est indispensable.

**Maurice Schumann.** - Si l'on va au refus, mieux vaudrait qu'il vienne de Jean Letourneau lui-même, ce qui permettrait au Groupe MRP de ne pas prendre officiellement une position hostile aux radicaux. Cela dit, la transaction proposée par Paul Coste-Floret me paraît intéressante dans la mesure où

elle permet de transformer la caution personnelle du président du Conseil en une caution politique.

**Bertrand Chautard.** - Il nous faut le ministère de l'Information pour défendre notre politique économique.

**Marie-Madeleine Dienesch** (Côtes-du-Nord). - Les futurs ministres MRP devraient bien préciser si leur programme est conforme ou non à la motion votée par le Comité national.

**Robert Schuman.** - La transaction imaginée par Paul Coste-Floret ne résout pas les problèmes que posent les radicaux. A mon avis, le MRP devrait donner son accord à M. Moch avec des réserves qui seraient consignées dans une lettre destinée à la publication après la formation du Gouvernement. Ces réserves feraient état de la pression inadmissible à laquelle le président du Conseil soumet actuellement le MRP.

**Pierre Dominjon.** - Jean Letourneau a refusé le ministère des Finances que lui offrait M. Moch, parce qu'il se serait déclaré incompetent. Mais, maintenant, que pense-t-il faire, que peut-il faire ?

**Pierre Truffaut.** - Oui à la solution proposée par Robert Schuman !

**Jean Letourneau.** - Il m'est impossible d'avoir un programme financier tout de suite. Mais, de toute façon, je sais d'avance que je ne pourrai pas faire la politique que souhaitent les militants MRP.

**Robert Schuman** (membre de la prochaine délégation du MRP auprès de M. Moch). - Je propose de lui dire ceci : "Le MRP considère que votre gouvernement a un défaut dans sa structure car les responsabilités y sont mal réparties. Vous refusez néanmoins de modifier cette structure et vous mettez le MRP en demeure de se prononcer. Le MRP proteste contre cette mise en demeure ; il en prend acte et décline d'avance la responsabilité des difficultés qui résulteraient éventuellement du manque d'accord préalable entre les différents ministres."

**Conclusion :** le Groupe adopte la proposition de Robert Schuman par 33 voix et 10 absentions.

## DIMANCHE 16 OCTOBRE à 18 heures

### Les mêmes billes continuent à rouler...

**Jean Letourneau.** - Les radicaux réclament l'Information. Ils sont opposés à mes idées sur la Fonction publique. Dans ces conditions, je confirme mon refus d'accepter les Finances.

**Maurice Schumann.** - J'ajoute que Jean Letourneau a appris de Messieurs Pleven et Mayer eux-mêmes que le RGR a refusé tout poste économique. Je propose le communiqué suivant :

*"Le Groupe MRP, auquel le président du Conseil investi a proposé l'ensemble des responsabilités économiques et financières dans le futur gouvernement, a décidé de les accepter sous condition qu'un accord préalable ait été conclu entre tous les associés sur un plan d'application immédiate. Le Groupe souhaite que le gouvernement soit constitué dans les délais les plus brefs dès que cet accord aura été constaté."*

**Robert Schuman.** - Le président du Conseil considérera ce communiqué comme la volonté du MRP de rompre.

**Léo Hamon.** - Faisons en sorte qu'il n'en soit pas ainsi !

**Jean Letourneau.** - Oui au projet de communiqué.

**Robert Buron.** - je ne crois pas que ce communiqué signifie rupture.

**Robert Schuman.** - Si !

**Pierre Pflimlin.** - Je suis de l'avis de Buron.

**Jean Letourneau.** - Je rappelle qu'il ne m'est pas possible de présenter immédiatement un programme financier.

**Robert Buron.** - Mais alors que fera Letourneau si Moch obtient l'accord que nous demandons avec les radicaux ?

**Francisque Gay.** - Le protocole d'accord que nous avons envisagé reste nécessaire.

**Eugène Rigal.** - Permettez-moi de m'étonner que le MRP n'ait pas d'idées sur un programme financier !

**André Colin.** - Le communiqué qui nous est proposé traduit un durcissement par rapport aux propositions que Robert Schuman a faites à M. Moch au milieu de la journée.

**François de Menthon.** - Non, les deux attitudes ne sont pas contradictoires.

**Conclusion :** mis aux voix, le projet de communiqué de Maurice Schumann est adopté par 26 voix contre 5 et 10 absentions.

(1) NDLR : à la vérité, il convient d'ajouter "et de la Commission exécutive."



## DIMANCHE 16 OCTOBRE à 21 heures

**Françine Lefebvre** (vice-présidente du Groupe) informe ses collègues qu'à la lecture du communiqué M. Moch a téléphoné au président de la République pour lui dire que de nouvelles difficultés se présentaient.

## LUNDI 17 OCTOBRE à 9 heures

### Le mur est toujours là, mais le MRP accepte finalement d'exercer les responsabilités économiques

**François de Menthon.** - J'ai eu l'occasion de rappeler à M. Moch la position du Groupe MRP, notamment son désir d'obtenir l'accord préalable de Messieurs René Mayer et René Pleven sur le programme économique. M. Moch m'a alors invité à rencontrer ces deux collègues.

**Jean Letourneau.** - A la suite de cette invitation, j'ai moi-même rencontré Messieurs René Mayer et René Pleven. Cette entrevue n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux. Le RGR se dit opposé à la création d'impôts nouveaux et disposé à réduire, si c'est nécessaire, le programme des investissements. Devant ces réserves, j'avais l'intention de refuser le portefeuille des Finances, mais, à la demande du président du Groupe, je ne l'ai pas annoncé officiellement.

**François de Menthon.** - J'ajoute que Messieurs René Mayer et René Pleven estiment qu'il est possible de faire baisser certains prix.

**Fernand Bouxom.** - L'accord préalable entre les groupes de la majorité reste plus que jamais nécessaire.

**Pierre Pflimlin.** - La conversation entre Letourneau et Messieurs René Mayer et René Pleven n'a été qu'officieuse ; elle n'équivaut donc pas à l'accord préalable réclamé...

**Robert Bichet et Pierre Truffaut.** - Oui, le Groupe doit donc maintenir sa position.

**André Denis.** - Je reprends à mon compte la proposition faite hier par Robert Schuman : envoi d'une lettre à M. Moch formulant les réserves du Groupe et destinée à la publication après la formation du gouvernement.

**Abbé Albert Gau.** - D'accord ! J'ajoute que les assurances que nous pouvons attendre légitimement de M. Moch seront, de toute façon, plus grandes que celles que pourront donner les radicaux.

**André Colin.** - Attention, l'unité du Mouvement commande que le Groupe ne se contredise pas du jour au lendemain.

**Jean Letourneau.** - Mon entretien avec Messieurs René Mayer et René Pleven ne dissipe pas les incertitudes. Au contraire. Les interrogations se multiplient. En fait, le choix est devenu purement politique. Si l'on se refuse à la rupture, on peut prétendre, afin de sauver la face, que les conversations qui viennent d'avoir lieu officieusement ont permis un accord sur les grandes lignes.

**Léo Hammon.** - Nous n'avons pas obtenu satisfaction. Le communiqué des radicaux constitue une manœuvre politique tendant à faire apparaître le MRP comme le responsable d'une rupture éventuelle... Cependant, en cas de rupture, le candidat radical qui nous sera présenté ne nous donnera certainement pas plus d'assurances que Messieurs René Mayer et René Pleven ne nous en donnent aujourd'hui. En conséquence il nous faut choisir entre deux inconvénients : le "oui" à M. Moch dans les conditions actuelles ou la candidature suivante, celle d'un radical, les assurances étant les mêmes dans les deux cas.

**Alfred Coste-Floret.** - Restons-en à notre position d'hier.

**Ernest Pezet.** - Il y a quelques points sur lesquels il est nécessaire de s'entendre mais aussi des difficultés qui me paraissent inévitables.

**Joseph Dumas.** - Je croyais jusqu'à maintenant que le MRP

avait un programme de réforme fiscale qui pouvait éviter la création de nouveaux impôts ! Je constate que M. Jules Moch est le premier candidat à la présidence du Conseil qui ait eu le courage de prendre une position nette sur le problème de l'enseignement libre. Et je pense que le MRP ne pourra pas avoir les mêmes exigences avec un candidat radical. Ne rompons pas avec M. Moch !

**Robert Schuman.** - Il convient de choisir entre un "oui" assorti de réserves formulées d'une façon ou d'une autre et une position de repli consistant à accepter une partie seulement des responsabilités économiques qui nous sont offertes... J'ajoute ceci : en cas d'échec de M. Jules Moch, je n'accepterai pas de tenter de résoudre une crise provoquée par un désaccord entre socialistes et radicaux... Le MRP n'a pas politiquement le droit de faire échouer la tentative de M. Jules Moch.

**Charles Barangé.** - Je ne suis pas d'accord : nous ne pouvons pas nous engager avec de telles menaces de dissociation au sein du Gouvernement.

**René Charpentier.** - De toute façon, Jean Letourneau ne peut accepter le ministère des Finances que sous bénéfice d'inventaire.

**Robert Schuman.** - Je propose un communiqué formulant les réserves du MRP en même temps que son acceptation.

**Abbé Pierre.** - Que Le MRP rende public son programme économique, ce qui équivaudrait à un engagement de nos partisans (s'ils ne réagissaient pas).

**Georges Bidault.** - Du moment que Robert Schuman - il vient de nous le dire - nous dit qu'il refusera de dénouer la crise, il nous reste à choisir entre M. Moch et un radical et, en cas d'échec de M. Moch, entre un radical et la dissolution de l'Assemblée Nationale. Cependant, la dissolution n'est pas une formule valable si elle intervient dans l'anarchie.

**Pierre Pflimlin.** - Oui, mais en restant sur la position adoptée hier.

**François de Menthon.** - Cela équivaut à rompre !

**Pierre Pflimlin.** - Si Jean Letourneau et moi-même entrons dans le Gouvernement, nous serons obligés de nous opposer aux revendications des syndicats et aux demandes des militants MRP.

**Françine Lefebvre.** - Pas d'accord ! Je considère que les ministres MRP, Pflimlin et Letourneau en particulier, sont capables de gagner la confiance des militants.

**Jean Letourneau.** - Je me sens solidaire de Pflimlin.

**Charles Barangé.** - Je propose à Robert Schuman de préciser dans son projet de communiqué que le Groupe MRP est décidé à éviter une nouvelle expérience de dissociation intérieure du Gouvernement.

**Robert Schuman.** - D'accord !

### Conclusions :

1° La modification proposée par Pflimlin au texte Schuman est repoussée par 29 voix contre 16 et 4 abstentions.

2° Le texte Schuman, amendé par Barangé, est adopté par 36 voix contre 7 et 10 abstentions.

3° Le Bureau national du MRP va se réunir.

### Texte du communiqué adopté par le Groupe MRP :

"Le MRP, décidé à éviter une expérience renouvelée de dissociation intérieure du Gouvernement, regrette que les autres partis de la majorité n'aient pas cru pouvoir accepter préalablement à la formation du ministère la recherche d'un accord sur les mesures essentielles immédiates à prendre dans le cadre de la déclaration ministérielle.

"Mais soucieux de ne pas mettre en échec la tentative de M. Jules Moch et conscient de la solidarité qui, de toute nécessité, liera les partis associés au Gouvernement dans les décisions qui leur seront communes, il accepte les responsabilités qui lui ont été proposées."

Au moment d'être publié, à la mi-journée de ce lundi 17 octobre, ce texte est modifié par le Bureau national et devient ce qui suit.

### Texte du communiqué publié par le MRP :

"Le MRP, décidé à éviter une expérience renouvelée de dissociation du Gouvernement, regrette que les mesures immédiates d'application de la politique définie dans la déclaration ministérielle n'aient pu être précisées préalablement à la formation du gouvernement.

"Mais soucieux de ne pas mettre en échec la tentative de M. Jules Moch et conscient de la solidarité qui, de toute nécessité, liera les partis associés au Gouvernement dans les décisions qui leur seront communes, il accepte les responsabilités qui lui ont été proposées."

Dans ce second texte, la mise en cause explicite des "autres partis de la majorité" disparaît.

## LUNDI 17 OCTOBRE à 15 heures

### Nouveau grain de sable : l'attribution de l'Information

**François de Menthon.** – Je vous informe que le Bureau national a modifié la rédaction du communiqué que vous aviez adopté ce matin... La formation du Gouvernement est retardée par le refus des radicaux de renoncer à l'Information qui leur avait été promise avant l'investiture. J'ai fait savoir à M. Moch que le MRP ne pouvait que s'en tenir à la liste ministérielle proposée, dans laquelle l'Information était rattachée à la présidence du Conseil et attribuée à un socialiste.

**Jean Letourneau.** – Le moment est venu de poser un certain nombre de principes pour l'attribution des autres secrétariats d'Etat.

**Maurice Schumann.** – Le conflit se situe actuellement entre les socialistes et les radicaux. M. Moch en est le seul responsable car il fait plusieurs promesses contradictoires.

**André Denis.** – Le moment est critique. Les radicaux sont près d'arriver à leurs fins : faire échouer M. Moch et en rejeter la responsabilité sur le MRP.

**François de Menthon.** – Le MRP s'en tient aux propositions de M. Moch, comme les radicaux. Le malheur veut que ces propositions soient contradictoires, comme le dit Schumann.

**André Colin.** – Je demande au Groupe de faire confiance à son Bureau afin de poursuivre les négociations.

**Germaine Peyroles.** – Nous ne pouvons pas céder après avoir fait d'aussi nombreuses concessions.

**Alfred Coste-Floret.** – Je me demande si l'affaire de l'Information vaut la peine de faire échouer la tentative de M. Moch.

**Francisque Gay.** – Il ne s'agit pas d'une exigence MRP mais d'une assurance de M. Moch.

**Robert Buron.** – Laissons les socialistes et les radicaux poursuivre leurs négociations ! Il est sûr que les socialistes ne sont pas plus disposés que le MRP à abandonner l'Information aux radicaux.

*A 20 heures, ce 17 octobre, Jules Moch quitte l'Elysée où il vient d'informer Vincent Auriol qu'il renonçait à sa tâche. Il déclare : "... Mes efforts durant quarante-huit heures se sont heurtés à toutes sortes de difficultés. En outre M. Letourneau m'a informé qu'en raison de ces difficultés il ne pouvait plus m'apporter son concours..."*

## MARDI 18 OCTOBRE à 14 heures

### Ce sont bien les radicaux qui ont fait échouer Jules Moch : c'est même écrit dans "Le Populaire", journal de la SFIO

**François de Menthon.** – Appelés successivement par le président de la République, Robert Schuman, Georges Bidault et moi-même avons décliné l'offre qu'il nous faisait de solliciter l'investiture de l'Assemblée Nationale. Nous avons justifié ce refus en marquant bien que les radicaux étaient les véritables responsables de l'échec de M. Jules Moch.

**Jean Letourneau.** – J'ai fait savoir hier à M. Jules Moch que je ne pouvais plus lui apporter mon concours parce que je ne pouvais pas assumer de lourdes responsabilités dans un tel climat. M. Jules Moch l'a d'ailleurs bien compris ainsi.

**Philippe Farine et Louis Bour.** – Définissons un plan de discussion.

**Paul Verneyras. (Seine)** – La délégation MRP devrait toujours être composée de la même façon.

**François de Menthon.** – Pourquoi pas ? Je propose Bidault et moi-même.

*Consulté, le Groupe donne son accord.*

**Auguste Farinez.** – Il faut que le MRP conserve l'Agriculture !

**Georges Bidault.** – Je constate que "Le Populaire" place bien

la responsabilité chez les radicaux. Cela dit, je rappelle que le MRP se trouve en face d'une nouvelle perspective radicale et je précise qu'à mon avis il convient de n'avoir d'exclusive contre aucun des membres de la majorité républicaine mais qu'en revanche il est nécessaire de savoir ce que veut faire le candidat, avec qui il compte agir et quelle structure il donnera à son gouvernement... Il faut sauvegarder la majorité républicaine en prenant garde de ne pas nous aliéner ni les socialistes ni les radicaux ni les modérés. Il serait en effet sans intérêt de risquer la dissolution sans un but précis.

**Eugène Rigal.** – Je crois savoir que les radicaux refuseront d'examiner un programme, quel qu'il soit, avant la formation du Gouvernement, parce qu'ils considèrent que le programme est affaire de gouvernement et non pas de parti.

**Charles Barangé.** – Je reprends une parole de Georges Bidault. "Il ne faut pas introduire les mœurs de la Troisième République dans la Constitution de la Quatrième." Et je constate que précisément cette Constitution de la Quatrième aurait dû permettre à notre ami Letourneau de se présenter

Durant le quatrième trimestre de 1949,  
 CES 11 DÉPUTÉS, PARMIS BEAUCOUP  
 D'AUTRES, ONT PARTICIPÉ ACTIVEMENT  
 AUX TRAVAUX ET AUX DÉBATS DU  
 GROUPE MRP, QUI ÉTAIT PRÉSIDÉ PAR  
 FRANÇOIS DE MENTHON



Philippe FARINE  
 né le 1<sup>er</sup> mai 1917 à Marseille

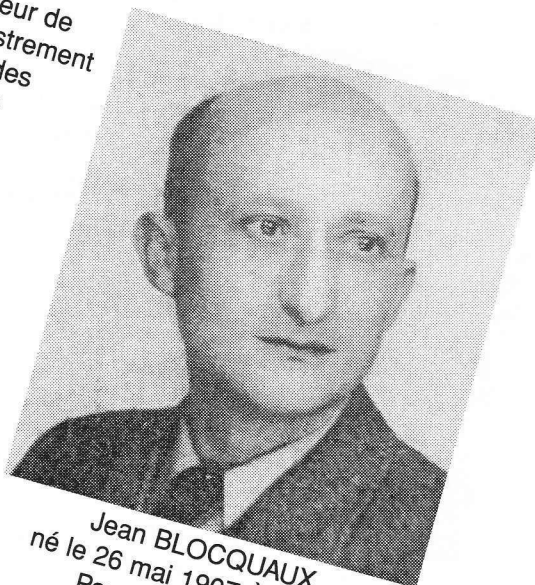
Avocat  
 Député  
 des Basses-  
 Alpes



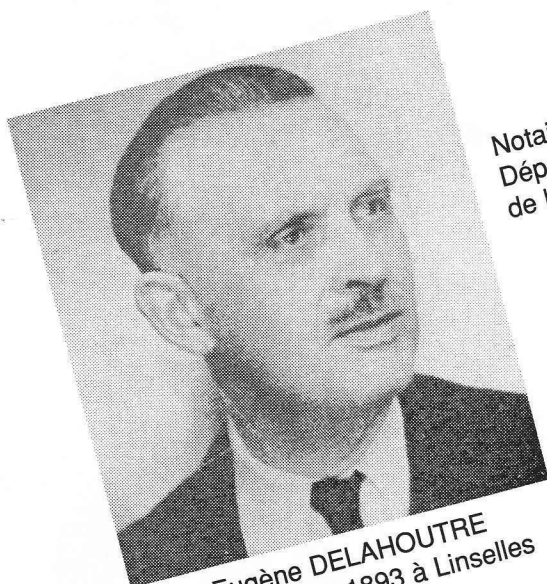
Pierre GABELLE  
 né le 2 mai 1908 à Cour-Cheverny  
 (Loir-et Cher)

Comptable  
 Député  
 du Loiret

Inspecteur de  
 l'Enregistrement  
 Député des  
 Ardennes



Jean BLOCQUAUX  
 né le 26 mai 1907 à Novion-  
 Porcien (Ardennes)



Eugène DELAHOUTRE  
 né le 4 février 1893 à Linselles  
 (Nord)

Notaire  
 Député  
 de l'Oise

Chef de district  
 à la SNCF  
 Député de la  
 Loire (co-listier  
 de G. Bidault)



Henri BERGERET  
 né le 21 Août 1897 à Sennecey-  
 le-Grand (Saône-et-Loire)





Employé  
Député  
de la Loire-  
Inférieure

Edouard MOISAN  
né le 25 avril 1902 à Marseille

Assureur  
Député du  
Loire-et-Cher



André BURLLOT  
né le 6 août 1897 à Saint-Brieuc  
(Côtes-du-Nord)



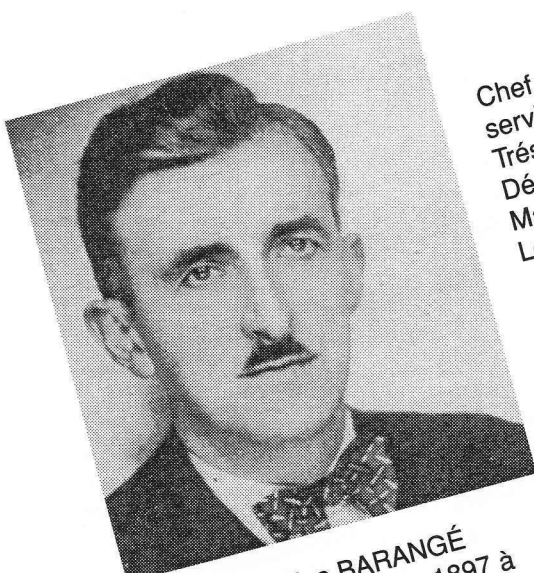
Agriculteur  
Député  
des Hautes-  
Pyrénées

Charles d'ARAGON  
né le 10 novembre 1911 à Bourges

Médecin  
Député de la  
Manche



Etienne FAUVEL  
né le 17 octobre 1899 à Coutances  
(Manche)



Chef de  
service du  
Trésor  
Député du  
Maine-et-  
Loire

Charles BARANGÉ  
né le 21 décembre 1897 à  
Beaulieu-sur-Layon (Maine-et-Loire)

Professeur  
d'histoire  
Député du  
Gard



Edouard THIBAULT  
né le 27 septembre 1912 à Sablé  
(Sarthe)

dès cet après-midi, sans discussion préalable, avec un programme, devant l'Assemblée Nationale.

**Françine Lefebvre.** – Le Groupe prend trop au sérieux le cérémonial de l'investiture. Soyons plus pratiques !

**François Reille-Soult.** – Je regrette l'échec de M. Moch, qui avait l'avantage de prendre une position nette sur l'enseignement libre.

## II. LA TENTATIVE ET L'ÉCHEC DE RENÉ MAYER

*Le 18 octobre, Vincent Auriol propose à Henri Queuille de se succéder à lui-même. Il se heurte à un refus. Il fait appel alors à René Mayer, député d'Algérie, ancien ministre des Finances dans le Gouvernement Robert Schuman.*

### MERCREDI 19 OCTOBRE à 11 heures

#### Accueil sans surprise

**Georges Bidault** rapporte devant le Groupe l'entretien que François de Menthon et lui-même ont eu avec M. René Mayer la veille.

● Le candidat entend donner satisfaction au MRP au sujet des avantages familiaux, "dans la mesure des possibilités financières". Il n'exclut pas une baisse autoritaire des prix, mais il estime beaucoup plus efficaces le maniement des crédits et les importations.

● Il croit qu'il lui sera difficile d'affronter avec la même franchise que M. Jules Moch le problème de l'enseignement libre. Toutefois, si le Conseil d'Etat déclarait que l'application du décret Poinso-Chapuis était inutile, son gouvernement ne se solidariserait pas avec une demande d'abrogation du décret.

● Il a été prévenu des difficultés politiques que soulèveraient au MRP un changement trop profond dans la répartition des portefeuilles ainsi que le fait de poser le problème de la loi électorale.

● En conclusion, Georges Bidault estime que le MRP ne peut pas faire échec à M. René Mayer sans motifs proportionnés aux conséquences qu'aurait cet échec.

**Fernand Mauroux** (Gers), constatant que l'inflation et le ralentissement des travaux d'équipement sont inévitables, estime que l'expérience Moch menaçait bien de faire échouer le MRP aux postes économiques. Il dit que le ministère des Finances est noyauté depuis le passage de M. René Mayer rue de Rivoli par "une équipe de capitalistes".

**Raymond Moussu** pose une question sur les subventions aux engrais pour les agriculteurs.

**Jean Cayeux** rappelle que M. René Mayer reste pour l'opinion publique l'homme du "prélèvement" qui a frappé les sociétés à 1% et le petit commerce à 3%. Il invite les négociateurs du Groupe à faire retrouver quelque crédit au MRP en amenant M. René Mayer à déclarer qu'il protégerait le petit commerce.

**René Charpentier** se dit inquiet à propos de l'agriculture.

**Pierre Truffaut** demande que Lecourt reste à la Justice.

**François de Menthon** dit que le candidat s'est engagé à garantir les prix agricoles et qu'il pense procurer de nou-

velles ressources au Trésor en augmentant l'impôt sur les salaires.

**Jean Labrosse** (Var) fait remarquer que cet impôt touche toutes les petites entreprises.

**Paul Gosset** (Nord), rappelle que M. Maurice Petsche, ministre des Finances sortant, a préféré un projet destiné à frapper les grosses sociétés. Il demande que ce projet ne soit pas oublié.

**Pierre Abelin** (Vienne) réclame une plus forte répression de la fraude fiscale et cite l'exemple des Etats-Unis où la fraude a été réprimée si sévèrement qu'elle n'existe plus, pour ainsi dire.

**Marcel Poimboeuf** (Vosges) rappelle qu'il a été question de demander aux sociétés d'établir un plan comptable.

**Jean Catrice** (Nord) considère comme insensée l'idée d'augmenter l'impôt sur les salaires. Il importe, selon lui, de réprimer la fraude fiscale. Il rappelle l'importance des ventes sans facture.

**Robert Buron** invite ses collègues à ne pas formuler des exigences ou des exclusives mais à faire sentir aux négociateurs du MRP un certain nombre de courants que nous inviterons M. René Mayer à suivre s'il veut assurer toutes ses chances de succès. Il ajoute que M. René Mayer obtenant le préjugé favorable de l'ensemble du Groupe, il n'en reste pas moins que le vote de chacun de ses membres dépendra des décisions que le candidat apportera à la tribune.

**Pierre Truffaut** se déclare lui aussi hostile à une augmentation de l'impôt sur les salaires.

**Auguste Farinez** demande que Pflimlin garde l'Agriculture.

**Joseph Dumas** constate avec amertume que cette réunion du Groupe est exempte de la sévérité qui caractérisait les réunions qui ont précédé la formation du Gouvernement Moch. Il ajoute que son préjugé personnel est défavorable à l'égard de M. René Mayer.

**François de Menthon** met aux voix la proposition tactique de Robert Buron : elle est adoptée par 48 voix contre 7.

*(Le nombre des présents est plus important que d'habitude)*

### JEUDI 20 OCTOBRE à 11 heures

#### M. Mayer, M. Moch, même traitement

*La délégation MRP, composée de Georges Bidault, François de Menthon et Ernest Pezet, a été reçue mercredi après-midi par René Mayer.*

**François de Menthon.** – Nous lui avons déclaré que le

Groupe MRP lui accordait le préjugé favorable qu'il était disposé à accorder à tout membre de la majorité républicaine. Mais nous ne lui avons pas caché que l'unité de vote du Groupe serait difficile à obtenir si des réponses précises ne lui étaient pas données sur la **politique agricole**, la **politique**

sociale, les ministères de la Justice et de la France d'outre-mer.

Le candidat s'est borné à en prendre note. Il a toutefois demandé à la délégation s'il convenait de parler dans sa déclaration ministérielle de la question de l'école. Les membres de la délégation lui ont évidemment fait une réponse affirmative.

**Georges Bidault.** – J'ai fait remarquer à M. René Mayer que ce qui serait dit sur l'école libre importerait davantage que le moment où cela serait dit (déclaration ministérielle ou réponses aux questions posées)... Voici, en substance, ses réponses sur une série de sujets :

- D'accord avec le programme de M. Moch sur la prime d'attente aux salariés et le retour aux conventions collectives. "Je considère que le but de toute politique est l'amélioration du niveau de vie" a précisé M. René Mayer.

- Il reste hostile au scrutin proportionnel mais il ne fera pas de la loi électorale un problème de gouvernement.

- Complément familial de la prime aux salariés : il est disposé à donner satisfaction au MRP dans la mesure des possibilités financières.

- Amnistie : il est assez proche de la thèse du MRP.

- Fraude fiscale : il est disposé à employer tous les moyens possibles pour la réprimer.

**Hachémi Benchenouf.** – M. René Mayer a reçu une délégation de députés musulmans – dont moi-même (sans parler) –, à propos de l'Algérie. Il nous a déclaré qu'il fortifierait la position de la France dans le monde musulman. Il n'a pu promettre à l'avance aucun poste ministériel pour un élu algérien (sauf pour lui-même, député d'Algérie).

**Roger Devaux.** – Insistons sur la situation des victimes de la guerre. Il nous a promis de s'efforcer d'améliorer leur sort dans la mesure du possible.

**Georges Bidault.** – Je résume ainsi cette proposition dans ses grandes lignes.

**Jean Letourneau.** – Je résume les réserves formulées dans l'Assemblée sur les demandes du MRP.

**Georges Bidault.** – Je demande que les problèmes de l'Algérie et de l'Alsace soient débattus avec M.

René Mayer.

**André Denis.** – Dans la mesure où M. Jules Moch aurait été tenté de faire une politique de droite en vertu de la loi de l'équilibre ministériel, M. René Mayer sera peut-être tenté de faire une politique de gauche. Cependant il faut compter avec l'inertie des radicaux, qui annule facilement la valeur de leurs promesses... Le MRP peut encore laisser passer cette vague radicale dans l'attente de prendre lui-même le pouvoir. Jusque là il est inutile de faire du zèle et d'apporter à M. René Mayer en bloc toutes les voix du MRP.

**Pierre Truffaut.** – Je voterai pour M. René Mayer car je le considère comme un homme énergique.

**Hachémi Benchenouf.** – J'estime qu'un poste ministériel chargé des problèmes algériens doit être accordé au MRP.

**André Monteil.** – Je fais appel à la discipline des membres du Groupe dans le scrutin d'investiture : un socialiste vient d'échouer, le MRP a refusé, un radical se présente ; il faut voter l'investiture ou nous considérer comme incapables de gouverner.

**Alfred Coste-Floret.** – Pour l'attribution de l'Information, le MRP doit avoir aujourd'hui les mêmes exigences qu'hier.

**Georges Bidault.** – Obtenir des garanties, certes, mais n'entrevoyons pas la tentative de M. René Mayer avec des moyens fragiles et bruyants.

**Louis Siefert.** – Je fais remarquer que les menaces d'indiscipline de vote au sein du Groupe MRP ont fait merveille à l'égard de Messieurs Moch et Mayer.

**André Denis.** – J'ajoute que notre amitié mutuelle entre les uns et les autres ne doit pas souffrir de la couleur de notre bulletin de vote... Il convient aujourd'hui, par la force de la menace, d'obtenir des garanties de M. René Mayer car le danger le plus grave n'est plus ni le RPF ni le Parti communiste mais la Réaction.

**Maurice Lucas.** – Pour l'attribution du ministère de l'Agriculture, soyons aussi fermes que nous l'avons été avec M. Moch.

**François de Menthon.** – Il n'est pas question de décider la discipline de vote en faveur de M. René Mayer puisqu'elle n'a pas été décidée pour M. Moch. Il convient toutefois de voter en ayant conscience de la gravité de la situation.

## JEUDI 20 OCTOBRE à 21 heures

### Forte majorité au Groupe MRP pour l'investiture de M. René Mayer

*M. René Mayer fait sa déclaration ministérielle à la tribune de l'Assemblée le 20 octobre dans l'après-midi.*

*Il reprend pour l'essentiel le programme de M. Jules Moch. Il se rallie à "l'institution d'une prime (aux salariés) exceptionnelle, unique de trois mille francs". Il estime nécessaire et urgent le retour aux conventions collectives de travail.*

*S'agissant de la liberté d'enseignement, il déclare : "L'ampleur des problèmes qui nous attendent et tant d'efforts exigent une unité qui implique un large regroupement des Français attachés à leurs libertés, à toutes leurs libertés, qu'il s'agisse de la liberté de conscience, dont la laïcité est l'expression, ou de la liberté religieuse dont l'exercice effectif a posé récemment, dans l'enseignement, les graves problèmes que nous connaissons."*

*Puis viennent les questions et les réponses.*

*Le Groupe MRP se réunit à 21 heures.*

**Paul Coste-Floret.** – Les réponses de M. René Mayer ont été courageuses et non flatteuses.

**André Monteil.** – Soyons disciplinés. Le MRP ne peut pas se permettre de faire échouer M. René Mayer après avoir refusé de prendre lui-même la responsabilité de former le gouvernement.

**Henri Meck.** – Oui ! La stabilité monétaire dépend de la stabilité ministérielle.

**André Lescorat** (Lot-et-Garonne). – Je voterai pour M. René Mayer parce qu'il est radical. Il est d'un intérêt politique évident que les radicaux soient regroupés dans la majorité républicaine.

**François Reille-Soult.** – Soyons disciplinés ! A propos du refus opposé finalement par Jean Letourneau à M. Moch, je forme le vœu que toutes les tendances du Groupe soient associées aux tractations et qu'aucune décision politique de grande importance ne soit désormais prise sans l'avis du Groupe.

**Georges Coudray.** – Je regrette que M. René Mayer n'ait fait qu'évoquer le problème de l'enseignement libre.

**Georges Bidault.** – On ne peut pas dire cela ! M. René Mayer a traité du problème de l'enseignement libre dans sa déclaration ministérielle elle-même. C'est là un fait nouveau depuis des années ! Oui à la discipline de vote, qui reste la plus grande force du MRP.

**Jean Letourneau.** – Je voudrais dire à Reille-Soult qu'il m'a été impossible de prendre l'avis du Groupe, car M. Moch ne pouvait plus attendre.



**Hachémi Benchenouf.** – Je voterai l'investiture de M. René Mayer par discipline. Cependant, afin de conserver la confiance de mes électeurs, je demande qu'un élu du deuxième collège algérien entre dans le gouvernement... Je n'ai aucune prétention personnelle. Je n'accepterais moi-même un poste ministériel que si le président du Conseil était MRP.

**Jacques Augarde** (Constantine). – Le MRP doit voter l'investiture de M. René Mayer afin de ne pas se créer un ennemi supplémentaire en Algérie.

**Maurice Schumann.** – Jusqu'à présent les menaces d'indiscipline au sein du Groupe MRP ont été d'une grande force pour nos négociateurs. Mais je suis sûr que si, aujourd'hui, ces menaces se traduisaient dans les votes elles deviendraient une grande faiblesse pour le MRP... Je me félicite que, pour la première fois, la déclaration ministérielle, affichée sur tous les murs de France, fasse état du problème de l'enseignement. C'est là une victoire du MRP obtenue après cinq ans de

combat.

**François de Menthon.** – Soyons précis ! Les négociateurs du MRP ont obtenu de M. René Mayer : 1° l'application libérale de la législation républicaine sur les subventions aux écoles libres ; 2° l'assurance, en cas de besoin, d'une nouvelle circulaire d'application du décret Poinso-Chapuis.

Consulté, le Groupe MRP décide de voter l'investiture de M. René Mayer par 69 voix contre 7 et 11 abstentions.

*Peu avant minuit, ce 20 octobre, M. René Mayer obtient l'investiture de l'Assemblée Nationale par 341 voix contre 183 (communistes et "progressistes"). Ont voté pour : 134 MRP (sur 151), les socialistes, 13 indépendants d'outre-mer, 12 UDSR et 41 radicaux, 40 modérés, à savoir : 9 UDI, 18 Indépendants, 10 Paysans, 3 PRL (sur 32).*

## VENDREDI 21 OCTOBRE à 18 heures

### Pour la formation du Gouvernement les choses se compliquent

*Lors de la formation de son gouvernement, les 21 et 22 octobre, M. René Mayer va se heurter aux exigences contradictoires et rivales des radicaux et des socialistes.*

*Le comité directeur de la SFIO subordonne la participation des socialistes à une série de conditions, dont le maintien de M. Daniel Mayer au Travail. On prête à Léon Blum le désir de voir Henri Queuille dénouer la crise qu'il a ouverte lui-même en démissionnant. René Mayer reçoit Guy Mollet et lui donne des apaisements, puis il rend visite à Léon Blum à Jouy-en-Josas. Il accepte de garder Daniel Mayer au Travail, ce qui déclenche une exclusive de ses amis radicaux, pour qui, manifestement il n'est pas favori...*

*Le groupe MRP se réunit le 21 octobre à 18 heures.*

**Georges Bidault.** – L'entretien que je viens d'avoir avec M. René Mayer a été long, sinueux et pour tout dire peu satisfaisant. Le président du Conseil veut s'entourer de trois ministres d'Etat, confier la Justice à un modéré et remplacer Paul Coste-Floret par un autre MRP. Pour le MRP, il prévoit les Affaires étrangères, la France d'outre-mer, la Santé et l'Agriculture, un secrétariat d'Etat à la Défense. Le ministère de l'Information ne serait pas accordé à un radical.

**Francisque Gay.** – Je souhaite davantage de rigueur dans les négociations.

**Jean-Louis Tinaud** (Basses-Pyrénées). – Je proteste contre l'exclusive lancée contre Paul Coste-Floret.

**Lionel de Tinguy.** – Je constate que le MRP perd la Marine Marchande et la Justice. La majorité de M. René Mayer n'étant pas plus large que celle de M. Henri Queuille, je trouve que ses offres sont inacceptables.

Une discussion s'engage pour savoir s'il convient d'adjoindre d'autres négociateurs à Georges Bidault et François de Menthon.

**Jacques Augarde.** – J'ai été reçu par M. René Mayer.

**Jean-Jacques Juglas.** – Je rejoins Tinaud dans sa protestation.

**Jean Letourneau.** – Il y a bon espoir d'obtenir le maintien de Paul Coste-Floret.

**Maurice-René Simonnet.** – L'argument de la continuité dans l'attribution des portefeuilles ne vaut rien. S'il devait être

retenu, les socialistes seraient en droit d'exiger le maintien de M. Daniel Mayer au Travail. Si le MRP veut obtenir satisfaction, il doit utiliser d'autres arguments.

**Marcel Poimboeuf.** – Le MRP doit conserver un ensemble de responsabilités au moins égal à celui qu'il avait dans le précédent gouvernement.

**André Monteil.** – Attention, une rupture sur une question de personne serait indéfendable devant l'opinion publique.

**Pierre Truffaut.** – Je dépose une motion demandant le maintien de Robert Lecourt à la Justice.

Plusieurs membres du Groupe déclarent que le vote d'une telle motion serait très dangereux.

**Pierre Truffaut.** – J'accepte qu'il ne s'agisse que d'un avis.

**André Denis.** – Le MRP peut choisir entre une participation large et une participation réduite ; la première signifiant "engagement total", la seconde "soutien sans engagement formel".

**Bertrand Chautard.** – Je rejoins Truffaut.

**Fernand Bouxom.** – Le MRP ne peut pas empêcher la formation du Gouvernement Mayer.

**Philippe Farine** (Basses-Alpes). – Je conteste l'argument de Denis. A mon avis, qu'il soit dans le Gouvernement ou en dehors, le MRP supportera toujours les conséquences des décisions gouvernementales impopulaires.

**André Noël** (Puy-de-Dôme). – Ne cédon pas sur la question de Robert Lecourt.

**Henri Teitgen** (Gironde). – Il faudrait savoir si le MRP veut jouer dans le gouvernement un rôle de propulsion ou simplement de contrôle.

**Henri Bouret** (Côtes-du-Nord). – Il faut conserver un ministère de la Marine Marchande (M. René Mayer prévoit un sous-secrétariat d'Etat). Au sujet de la Défense, j'estime qu'il serait efficace de revenir à l'autonomie des trois armes, l'ensemble étant rattaché à la présidence du Conseil. Cette structure correspondrait à l'esprit des lois organiques de l'armée.

Consulté, le Groupe décide que la délégation MRP restera composée de Georges Bidault, François de Menthon et Ernest Pezet.

## SAMEDI 22 OCTOBRE à 15 heures

### Attention au piège tendu par les radicaux et les socialistes

**François de Menthon.** – Les socialistes réclament le maintien de Daniel Mayer au Travail... On dit que Paul Ramadier aurait accepté le poste de ministre d'Etat sous réserve d'avoir l'accord de son groupe... M. René Mayer a laissé entendre aux négociateurs du MRP que son refus de conserver Robert Lecourt et Paul Coste-Floret à leurs postes respectifs était définitif. Il a menacé, en cas d'opposition du MRP, de se démettre de son mandat en expliquant à l'opinion publique que les partis politiques ont voulu lui imposer leurs ministres.

**Georges Bidault.** – François de Menthon et moi-même avons pensé qu'il fallait éviter le danger de voir M. René Mayer abandonner sa tentative pour exploiter un tréteau électoral. Cependant, voici ce que j'ai dit au président du Conseil :

- la discussion sur la répartition des portefeuilles continue ;

● l'attitude du MRP diffère de l'attitude de la SFIO dans la mesure où le MRP n'adresse pas d'ultimatum ;

● le MRP reconnaît le droit du président du Conseil de choisir lui-même ses ministres, ce droit devant s'exercer de la même façon avec tous les partis.

**Pierre Dominjon (Ain).** – J'aimerais que l'équivoque soit levée : si M. René Mayer donne satisfaction aux socialistes au sujet de M. Daniel Mayer, il devra donner satisfaction au MRP au sujet de Robert Lecourt.

**Georges Bidault.** – Cette équivoque n'existe plus.

**André Denis.** – Je pense que les socialistes et les radicaux cherchent à placer la responsabilité d'un échec sur le MRP. Il nous faut nous garder de tout acte téméraire, de façon à rester inattaquables.

## SAMEDI 22 OCTOBRE à 18, 21 et 22 heures

*La réunion ouverte à 15 heures (ci-dessus) va être suivie par trois brèves réunions successives : à 18 heures, à 21 heures puis à 22 heures. Cette dernière et quatrième réunion du 22 octobre se terminera dans la nuit du samedi au dimanche quand l'abandon de M. René Mayer sera connu.*

### Samedi 18 heures

**François de Menthon.** – Je viens d'avoir un entretien d'une heure avec M. René Mayer. Aucun élément nouveau n'est à signaler.

**Lionel de Tinguy.** – Si M. René Mayer prétend nous retirer la Justice et la Marine Marchande, il faut le menacer de n'accepter qu'un seul portefeuille.

**André Burlot.** – Je me fais l'écho d'un bruit selon lequel M. Daniel Mayer conserverait le Travail (*c'est exact à 17 heures, mais provisoirement*).

**François de Menthon.** – M. René Mayer vient de démentir cette information (*c'est exact aussi mais à 18 heures*).

### Samedi 21 heures

**François de Menthon.** – Les socialistes exigent toujours le maintien de M. Daniel Mayer au Travail... Je suggère que la séance soit levée afin d'éviter une attente inutile.

Le Groupe décide de siéger jusqu'au dénouement de la crise.

**Georges Bidault.** – J'ai demandé à M. René Mayer d'appliquer ses prérogatives envers tous les partis et lui ai dit que le MRP n'accepte pas qu'une récompense soit donnée à l'intimidation. A mon avis, si M. Daniel Mayer conserve le Travail, le MRP ne doit pas s'engager à fond dans un gouvernement dont l'autorité serait diminuée et ne doit, en conséquence, accepter qu'une participation très restreinte.

### Samedi 22 heures

**Georges Bidault.** – J'invite les membres du Groupe à rester

calmes jusqu'à ce que M. René Mayer se soit mis d'accord avec les socialistes.

La séance est suspendue.

*Pour passer le temps, les députés MRP discutent de groupe en groupe, racontent des histoires... et chantent des airs populaires, entraînés par Edouard Thibault, en pleine forme et plein d'humour. (souvenirs personnels).*

La séance est reprise après minuit.

**Georges Bidault.** – Je viens d'avoir une conversation avec M. René Mayer, qui m'a paru fatigué, découragé et indécis. Il ne m'a pas caché qu'il était prêt à céder aux socialistes mais qu'il en a été empêché par les injonctions de ses amis radicaux... Il est évident que M. René Mayer n'est pas le candidat favori des radicaux.

Diverses informations viennent confirmer l'échec définitif de M. René Mayer.

La séance est levée dans la nuit.

*M. René Mayer va porter sa démission à Vincent Auriol et déclare : "Mes offres n'ont pas été agréées par le Parti socialiste..."*

*Dans un discours au Mans, ce dimanche 23 octobre, le Général de Gaulle (qui s'est installé dans une campagne électorale permanente), s'écrie : "Rien n'est plus urgent que d'en finir avec cette sorte de théâtre d'ombres."*

*Cependant, électoralement, ce sont le MRP et la SFIO qui paraissent faire des progrès et le RPF et le PC en recul. Ce sont du moins les indications que donnent les élections municipales qui viennent d'avoir lieu le 16 octobre pour le renouvellement des conseils municipaux à Rouen, Sceaux et Pantin. A Rouen, le RPF avait obtenu 14.868 voix en 1947 lors de la première vague gaulliste ; il en obtient deux ans plus tard 8.613, soit une perte de 55%.*

*Pour bien commencer l'année 2000...  
renouvelez votre adhésion et votre abonnement !*

### III. LA TENTATIVE ET LE SUCCÈS DE GEORGES BIDAULT

*Dans la matinée du dimanche 23 octobre, Vincent Auriol pressent Georges Bidault qui accepte sous réserve de connaître l'opinion du Groupe MRP. Celui-ci se réunit à 18 heures.*

#### DIMANCHE 23 OCTOBRE à 18 heures

**"Je ne pourrai pas faire une politique tout à fait conforme aux désirs et à l'idéal du MRP" déclare Bidault.**

**François de Menthon.** – Bidault et moi-même avons été convoqués dans la matinée par le président de la République, qui nous a fait un exposé historique sur les événements d'hier en imputant au Comité directeur du Parti radical la responsabilité de l'échec de M. René Mayer.

Vincent Auriol a ensuite déclaré qu'il demanderait aux socialistes et aux radicaux de rechercher de nouveau un terrain d'entente. Puis il leur a demandé si, en cas d'échec de cette dernière tentative, ils maintenaient leur refus de constituer le nouveau gouvernement. Il leur a ajouté que le refus de Robert Schuman lui paraissait définitif...

Les délégués MRP ont répondu que leur Groupe était prêt à prendre ses responsabilités.

Vincent Auriol a alors demandé à Georges Bidault s'il acceptait d'être désigné. Bidault lui a répondu qu'il réservait sa réponse jusqu'à 18 heures afin de pouvoir consulter son Groupe.

**Edouard Moisan.** – Georges Bidault doit accepter. Je crois pourtant qu'il échouera au cours de la formation du gouvernement. S'il décidait de constituer un cabinet MRP homogène, il conviendrait de compenser le vote de nouvelles mesures fiscales impopulaires par la publication de la circulaire d'application du décret Poinso-Chapuis.

**Robert Buron.** – Je constate que la dose habituelle de naïveté du MRP est interprétée aujourd'hui comme une grande malice. Et pourtant nous n'avons pas manœuvré pour nous assurer aujourd'hui une position aussi solide (1). Il faut évi-

demment accepter l'offre du président de la République et aller jusqu'au bout. Mais pour réussir il faut aussi donner à l'opération un style nouveau.

**Maurice-René Simonnet.** – Il me paraît souhaitable que Bidault puisse se présenter devant l'Assemblée avec son ministère en poche.

**Pierre-Henri Teitgen.** – Le devoir devient plus clair au moment des pires difficultés. Il faut accepter, être unis et optimistes.

**Lionel de Tinguy.** – Il faut faire comprendre au président de la République que l'acceptation du MRP est subordonnée à son appui personnel qui nous a manqué jusqu'ici.

**Jean Cayeux.** – Enfin l'occasion nous est offerte de frapper l'opinion publique par notre esprit de résolution.

**Maurice Schumann.** – Considérons désormais Georges Bidault non plus comme le représentant de son parti mais comme un arbitre.

**Georges Bidault.** – L'heure n'est pas à l'enthousiasme mais à la résolution. Partons en faisant table rase des exclusives et des susceptibilités des derniers jours. Si ma tentative réussit, je ne pourrai pas cependant faire une politique tout à fait conforme aux désirs et à l'idéal du MRP. La formule d'un gouvernement MRP homogène ne doit pas être exclue... Je vous demande en conclusion de me dispenser de venir devant vous pendant les négociations et je sollicite votre confiance.

Consulté, le Groupe lui répond "oui".

#### LUNDI 24 OCTOBRE à 18 heures

**François de Menthon : "Il n'y a plus de difficultés sur le programme."**

**François de Menthon.** – Bidault a commencé ses consultations d'où il résulte que les socialistes désirent sincèrement s'entendre avec lui.

**Jean Cayeux.** – Nous aurions intérêt à déposer rapidement un texte portant révision de la Constitution.

**Léo Hamon.** – Ce qui fait la force de Bidault, c'est d'arriver au moment où la République elle-même est mise en cause. Le problème à régler aujourd'hui n'est pas un problème de programme mais un problème d'hommes. De ce point de vue, la suggestion de Cayeux me paraît prématurée.

**Jean Cayeux.** – Je ne parle pas d'un débat immédiat.

**André Denis.** – Je pose néanmoins la question d'un programme économique.

**François de Menthon.** – Il n'y a plus de difficultés sur le programme.

Le Groupe MRP tient **une réunion le mardi 25 octobre** à 18 heures. François de Menthon l'informe de l'état des négociations que Bidault mène avec les représentants de la majorité.

#### MERCREDI 26 OCTOBRE à 18 heures

**Bidault est là...**

**François de Menthon.** – Les socialistes acceptent que M. René Mayer quitte le Gouvernement et ils ne désirent pas qu'il soit remplacé au Travail par l'un des leurs. Le Travail reviendrait donc à un MRP. En revanche M. Maurice Petsche resterait aux Finances. Les socialistes ont accepté cette formule, qui n'a pas été obtenue sans efforts ! Cette solution du différend Daniel Mayer – Petsche a évidemment rempli

d'amertume les radicaux qui n'en ont pas moins voté la participation.

**Georges Bidault** dit qu'il est résolu à solliciter l'investiture de l'Assemblée dès demain jeudi.

**Mohamed Bentaieb.** – Je demande qu'un secrétariat d'Etat à l'Intérieur soit confié au MRP pour lui permettre de défendre ses positions en Algérie.

(1) NDLR : Hum !



**François de Wendhorn.** - A une question de Dhers, je réponds que l'information sera confiée soit à un ministre d'Etat soit à un secrétaire d'Etat à la présidence. La Marine Marchande deviendra un sous-secrétariat d'Etat confié au MRP.

**Yvon Cassin du Foresto.** - Il serait sage de placer dans le cabinet un membre du Conseil de la République.

**François de Wendhorn.** - Cela est envisagé.

**Gilbert Cartier (Seine-et-Oise).** - J'appuie Bentaieb.

**Max André.** - Je suggère la création d'un sous-secrétariat d'Etat aux Affaires musulmanes.

**Emile Puisseux.** - Il est regrettable que les élus d'outre-mer soient consultés sauf ceux du MRP.

**Yves Fagnon.** - Il est souhaitable que la déclaration ministérielle soit courte afin que le public ait le temps de la lire.

**Georges Bidault.** - Je remercie le Groupe pour la confiance dont il fait preuve à mon égard... J'ai choisi M. Petsche comme ministre des Finances parce que c'était le seul volontaire pour accepter ce poste... Je me réjouis d'avoir pu régler le différend Petsche - Daniel Mayer... La composition du gouvernement ne satisfera pas entièrement les désirs du Groupe mais elle sera acceptable. Ses imperfections seront compensées par le fait que le chef du gouvernement sera

MRP... A propos de ceux qui songeaient à constituer non pas un gouvernement mais des tréteaux électoraux, je dis que je ne leur prêterai pas mon aide. Si, malgré cette résolution, ils réussissent à nous faire échouer, nous dénoncerons leurs manœuvres et leur esprit partisan. La tâche sera difficile. Cependant, nous pourrions accomplir beaucoup de nos objectifs ; en particulier réaliser beaucoup de progrès dans la voie de la justice sociale.

*Jeudi 27 octobre : **Georges Bidault** lit sa déclaration ministérielle. A l'issue du débat, vendredi à 1 heure du matin, l'Assemblée Nationale **lui accorde son investiture par 367 voix** : 150 MRP (sur 151), 98 socialistes, 37 radicaux, les 13 UDSR, les 13 Indépendants d'outre-mer, 17 Indépendants, les 13 Paysans, 9 UDI, 11 PRL et 6 non inscrits.*

*Ont voté contre : les communistes, les progressistes et Jacques Chaban-Delmas.*

*Deux heures plus tard, vendredi 28 octobre, à 3 heures, Georges Bidault va présenter à Vincent Auriol **les 17 ministres de son gouvernement** en renvoyant la nomination des secrétaires d'Etat à plus tard.*

*Cette nomination intervient dans la nuit du 28 au 29.*

## Composition du deuxième Gouvernement Bidault constitué le 29 octobre 1949.

### I. Président du Conseil : **Georges Bidault** (MRP)

- Vice-président du Conseil : **Henri Queuille** (radical)
- Vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur : **Jules Moch** (socialiste)
- Ministre d'Etat chargé de l'Information : **Pierre-Henri Teitgen** (MRP)

### II. Ministres

- Justice : **René Mayer** (radical)
- Affaires étrangères : **Robert Schuman** (MRP)
- Défense nationale : **René Pleven** (UDSR)
- Finances et Affaires économiques : **Maurice Petsche** (non inscrit, ex-Paysan)
- Education nationale : **Yvon Delbos** (radical)
- Travaux publics, Transports et Tourisme : **Christian Pineau** (socialiste)
- Industrie et Commerce : **Robert Lacoste** (socialiste)
- Agriculture : **Pierre Pflimlin** (MRP)
- France d'outre-mer : **Jean Letourneau** (MRP)
- Travail et Sécurité Sociale : **Pierre Ségelle** (socialiste)
- Reconstruction et Urbanisme : **Eugène Claudius-Petit** (UDSR)
- Anciens combattants et victimes de la guerre : **Louis Jacquinot** (Indépendant)
- PTT : **Eugène Thomas** (socialiste)

### III. Secrétaires d'Etat

- à la présidence du Conseil : **Paul Bacon** (MRP)
- à la Fonction Publique : **Jean Biondi** (socialiste)
- au Budget : **Edgar Faure** (radical)
- aux Affaires économiques : **Robert Buron** (MRP)
- à la Guerre : **Max Lejeune** (socialiste)
- à l'Air : **André Maroselli** (radical)
- à la Marine : **Jean Raymond-Laurent** (MRP)
- à l'Intérieur : **Jean Meunier** (socialiste)
- à l'Enseignement technique : **André Morice** (radical)

### IV. Sous-secrétaires d'Etat

- aux Finances : **Lionel de Tinguy** (MRP)
- à la France d'outre-mer : **Louis Aujoulat** (IOM, ex MRP) et **Georges Gorse** (socialiste)
- à la Marine Marchande : **Jacques Chastellain** (Indépendant)
- à l'Industrie et au Commerce : **Raymond Marcellin** (UDI)
- à l'Agriculture : **Paul Ihuel** (MRP)
- à la Santé publique : **Paul Ribeyre** (Paysan)

Soit 47 membres en tout, dont 10 MRP ; si l'on s'en tient aux ministres à part entière, on a 5 MRP sur 21 (24%). La majorité a réuni 367 voix dont 150 MRP (40%).

## IV. LES DEUX PREMIERS MOIS DU GOUVERNEMENT BIDAULT

### La droite passe dans l'opposition

*La majorité gouvernementale, qui était de 367 voix (sur 619 députés) dans le scrutin d'investiture le 28 octobre, va tomber deux mois plus tard, lors de la discussion du Budget pour 1950, à 303 voix le 24 décembre et à 305 voix le 30 décembre, soit moins que la majorité absolue requise pour une investiture. Pourquoi ? Face aux mesures fiscales jugées nécessaires à l'équilibre des comptes par le ministre des Finances Maurice Petsche (un homme de droite mais devenu "non inscrit"), la droite, sensible à la énième offensive anti-socialiste de Paul Reynaud, décroche massivement.*

*Désormais, à partir du Nouvel An 1950, la majorité gouvernementale regroupe le MRP, les Indépendants d'outre-mer, la SFIO, l'UDSR, la moitié des radicaux (ceux qui suivent Queuille et Herriot) et... les quelques modérés qui sont membres du gouvernement.*

*L'opposition, elle, réunit, à gauche, les communistes et les progressistes, et, à droite, l'autre moitié des radicaux (entraînée par Daladier), les Indépendants et les Paysans, les Gaullistes (Action Démocratique et Sociale et Républicains Populaires Indépendants) et le PRL.*

*Entre les deux, l'écart va de 6 à 18 voix...*

Après l'installation du nouveau gouvernement, le **Groupe MRP** tient sa première réunion le 3 novembre à 15 heures sous la présidence de Francine Lefebvre. Jean Cayeux demande où en est le gouvernement dans l'affaire de la prime d'attente aux salariés.

**Le Conseil politique du Groupe** – avec la participation de Georges Bidault et de Pierre-Henri Teitgen –, se réunit le 4 novembre.

On y établit la liste des textes législatifs dont on estime urgent l'examen par l'Assemblée : statut des usines Berliet, prix de l'essence, statut des entreprises nationales, bouilleurs de cru, statut de la coopération, Sécurité Sociale des agriculteurs, statut du fermage, conventions collectives du travail, statut des personnels hospitaliers, bureaux d'aide sociale, pensions des veuves et des grands invalides de guerre.

C'est au cours de cette réunion que Bidault et Teitgen commentent le décret, qui vient d'être signé, instituant la **prime aux salariés assortie d'un complément familial**.

*A partir du mardi 8 novembre, la série habituelle des réunions du Groupe MRP reprend.*

*Nous en "exploitons" ci-après les procès-verbaux en résumant très fortement ceux qui traitent des problèmes essentiellement techniques.*

● **8 novembre à 14 heures 30.** Henri Bouret réclame l'étude d'une réforme fiscale. Eugène Rigal indique que la sous-commission de l'impôt, nommée par la Commission des Finances et présidée par Pierre Truffaut, y travaille depuis juillet. Le même orateur réclame l'étude d'une réforme de la Constitution.

● **15 novembre à 14 heures.** Deux thèses sur le futur statut des Usines Berliet. Selon André Denis, le MRP doit se prononcer pour la participation ouvrière à la gestion de l'entreprise, de préférence à la nationalisation. Pour Jacques Fonlupt-Espéraber, en revanche, une réforme de détail n'est pas valable ; tant que la réforme d'ensemble ne sera pas intervenue légalement, c'est la juridiction normale qui décide du sort d'une société. Réponse de Denis : certains faits sont plus forts que des usages juridiques.

### MARDI 22 NOVEMBRE à 14 heures

#### Des impôts nouveaux ? Un traquenard, dit Catrice, qui propose un contre-projet

**Pierre Abelin** (Vienne). – J'estime que les nouvelles majorations d'impôts prévues dans le projet de budget du gouvernement, conjuguées avec le rétablissement des conventions collectives, risquent de provoquer une sérieuse hausse des prix.

**Jean Catrice** (Nord). – La création de nouveaux impôts, surtout d'impôts indirects, devant provoquer inévitablement une hausse des prix, est en contradiction avec les motions votées tout récemment par le Comité national. Qui est responsable de projets aussi incohérents ? A mon avis, les services du ministère des Finances que j'accuse de préparer, en accord avec les milieux modérés, la chute de Bidault. Je crois pouvoir discerner dans l'augmentation des taxes la volonté des milieux capitalistes de faire rejeter sur les promoteurs des conventions collectives la responsabilité d'une nouvelle hausse des prix. Je rappelle que le budget d'investissements n'a pas été soumis au contrôle du Parlement malgré le vote d'un amendement Bergeret – Mauroux – Catrice... Je dénonce les enjeux sérieux que constituent ces nouvelles mesures

pour les petites et moyennes entreprises ; pour ces dernières, les bénéficiaires non distribués constituent le seul moyen d'équipement... Je propose ici un certain nombre de mesures de remplacement :

- reconduction et augmentation des économies de 1949 ;
- institution d'un plan comptable dans les entreprises afin de faire disparaître la fraude fiscale ;
- estimer plus raisonnablement les rentrées fiscales à venir (l'indice de la production peut encore s'accroître et il est faux de dire qu'une crise de surproduction est en vue)
- desserrer le crédit et augmenter le pouvoir d'achat (une augmentation de la circulation monétaire correspondant à une augmentation de la production n'est pas inflationniste).

A mon avis, conclut Catrice, c'est rendre service à Bidault que de l'inviter à ne pas s'engager dans le traquenard qui lui est tendu par la Rue de Rivoli.

**Lionel de Tinguy**, sous-secrétaire d'Etat au Budget. – La plupart des dépenses sont incompressibles : budget civil (dette

publique, dette viagère, charges sociales, subventions), budget militaire, reconstruction, équipement... Voici la répartition officielle des crédits d'équipement... Je vous invite à me désigner les postes que l'on peut réduire sans péril... Cela dit, je reconnais que tous les impôts sont par nature mauvais. Toutefois, au sujet de la taxe qui frapperait les

bénéfices non distribués, je fais remarquer que les sociétés jouissent encore de nombreux avantages par rapport aux entreprises personnelles... En ce qui me concerne, je pense que l'augmentation des taxes indirectes est dangereuse ; je vous invite à me faire des suggestions.

## MERCREDI 23 NOVEMBRE à 17 heures

### Existe-t-il un péril allemand ? Peut-on intégrer l'Allemagne dans l'Europe et quand ?

**Marc Scherer** (Haute-Marne), animateur de l'Atelier MRP Affaires étrangères. – On constate actuellement en France un réveil de l'esprit nationaliste qui se manifeste

- par l'évocation fréquente du péril allemand ;
- par l'incompréhension des Anglo-saxons à l'égard de nos problèmes ;
- par le scepticisme fort et durable sur la capacité des organismes internationaux.

Et voici un certain nombre de questions qu'à mon avis le gouvernement français ne peut pas escamoter :

- une nouvelle collusion germano-soviétique est-elle possible à l'occasion d'une modification des frontières de l'Allemagne de l'Est ?
- l'Europe unie peut-elle être viable sans que l'Allemagne y soit intégrée ?
- est-il possible d'intégrer l'Allemagne dans l'Europe avant qu'elle ait recouvré sa puissance ?
- faut-il intégrer l'Allemagne dans le système du Pacte Atlantique ?
- faut-il recréer la puissance militaire allemande ?

**Alfred Coste-Floret.** – Les Anglo-saxons se préoccupent davantage de la sécurité atlantique que de la sécurité européenne. Il serait préférable de construire l'Europe fédérale avant d'y intégrer une Allemagne fédérale.

**Robert Bichet.** – Pour le moment, il ne peut être question de faire participer l'Allemagne au Conseil des ministres européen mais il est possible de l'admettre à l'Assemblée consultative, avec les trois garanties suivantes :

- il faut que l'Allemagne accepte le statu quo pour la Sarre ;
- il faut que l'Allemagne accepte que la Ruhr soit une richesse européenne ;
- il faut que l'Allemagne accepte son désarmement.

Le nazisme s'est développé en Allemagne sur des sentiments nationalistes et sur la misère du peuple ; la principale tâche des alliés est donc d'éviter que de semblables conditions se retrouvent. Le problème est délicat. Il faut être vigilant mais non pas faire preuve d'une intransigeance telle qu'elle provoquerait la renaissance d'un nationalisme allemand. Il faut se méfier du climat actuel qui est favorable à la renaissance du nazisme ou du communisme ; un Allemand sur cinq est actuellement un réfugié sans travail.

**Henri Teitgen.** – Il faut rendre l'Allemagne à l'Europe et non pas l'Europe à l'Allemagne. Il ne faut pas d'armée allemande ni de Ruhr allemande, il faut une Allemagne européenne. Il faut donc construire rapidement l'Europe.

**André Monteil.** – Je voudrais examiner avec vous le problème de la défense atlantique dans ses liens avec le problème allemand. Si l'Allemagne était un jour partie prenante dans une coalition militaire, elle risquerait d'en devenir le leader grâce à sa capacité industrielle, à ses réserves d'hommes et à ses qualités guerrières. Pour écarter ce danger, la France a le devoir d'être forte militairement ; il serait vain de vouloir

concilier l'adhésion au Pacte Atlantique et la réduction de ses moyens militaires. Il est encore temps de parer à ce danger puisque les Etats-Unis comptent sur l'armée française pour constituer le noyau de l'armée occidentale. Mais le moment ne serait pas éloigné, si la France refusait de consentir à des efforts d'organisation militaire, où les Etats-Unis joueraient la carte du réarmement allemand. Actuellement, les efforts militaires français sont dépensés pour la plus grande partie dans la guerre d'Indochine. Le problème angoissant à l'heure actuelle c'est que les Américains ne se rendent pas compte de cette situation et ne comprennent pas l'hypothèque que représente pour la France sa mission anti-communiste en Indochine... Pour faire une politique d'amitié avec l'Allemagne, il convient d'être encore plus fort pour pratiquer une politique de sévérité.

**Léo Hamon.** – J'approuve Bichet... Un autre problème délicat se pose : en cas de guerre sur le territoire allemand désarmé, les soldats français auraient-ils mission de défendre la frontière de l'Elbe alors que les Allemands resteraient dans leurs usines ? A la lueur de cet exemple, on conviendra que le refus de réarmer l'Allemagne ne peut pas être une position isolée ; il faut obtenir de la coalition occidentale une péréquation des charges financières et des sacrifices humains.

**André Colin.** – Devant l'opinion publique, il n'existe qu'une seule manière de présenter le problème allemand, c'est de le placer dans le cadre de l'Europe... Pour faire l'Europe, les organismes sont insuffisants ; il faut obtenir l'adhésion des masses populaires à l'idée de l'Union européenne en donnant une allure plus progressiste aux travaux de ces organismes.

**Robert Schuman,** ministre des Affaires étrangères. – Malgré l'arrêt de certains démantèlements d'usines, la production allemande respectera les plafonds fixés. Pour l'acier, elle était en 1939 de 26 millions de tonnes pour la partie occidentale du pays et de 5 millions et demi pour les zones aujourd'hui annexées, soit au total 31 millions et demi. Après l'arrêt des démontages, le plafond susceptible d'être atteint techniquement sera de 14 millions et demi de tonnes, alors que la production autorisée est fixée à 11 millions et que la production effective n'atteint pas 9 millions. En outre, aucun équipement nouveau n'est possible sans licence des services militaires de sécurité. La fabrication des produits synthétiques restera interdite et les usines correspondantes seront reconverties.

En compensation de l'arrêt des démontages, nous obtenons l'entrée de l'Allemagne dans l'organisme de contrôle de la Ruhr, c'est-à-dire l'accord du gouvernement allemand sur le statut spécial de la Ruhr.

Pour entrer au Conseil de l'Europe, l'Allemagne devra adhérer à la Charte de l'Europe. Elle n'entrera pas au Conseil des ministres avant la signature du traité de paix.

Enfin, il ne peut être question de réarmer l'Allemagne après le démantèlement de 350 usines de guerre et après que les alliés ont proclamé leur volonté de désintoxiquer



l'Allemagne de son esprit militariste. Certes, si l'URSS réarmait délibérément l'Allemagne, les données du problème seraient modifiées. Mais aujourd'hui le Gouvernement français n'a pas à prévoir toutes ces éventualités, qui ont l'inconvénient d'entretenir des malentendus. Aujourd'hui l'Allemagne est entièrement occupée et le péril allemand n'existe pas. La sécurité de la France dépend, pour le moment, des desseins de l'URSS d'une part et de l'aide américaine d'autre part ; à l'heure actuelle, les Etats-Unis ont

consacré 400 milliards de francs au réarmement des pays occidentaux.

Je considère comme peu vraisemblable une nouvelle alliance germano-russe à l'occasion d'une rectification des frontières de l'Est. Je rappelle ici que dix millions de Polonais ont été déplacés dans les zones annexées et que les Allemands chassés de ces zones conservent des souvenirs cruels qui ne les incitent guère à retourner à l'Est. Une telle hypothèse est en tout cas imprévisible.

## MARDI 29 NOVEMBRE à 14 heures

### Usines Berliet : le MRP propose une société anonyme à participation ouvrière

*Parmi toutes les propositions faites pour donner un nouveau statut aux usines Berliet (à Vénissieux, dans la banlieue de Lyon), dont les dirigeants ont été poursuivis pour collaboration avec l'occupant, la plus originale est celle du MRP qui, à la fin de novembre, est présentée par Eugène Delahoutre, député MRP de l'Oise, avec l'appui d'André Denis, Maurice Guérin, Robert Lecourt et Joannès Charpin.*

*Voici le dispositif de ce projet tel qu'il est exposé dans le procès-verbal de la réunion du 29 novembre.*

Le texte a pour objet de faire transformer de plein droit en société anonyme à participation ouvrière, si cette transformation est demandée par la majorité du personnel de l'entreprise, toute société par actions qui aura été placée sous séquestre ou soumise à un régime d'administration provisoire à l'occasion de faits ayant donné lieu à la condamnation en Cour de Justice ou par une Chambre civique de l'un ou plusieurs de ses gérants ou administrateurs.

Cette transformation serait également appliquée en cas de dissolution de toute société par actions à condition que l'inventaire dressé par le liquidateur laisse paraître des possibilités de continuation normale de l'entreprise.

Le capital de la société anonyme à participation ouvrière créerait en nombre égal des actions de capital et des actions de travail.

Si les mesures de séquestre ou d'administration provisoire prises à l'encontre de la société l'ont été à l'occasion de faits ayant entraîné la condamnation d'un ou plusieurs des associés, ceux-ci ne pourraient participer à la gestion de la société transformée ou nouvellement créée.

A ceux qui objecteraient qu'en raison des arrêtés du Conseil d'Etat le contre-projet n'est plus recevable, on pourrait répondre qu'au contraire ce contre-projet tend à légiférer non pas sur un cas particulier mais dans un domaine général.

D'autre part, il est normal que de telles entreprises obtiennent le crédit qui leur serait nécessaire puisque le crédit est aujourd'hui nationalisé.

Le Groupe MRP approuve ce texte.

La seconde partie de la réunion est consacrée au **problème de l'essence**, à la demande de **Philippe Farine**, puis à celui du stock considérable d'alcool géré par la **Régie des alcools**, traité par **Robert Buron**.

A ce propos, le secrétaire d'Etat aux Affaires économiques déclare : "La Régie des alcools ne sait que faire d'un stock considérable d'alcool auquel s'ajoutera la production de l'an prochain. La vente de ce produit rapporterait au Trésor 28 milliards de francs. Le ministère des Finances a l'intention d'écouler cet alcool en le mélangeant à l'essence et en augmentant le prix de ce carburant."

**Jean Cayeux** rappelle la solution adoptée avant la guerre : essence ordinaire et esso (?) composé d'essence, d'alcool et de benzol, vendu à un prix supérieur. Il ajoute que si l'alcool n'est pas mélangé à l'essence, le problème de l'alcool du point de vue sanitaire restera posé.

**Lionel de Tinguy** signale que le plan Pflimlin de l'alcool pour 1950 prévoit une production de 3.500.000 hectolitres.

**Paul Caron** (Pas-de-Calais) pense qu'on ne sortira pas de ces difficultés tant que l'on fabriquera de l'alcool plutôt que du sucre.

Consulté sur l'**essence**, le Groupe se prononce à l'unanimité **pour le marché libre** et pour 43,20 F le litre (proposition de la Commission de la Production Industrielle)... *Mais le débat va rebondir huit jours plus tard.*

## MERCREDI 30 NOVEMBRE à 18 heures

### Vers le rétablissement du régime des conventions collectives... L'arbitrage des conflits du travail en débat.

*Avec le projet de budget pour 1950, le rétablissement du régime des conventions collectives, c'est-à-dire de la libre discussion, entre le patronat et les syndicats, des salaires et des conditions de travail, va faire de décembre 1949 un mois d'intense activité parlementaire.*

*Un projet de loi est déposé par le Gouvernement Bidault, où le ministre du Travail est un socialiste, Pierre Ségelle. La Commission du Travail, présidée par le MRP Louis Beugniez, en confie le rapport à un MRP, Edouard Moisan. D'emblée, il apparaît que ce texte, qui vise à faire disparaître un régime de réglementation imposé par la guerre et la pénurie, alors que la pénurie subsiste, soulève une longue série de questions – et*

*d'incertitudes –, et provoquera donc de nombreux amendements. L'année 1949 s'achèvera d'ailleurs sans que l'Assemblée ait pu en achever la discussion.*

*Au sein du Gouvernement, il y aura des clivages. Au sein du Groupe MRP, les idées vont jaillir comme dans un feu d'artifice, au point qu'elles seront jugées un peu contradictoires les unes avec les autres, surtout quand leurs auteurs voudront en montrer la pertinence en spéculant, dangereusement, sur leurs effets dans les années à venir. On prend toute la mesure de ces difficultés en se reportant aux procès-verbaux des réunions que les députés MRP ont consacrées principalement à ce sujet les 30 novembre, 7, 13 et 20 décembre*

1949.

*Parmi les questions débattues, parfois âprement, entre les membres du Groupe et les ministres MRP :*

● *faut-il instituer un arbitrage obligatoire des conflits du travail ou seulement un arbitrage facultatif ?*

● *quand une convention aura été signée dans une branche professionnelle, faudra-t-il la rendre applicable immédiatement à toutes les entreprises de la branche ?*

● *est-il opportun d'instituer un salaire minimum dans le cadre d'une loi rétablissant la libre discussion des salaires ?*

● *comment appliquer la future loi aux fonctionnaires et aux salariés des entreprises nationales ?*

Voici quelques extraits des procès-verbaux de ces quatre réunions.

#### A la réunion du 30 novembre

**Edouard Moisan.** – 1° L'arbitrage obligatoire des conflits sera repoussé à une forte majorité par l'Assemblée Nationale. 2° On ne pourra pas éviter d'étendre l'application de la loi aux agriculteurs, aux employés des offices publics et ministériels, aux salariés des entreprises nationales du secteur concurrentiel. 3° Les accords d'établissement risquent de compromettre les chances des conventions locales et régionales. 4° Le problème du minimum garanti sera difficile à résoudre.

Les patrons comme les salariés sont hostiles à l'arbitrage obligatoire. Certes, avant la guerre, la conciliation et l'arbitrage étaient obligatoires mais le climat politique était différent. D'après le projet de loi, la grève ne serait légale qu'au cas où l'employeur ne respecterait pas une décision arbitrale. En conséquence, je pense qu'on ne parviendra à faire triompher le principe de l'arbitrage qu'en prenant les mesures propres à le faire entrer dans les mœurs. Il suffirait aujourd'hui de la présenter comme facultatif.

**Jean Cayeux.** – Le Groupe MRP doit peut-être avoir le courage d'accepter l'arbitrage obligatoire s'il en reconnaît le principe comme supérieur. La composition des organismes d'arbitrage ne peut appartenir au Pouvoir exécutif sans confusion des pouvoirs. Il faudra revoir le problème des allocations familiales.

**Pierre-Henri Teitgen,** ministre d'Etat chargé de l'Information. – C'est à la demande de Pflimlin que l'extension des conventions à l'agriculture a été réservée. Les accords collectifs d'établissement ont pour objet de suppléer au manque d'accord à l'échelon local, régional ou national. Si le problème des allocations familiales avait été posé dès aujourd'hui, le Conseil des ministres n'aurait pas donné une réponse satisfaisante à nos propositions dans ce domaine. Un des principaux objectifs du projet est de désarticuler le système des salaires en rompant ses liaisons trop étroites. C'est à la demande de Bidault que le Conseil des ministres a décidé de lier dans un projet unique les conventions collectives et le règlement des conflits du travail. La CGT et le patronat ont été hostiles à l'arbitrage obligatoire dès la première heure, le syndicat voulant conserver la faculté de provoquer des grèves insurrectionnelles et le patronat voulant se réserver le pouvoir de repousser toute tentative des employés de diminuer ses prérogatives dans le domaine de la structure de l'entreprise.

A mon avis, conclut Pierre-Henri Teitgen, la juridiction sociale est supérieure à la grève comme la Justice est supérieure à la vendetta. L'arbitrage obligatoire marquera un progrès dans le développement du droit social...

#### A la réunion du 7 décembre

**Edouard Moisan.** – A la Commission du Travail, qui a adopté quatre dispositions importantes, la droite et les communistes font preuve d'une hostilité de fond, les socialistes,

conduits par Albert Gazier, s'attachent à modifier profondément le texte, les MRP sont divisés sur de nombreux articles.

#### A la réunion du 13 décembre

**André Monteil.** – A défaut de pouvoir définir la grève professionnelle, il conviendrait de définir la grève non professionnelle, c'est-à-dire la grève politique.

**Edouard Moisan.** – Poser ainsi la question, c'est poser tout le problème de la réglementation du droit de grève.

**Joseph Dumas.** – Le Gouvernement n'a pas de bonne raison de vouloir freiner la libération des salaires en réclamant pour lui le droit de fixer le minimum garanti puisqu'il est incapable de tenir les prix !

#### A la seconde réunion du 20 décembre (à 16 heures 30)

**Robert Bichet.** – L'assemblée des cadres MRP s'est prononcée pour des conventions particulières par catégorie (cadres et non cadres). Ainsi les conventions collectives relatives aux cadres seraient discutées exclusivement entre employeurs et représentants des cadres.

**Marcel Poimboeuf.** – Oui.

**Joseph Dumas.** – Non ! Il faut sauvegarder la solidarité entre tous les travailleurs. Je rappelle qu'avant la guerre les cadres restaient volontairement inorganisés et refusaient de prendre part aux luttes que les autres salariés menaient pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

**Louis Beugniez.** – Oui, si l'on distingue au sein des centrales syndicales les cadres et les ouvriers, on court le risque de voir la CGT communiste se prétendre seule représentative des ouvriers.

**Edouard Moisan.** – Pour la Commission du Travail, la thèse Bichet (amendement Lespès) signifie ingérence du législateur dans la fixation de la composition des commissions mixtes.

**Marcel Poimboeuf.** – Les craintes de Beugniez ne sont pas fondées : les textes précisent qu'il s'agit des organisations les plus représentatives et non pas, comme avant la guerre, de l'organisation la plus représentative.

Consulté, le Groupe se prononce à la majorité pour la proposition de Bichet.

**Edouard Moisan.** – J'invite le Groupe à se prononcer contre l'obligation de faire entrer dans les conventions locales et régionales toutes les clauses des conventions nationales.

**Francine Lefebvre.** – Non, car ce serait une régression par rapport à l'avant-guerre !

**Edouard Moisan.** – Mais votre thèse risque de retarder dangereusement la conclusion des conventions locales et régionales, de nombreux patrons devant refuser d'examiner certaines clauses des conventions nationales.

**Marcel Poimboeuf.** – D'accord avec Moisan !

**Joseph Dumas.** – Moi aussi ! Qu'on laisse aux salariés la liberté d'inclure dans les conventions collectives ce qu'ils désirent y mettre !

Consulté, le Groupe donne son accord à la thèse Moisan.

**Edouard Moisan.** – L'extension automatique des conventions collectives serait favorable aux grosses entreprises et aux trusts qui s'en serviraient pour mettre en difficulté les petites entreprises concurrentes...

**Robert Bichet.** – Oui.

**Joseph Dumas.** – Non car la Commission supérieure des conventions collectives ne comporte pas seulement des représentants des trusts.

**Jean Labrosse** (Var), qui est papetier – imprimeur. – Les petites entreprises doivent améliorer leurs conditions de travail afin de pouvoir lutter contre les grandes entreprises. La thèse de la Commission – l'extension automatique –, aurait

donc l'avantage de contraindre les dirigeants des petites entreprises à moderniser leurs méthodes.

Consulté, le Groupe donne raison à Moisan...

**Fernand Bouxom.** – Je suis favorable à la représentation de l'Union nationale des associations familiales dans la Commission supérieure si celle-ci n'a qu'un rôle consultatif. A ceux qui pensent que la présence de trois représentants de l'UNAF donnerait régulièrement une majorité aux représentants ouvriers, je fais observer que l'UNAF a souvent une position proche de celle des réactionnaires.

**Joseph Dumas.** – Ah bon ! Moi j'ai voté l'amendement Bouxom en pensant que les représentants de l'UNAF seraient des progressistes !

Consulté, le Groupe décide de réserver la question.

**Pierre Mouchet** (Haute-Savoie). – Je demande que les exploitations agricoles familiales puissent échapper à l'extension

sur décision du préfet.

Consulté, le Groupe réserve la question jusqu'à ce que soient connues les dispositions relatives à la procédure d'extension.

**Paul Bacon**, secrétaire d'Etat auprès de Georges Bidault à Matignon, traite des problèmes des fonctionnaires et des salariés des entreprises publiques. – Le salaire de base en vigueur dans les entreprises publiques possédant un statut légal ou réglementaire est un salaire de référence. Cette référence devant disparaître dès l'application du régime des conventions collectives, il reviendra au Gouvernement de la remplacer par un nouveau salaire de base que les salariés pourront discuter avec leur ministre de tutelle.

Suit une discussion technique entre Paul Bacon et Maurice Neuville, de la Section d'études du MRP pour le Travail et la Sécurité Sociale.

## MARDI 6 DÉCEMBRE à 14 heures 30

### Des impôts nouveaux pour équilibrer le budget de 1950, oui mais quels impôts ?

**Pierre Abelin** (qui a succédé à Robert Buron comme responsable de l'Atelier Finances du Groupe MRP) commence par le plan d'économies visant à réduire les dépenses de 80 milliards : crédits civils (12 milliards) ; fonds de chômage (12) ; subvention au pain (2) ; aux tourteaux (3,7) ; aux oléagineux (2) ; à la SNCF (15) ; à l'équipement civil (2,6) ; aux investissements (30) ; au total 79,3 milliards.

Il poursuit son exposé avec l'énumération des ressources nouvelles proposées par l'Atelier : lettre de voiture (1) ; taxe au poids sur les véhicules lourds (12) ; taxe de première mutation (7) ; vente de voitures d'occasion (2) ; taxe sur les bénéfices non distribués des sociétés (12) ; rendement des amendes frappant les bénéfices illicites (4) ; lutte contre la fraude fiscale (20) ; au total 58 milliards.

En outre, l'Atelier accepterait si besoin une hausse d'un demi-point de la taxe sur les transactions.

**Francine Lefebvre.** – Non à une réduction des crédits alloués au fonds de chômage !

**Jean Terpend** (Isère). – Il serait dangereux de diminuer la subvention aux tourteaux.

**Paul Verneyras.** – Il serait maladroite de supprimer la carte de circulation des journalistes sur le réseau de la SNCF.

**Louis Bour.** – La véritable solution au problème de la SNCF ce serait d'augmenter les tarifs, qui ne sont qu'au coefficient 11 par rapport à l'avant-guerre.

**Eugène Rigal.** – Je vous demande de bien vouloir prendre en considération une série de propositions complémentaires : modification du régime fiscal des SARL (rendement 15 milliards) ; révision du décret portant réforme fiscale (15 milliards) ; réévaluation obligatoire des bilans (120 milliards).

**Pierre Abelin.** – Si la réduction des investissements risque de créer du chômage, des impôts trop lourds augmentent ce risque. Le problème de la SNCF est plus vaste que ne le dit Louis Bour.

Consulté, le Groupe se prononce à une forte majorité pour les propositions de son Atelier Finances et pour celles de Rigal.

**Paul Couston** (Vaucluse) pose le problème de l'essence.

**Robert Buron**, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques. – Le Gouvernement a obtenu la suppression du double secteur, le prix différentiel et l'absence d'alcool dans l'essence. Il a donné ainsi de nombreuses satisfactions aux revendications des intéressés. Les arrêtés de prix qu'il vient de prendre sont le résultat d'une conciliation difficile entre la présidence du Conseil et le ministère des Finances.

**Paul Couston.** – Le Gouvernement n'a aucun mérite à faire supprimer le double secteur et à abandonner son projet de mélanger l'alcool à l'essence !

## MERCREDI 7 DÉCEMBRE à 18 heures

### Prix de l'essence et la pension des veuves de guerre

Outre un débat sur les conventions collectives, des discussions ont lieu à la réunion du Groupe du 7 décembre sur la fixation du prix de l'essence et sur les pensions des victimes de guerre, notamment des veuves de guerre.

**Paul Couston.** – Je regrette que nos amis du Gouvernement m'aient laissé m'engager à ce point dans l'affaire de l'essence avant de prendre une décision qui ne tient pas compte des conclusions de la Commission de la Production industrielle... Celle-ci avait accompli un travail utile en recherchant pour l'essence un prix économique indépendant des questions fiscales.

**Lionel de Tinguy.** – La solution adoptée par le

Gouvernement n'est pas bonne mais elle est meilleure que le choix d'impôts nouveaux.

**Jean Cayeux.** – Il faut améliorer la situation des distributeurs autonomes qui souffrent de la concurrence des distributeurs de marque. Les autonomes subissent actuellement un déficit de 200 francs par hectolitre.

**Robert Bichet.** – C'est du roman feuilleton !

**Paul Couston.** – Avec le système de la Commission, les recettes fiscales seraient supérieures à celles que le Gouvernement prévoit avec le sien si le prix de l'essence était maintenu à 43,20 francs car la consommation augmenterait.



La discussion se poursuit ; François de Menthon y met fin en déclarant qu'il va prendre les contacts nécessaires avec les dirigeants de la majorité.

**Roger Devémy** (Saône-et-Loire). – Le cabinet de Georges Bidault menace de refuser de recevoir une délégation de grands invalides de guerre. J'invite le Bureau du Groupe à faire les démarches nécessaires pour que ce refus ne soit pas maintenu. Il existe un grave problème des victimes de la guerre. Savez-vous, chers amis, que la veuve d'un "affecté

spécial" perçoit une pension annuelle de 97000 francs alors que la veuve d'un soldat mort sur le champ de bataille ne touche que 29000 francs ?

**Lionel de Tinguy**, sous-secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques. – Le Gouvernement fera tous les efforts nécessaires pour améliorer la situation des veuves de guerre... Cependant il est impossible d'augmenter en ce moment la retraite du combattant.

Consulté, le Groupe décide de faire une démarche auprès de Georges Bidault.

## MERCREDI 14 DÉCEMBRE à 18 heures

### Comment assurer l'équilibre budgétaire ? Le Groupe MRP fait des propositions, les radicaux entreprennent de faire obstacle au vote de ressources nouvelles.

**Charles Barangé**. – En réduisant de 20 milliards les crédits accordés à la SNCF, la Commission des Finances n'a pas voulu se prononcer pour des hausses de tarifs mais inviter le Gouvernement à réorganiser cette société nationale.

**Robert Lecourt**. – Le moment n'est plus à des considérations techniques. En effet, Barangé vient d'abandonner son rapport général sur le projet de loi de finances pour protester contre l'attitude des commissaires radicaux qui ont rejoint la coalition des extrêmes pour empêcher la majoration d'un demi-point de la taxe à la production, ce qui aurait permis d'équilibrer le budget.

**Charles Barangé**. – Seuls les commissaires MRP ont fait des propositions sérieuses alors que leurs collègues radicaux ont mené sans cesse un jeu démagogique contre le Gouvernement. C'est pour les forcer à prendre enfin leurs responsabilités que j'ai abandonné mon rapport.

**Ainsi commence une crise parlementaire latente, entretenue par la droite qui, malgré la présence d'un des siens, Maurice Petsche, rue de Rivoli, veut éviter d'avoir à voter des impôts nouveaux. Une crise qui réduira la majorité gouvernementale à 3 voix dans certains scrutins et qui durera jusqu'au début de janvier 1950. Durant ces deux semaines difficiles, un homme restera calme et résolu : Georges Bidault, président du Conseil.**

**On en trouve l'histoire à travers les procès-verbaux des quatorze réunions que le Groupe MRP a tenues du 14 au 31 décembre 1949 et dont voici quelques extraits (à partir de la réunion du 16).**

#### A la réunion du 16 décembre à 18 heures

**Maurice Schumann**. – Le Groupe radical vient de donner mandat à ses commissaires des Finances de voter l'ensemble

du projet budgétaire afin de le faire venir en discussion en séance publique. Cette décision, si elle ne permet pas de préjuger l'attitude finale des radicaux, apparaît cependant comme un élément de détente.

**Roger Devémy**. – Nous verrons bien. En attendant, M. Giacobbi, qui me l'a dit, vote selon les instructions qu'il reçoit de M. Mendès-France, opposé au projet...

**Paul Hutin-Desgrèes** (Morbihan). – Nous vivons à l'heure actuelle d'expédients. Il faut un plan d'action. Que le MRP fasse en sorte qu'en cas de chute du Gouvernement, cette chute se produise sur l'impossibilité manifeste pour Georges Bidault de promouvoir les réformes morales indispensables, traduites politiquement en réformes constitutionnelles !

**Jean Catrice** (Nord). – Il y a danger pour le MRP que Bidault tombe sur le budget. Pour l'opinion publique, en effet, il tomberait pour avoir voulu imposer une super-fiscalité. C'est d'ailleurs ce que cherche l'Administration de la rue de Rivoli qui sous-évalue volontairement les recettes.

**Maurice Schumann** (Nord). – Je regrette que beaucoup de nos amis considèrent la chute de Bidault comme inévitable. Le devoir du Groupe est de tout faire pour que Bidault réussisse. Au lieu de chercher un terrain de chute, il faut chercher un terrain de bataille ; celui des conventions collectives de travail est le plus mauvais mais nous risquons d'apparaître comme des opposants aux revendications de la classe ouvrière ; celui du budget est le meilleur car en nous faisant les champions de l'équilibre budgétaire nous luttons contre l'inflation, ce qui est une position rentable devant toute l'opinion... Mettons l'accent sur les économies possibles et sur le resserrement du contrôle fiscal, de façon à réaliser l'un des objectifs les plus populaires de la déclaration ministérielle de Georges Bidault, à savoir la répartition équitable des sacrifices.

## LUNDI 19 DÉCEMBRE à 14 heures

### Divergences au Groupe MRP sur les investissements

*A la demande de Maurice Petsche, ministre des Finances, le Gouvernement dépose une lettre rectificative au projet de budget, en vue d'atténuer les contestations des radicaux. Cette lettre est examinée par la Commission des Finances et le débat budgétaire en séance publique se trouve interrompu.*

**Pierre Abelin** (animateur de l'Atelier Finances du Groupe MRP). – Sur le plan technique, il reste à la Commission des Finances deux formules : voter le demi-point supplémentaire de la taxe à la production et quelques impôts sur les transports routiers ; réduire encore un peu les crédits militaires, les investissements et les subventions.

**André Monteil** (Finistère). – Oui, les crédits d'investissements peuvent être réduits ; les réalisations du Plan Monnet donnent lieu à des travaux luxueux parfaitement inutiles, tel le logement du personnel employé à la construction du barrage de Donzère-Mondragon.

**Henri Bergeret** (Loire). – Monnet lui-même propose aujourd'hui le contrôle des crédits d'investissements !

**Jean-Marie Louvel** (Calvados). – Les réductions des crédits pourraient porter sur les houillères, l'Afrique du Nord et les territoires d'outre-mer.

**Mohamed Bentaieb** (Alger). – Je m'inquiète du sort des inva-

lides de guerre d'Afrique du Nord.

**Pierre Gabelle** (Loiret). – Pour les victimes de guerre, il est prévu actuellement 3 milliards 600 millions ; Petsche serait disposé à prévoir 4 milliards ; et les contre-propositions de Barangé permettraient d'aller encore plus loin... A propos de la SNCF, le Gouvernement peut très bien choisir entre le maintien des subventions et la réorganisation de la société, avec la suppression de lignes secondaires.

**Jean Cayeux** (Seine). – Et les crédits de la Santé ?

**François de Menthon**. – Le ministre de la Santé, notre ami Pierre Schneider, en a discuté avec Petsche mais celui-ci refuse de revenir sur les chiffres qu'il a arrêtés.

**Jean Cayeux**. – Je propose la réunion d'un groupe de travail avec Schneider et Germaine Poinso-Chapuis.

Le Groupe donne son accord.

**Henri Bergeret**. – Je pose le problème des crédits d'assistance ; dans la Loire, ils représentent 60% du budget départemental !

**Robert Buron**, secrétaire d'Etat aux Affaires économiques. – S'agissant des investissements, il restera à convaincre les socialistes de la nécessité de leur réduction. Je pense que nous devons lutter contre l'abandon du principe des investissements et démontrer qu'une légère réduction n'entraînera pas l'arrêt de travaux importants.

**Jean Catrice**. – Il est facile de diminuer les investissements en resserrant le contrôle sur les crédits ; on n'augmentera pas le chômage pour autant.

## MARDI 20 DÉCEMBRE à 14 heures

### André Colin fustige le défaitisme de certains députés MRP

**François de Menthon**. – Je regrette l'attitude de certains membres du Groupe, qui n'hésitent pas, dans les couloirs du Palais-Bourbon, à se faire les prophètes de l'échec de Georges Bidault. Je leur demande qu'en toute loyauté ils viennent défendre leur thèse dans nos réunions.

**Georges Coudray** (Ille-et-Vilaine). – Une réunion des dirigeants de la majorité me paraît nécessaire pour sortir de l'impasse actuelle.

**Fernand Mauroux** (Gers). – Le devoir des députés MRP est de soutenir courageusement le Gouvernement... Je regrette que la lutte contre la fraude fiscale ne soit pas suffisamment organisée. J'aimerais que le Gouvernement lutte contre les vieilles habitudes de l'Administration.

**André Colin** (Finistère), secrétaire général du MRP, affirme que les problèmes techniques doivent passer au second plan, les autres groupes ayant fait du projet de budget pour 1950 une arme purement politique.

Je constate avec amertume, dit-il, qu'une erreur technique commise par un ministre MRP est aussitôt critiquée parmi nous et que cette critique est reprise par l'ensemble du Groupe. J'y vois un complexe d'infériorité.

Aussi, au lieu de critiquer les faits, je vous propose de dénoncer les causes des difficultés actuelles. Nous voyons qu'une opposition s'est levée au lendemain des élections cantonales, et que cette opposition est impatiente de prendre sa revanche sur l'accession d'un démocrate-chrétien à Matignon. Elle voudrait prouver que cette Assemblée est incapable de constituer une majorité. Elle retarde sciemment la discussion du budget, dans l'espoir d'amener Bidault à demander le vote d'un douzième provisoire budgétaire (pour janvier 1950), de manière à le déconsidérer devant l'opinion publique.

C'est pourquoi je m'étonne que certains membres du Groupe se prêtent à ce jeu criminel par pessimisme ou par manque de clairvoyance. Certes, le MRP doit être vigilant même à l'égard du Gouvernement mais il n'est pas sérieux que ses représentants soient de ceux qui se répandent dans les couloirs pour jeter le doute sur les chances de Georges Bidault.

**Marcel Poinboeuf** (Vosges). – Je condamne moi aussi les confidences de couloirs dont vient de parler Colin. Il n'empêche : Bidault ne devrait pas s'obstiner sur certains points du budget.

**Roger Devémy** (Saône-et-Loire) veut parler du budget des anciens combattants et victimes de guerre, qui est exploité par cette nouvelle opposition.

Il remonte à 1947. Mitterrand (Gouvernement Ramadier) et Bétolaud (Gouvernement Queuille), explique-t-il, ont assumé de graves responsabilités du temps où ils étaient ministre des anciens combattants en laissant inemployés des milliards de crédits affectés aux victimes de la guerre. Je souhaite que Georges Bidault évite que de semblables erreurs soient commises sous son gouvernement. Prenons garde à la campagne qui pourrait être menée contre lui à ce sujet ! Il est prévu que 7 milliards et demi seront consacrés en 1950 à la revalorisation des retraites (des anciens combattants) ; en 1949, 8 milliards étaient prévus et c'est cette différence qui sera constatée et non pas le fait que les 8 milliards en question n'ont pas été utilisés !

*Pendant l'intervention de Roger Devémy, Georges Bidault, président du Conseil, est arrivé à la réunion du Groupe.*

**Hachemi Benchennouf** (Constantine). – Je constate moi aussi que l'opposition compte sur certains membres du Groupe MRP pour démolir le Gouvernement Bidault. Je conçois que les difficultés internes soient débattues dans les réunions du Groupe, mais je lance un appel à mes amis pour qu'ils forment un bloc uni dès qu'ils sont dans les couloirs. Je rappelle que certaines défaites sont plus honorables que certaines victoires.

**Georges Bidault**, président du Conseil, remercie Benchennouf de ses paroles de sagesse et présente la lettre rectificative du projet de budget.

Je suis décidé à me battre jusqu'au bout, affirme-t-il, et je me réserve de déclarer ceci au pays en cas d'échec : mes adversaires ont refusé un budget de 2300 milliards ; je prends rendez-vous avec eux pour le prochain qui sera peut-être plus gros de 500 milliards. Je démontrerai que leur acte téméraire a été criminel non pas contre moi-même mais contre la Nation.

**Fernand Mauroux** repose sa question sur la lutte contre la fraude fiscale.

**Georges Bidault** lui répond que beaucoup a été fait dans ce domaine et il affirme qu'il fera encore davantage...

**Charles Barangé** estime qu'il faut voter le budget en première lecture avant Noël si l'on veut éviter le vote d'un douzième provisoire.

La seconde réunion du Groupe ce mardi 20 décembre 1949, à partir de 16 heures 30, est consacrée aux conventions collectives (voir plus haut).

**La crise de la majorité s'aggrave et Bidault joue le tout pour le tout**

A la réunion du Groupe du mercredi 21 décembre à 14 heures, il est question de la procédure qu'adoptera le Gouvernement pour franchir le cap du budget.

**Joseph Defos du Rau** (Landes) se déclare opposé à la procédure de la question de confiance d'une manière générale et spécialement sur les impôts. Mieux vaudrait la poser sur le principe de l'équilibre budgétaire, tout en évitant d'employer la forme constitutionnelle !

**Fernand Bouxom** approuve.

**Paul Boulet** (Hérault) également.

**Henri Meck** (Bas-Rhin). – Evitons surtout les douzièmes provisoires !

**Alfred Coste-Floret** (Haute-Garonne). – Oui car il serait très électoral pour l'opposition de renverser le Gouvernement sur le vote d'un douzième provisoire.

La réunion du jeudi 22 décembre à 14 heures est présidée par Maurice Lucas (Manche), qui déclare que l'on assiste à un fléchissement de l'opposition radicale.

Le problème de l'incorporation d'alcool dans l'essence fait l'objet d'une série d'observations. Et l'on en vient à la question de confiance que va poser le Gouvernement.

**Paul Hutin-Desgrès** (Morbihan), directeur d'Ouest-France. – Cette question de confiance engagera tout l'avenir du MRP en bien ou en mal selon les conditions dans lesquelles elle sera posée.

**Alfred Coste-Floret**. – Je ne partage pas l'optimisme de Lucas mais plutôt les inquiétudes d'Hutin. Il faut poser la question de confiance sur l'ensemble de la politique monétaire et, en cas d'échec, dénoncer le régime et la Constitution.

**Roger Devémy**. – Il me sera personnellement difficile de voter la confiance si les crédits nécessaires ne sont pas prévus pour les victimes de la guerre.

**Charles Barangé**. – La question de confiance sera sans doute posée sur la prise en considération du projet gouvernemental rectifié, c'est-à-dire sur le principe de l'équilibre budgétaire, dont l'importance est reconnue par tous. A mon avis, le Gouvernement doit gagner la première partie, quoi qu'en dise M. Daladier, qui a aujourd'hui des conceptions assez bizarres de l'équilibre budgétaire ; en 1939, M. Daladier, président du Conseil, faisait appel au courage du Parlement pour voter la taxe d'armement nécessaire à l'équilibre du budget, équilibre qui d'ailleurs n'était pas obtenu puisque le déficit atteignait finalement 33%. Les problèmes techniques, comme celui des victimes de la guerre, sont importants mais doivent être remis à demain. Pour aujourd'hui, nous devons avoir devant le pays une position claire : défendre l'équilibre budgétaire.

**Jean Blocquaux** (Ardennes). – Je ne crois pas que les radicaux en majorité désirent de nouvelles élections. En effet, si de nouvelles élections avaient lieu au printemps prochain, la situation financière s'aggraverait de façon catastrophique et le prochain gouvernement devrait demander au pays au moins 300 milliards d'impôts nouveaux. Je ne crois pas que les radicaux aient l'intention d'engager une opération aussi dangereuse. Le problème est de savoir jusqu'où ils nous opposeront leur résistance. C'est à nous de percer ce mystère et d'en tirer les conséquences pour déterminer la meilleure procédure.

**Paul Gosset** (Nord). – Toute la presse quelque peu objective reconnaît le courage de Georges Bidault et la mauvaise cause de ses adversaires. Considérons que nous ne sommes pas à l'heure de la chute mais à l'heure de la bataille pour le Gouvernement. Les radicaux s'useront vite à leur propre jeu si nous savons tenir. Notre attitude doit être toute différente

de celle des gens qui ont perdu la foi dans le succès et la volonté de se battre. Il faut au contraire nous rendre compte que nous sommes au début d'une bataille qui doit durer deux ans (*jusqu'aux élections législatives de 1951*).

**Alfred Coste-Floret**. – Nous devons dire à nos adversaires : si vous voulez la dissolution, c'est nous qui la ferons.

**Paul Coste-Floret**. – A mon avis, le Gouvernement l'emportera sur la question de confiance, mais les radicaux se réservent pour faire de l'opposition au moment de l'examen des articles. Mais après le vote de la confiance ce sera la Commission des Finances qui sera en porte à faux et non plus le Gouvernement.

A la réunion du vendredi 23 décembre, à 14 heures, **Marcel Poimboeuf** annonce qu'un pèlerinage à Rome des parlementaires est organisé par des députés et des sénateurs MRP.

On discute de l'opportunité de changer la loi qui lie le montant de l'indemnité parlementaire au traitement des conseillers d'Etat. Le Groupe considère qu'il n'y a pas lieu de modifier cette loi.

Puis revient la discussion sur la crise de la majorité.

**Maurice Lucas** regrette le pessimisme manifesté par Paul Hutin-Desgrès au cours de la réunion précédente et proteste contre les articles d'Ouest-France qui présentent les radicaux comme des gens dont le seul objectif est d'empêcher l'augmentation des impôts.

**André Colin**. – Le problème des radicaux n'est pas le seul. L'opposition est un complexe qui recouvre de nombreux groupes parlementaires de la droite à la gauche et qui est attiré par des perspectives électorales. Elle est conduite discrètement et avec habileté par Paul Reynaud, qui a engagé une course contre le calendrier en vue d'obtenir un renversement de la majorité vers la droite à la faveur de nouvelles élections, soit en décrochant le MRP de la SFIO, soit, ce qu'il préférerait, en formant un bloc majoritaire à droite. C'est d'ailleurs pourquoi certains radicaux sont eux-mêmes inquiets de l'intransigeance de leur groupe...

Le MRP a toujours défendu le principe des investissements, gage de l'avenir de la France. Cette position reste solide mais l'effort nécessaire n'est pas possible sans sacrifices. Il faut dire, ce qui est vrai, que l'on ne peut pas raisonnablement attendre la poursuite de l'aide américaine au moment où les Etats-Unis s'engagent vers des impôts nouveaux, si nous refusons nous-mêmes de faire un nouvel effort.

**Une discussion suit sur la procédure du renvoi en commission.**

**Charles Barangé**. – Le débat de la nuit prochaine sera uniquement politique et il engagera tout l'avenir du MRP. Que les membres du Groupe ne négligent pas de prendre des contacts avec leurs collègues dans les couloirs !

**Robert Lecourt** (Seine). – J'approuve Colin et Barangé. Il ne peut pas être question pour le Groupe MRP de ne pas voter la confiance en bloc et sans défaillance. Si elle voulait respecter la tradition républicaine, l'opposition devrait voter elle-même le budget. Il serait donc inconcevable que des députés MRP ne le votent pas... Une partie de la majorité est actuellement désorientée parce qu'elle ignore le redressement du pays. Or, en vérité, la France n'a jamais été aussi riche ; son budget est équilibré alors qu'en 1939 il était en déficit de 33%. Les dépôts dans les caisses d'épargne augmentent et sont proportionnellement supérieurs à ceux de l'avant-guerre. Les hommes de la Quatrième République n'ont pas à rougir de comparer l'effort de la Nation entre 1945 et 1949 à l'effort accompli entre 1919 et 1939.

**André Colin**. – La Documentation Française prépare une bro-



chure sur le redressement français.

**Pierre-Henri Teitgen**, ministre d'Etat, chargé de l'Information. - On ne peut pas attendre des miracles de ce que je peux réaliser à la radio. Je demande cependant que l'on reconnaisse que quelque chose de sérieux a été fait. J'en donne pour exemple la nouvelle émission "Un fait par jour", qui précède le bulletin d'information de 20 heures. La brochure annoncée par Colin sera envoyée à tous les maires, à tous les conseillers généraux, à tous les conseillers municipaux et aux ministres du culte.

**Francine Lefebvre**. - Dommage qu'"Un fait par jour" soit lu sans conviction.

**Abbé Albert Gau** (Aude). - Je propose que cette lecture soit faite une fois par semaine par Pierre Dumas.

**Pierre-Henri Teitgen**. - Je m'étonne que l'abbé Gau ne se soit pas rendu compte que Pierre Dumas fait cette lecture une fois par semaine !

*Des observations sont faites, à l'initiative d'Auguste Farinez sur l'abstention du Groupe en séance publique sur l'article fixant la procédure d'extension des conventions collectives en agriculture.*

**Georges Bidault**, président du Conseil, arrive à la réunion et expose devant le Groupe les difficultés que le Gouvernement doit encore surmonter dans le débat budgétaire.

1° **Economies**. Prétendre que l'on peut supprimer 500 000 fonctionnaires n'est pas sérieux, car la masse des fonctionnaires c'est le facteur, le cantonnier, l'instituteur... Réduire de 10% tous les crédits entraînerait l'abandon de l'Indochine, la réduction des rentes viagères, le renoncement à une partie du programme d'investissements et du programme de reconstruction, ainsi qu'à la revalorisation des pensions des victimes de la guerre. Le programme gouvernemental de 75 milliards d'économies en deux ans est déjà très ambitieux. **Ce qui est grave en France, c'est que l'argent est incivique**. Sous le ministère Combe, la rente de 3% était solide ; au temps des véritables persécutions religieuses, au début du siècle, la Bourse était calme ; bien plus, elle était bonne, ce

qui prouve qu'en France on ne mêle pas Dieu et Mammon. Si nous nous laissons entraîner à croire à des chiffres fantaisistes, nous tromperions le peuple.

2° **Investissements**. Le grand péril, pour le pays, c'est le sommeil, avec la liberté et une protection propre à éviter aux Français de changer leurs petites habitudes et à permettre aux commerçants et aux industriels de conserver un petit marché fermé et privilégié, au sein d'une Europe qui s'équipe et entre deux mondes qui accroissent leur puissance... Si le ministère actuel échoue, ce sera peut-être cent milliards qui seront supprimés dans les investissements sous prétexte de faire des économies et sans voir que ce geste serait criminel envers la Nation. C'est pourquoi le Gouvernement se bat pour maintenir les investissements au niveau prévu.

3° **Subventions**. Je regrette les réductions votées par la Commission des Finances car elles entraîneront des hausses de prix qu'il faudrait éviter.

4° **Emprunts et rentrées fiscales**. La plus grande partie des 130 milliards d'emprunts prévus par le Gouvernement doit provenir de l'étranger. C'est pourquoi, si le Gouvernement surestimait ouvertement les possibilités d'emprunt et les rentrées fiscales et se contentait ainsi d'un équilibre budgétaire fictif, les possibilités d'emprunt s'évanouiraient... Et l'on parle déjà aux Etats-Unis de réduire les crédits Marshall ! En maintenant le chiffre de 250 milliards pour ces crédits, le Gouvernement fait preuve de confiance, ce qui est mieux que de faire preuve de témérité.

5° **Impôts**. Personne ne pourrait assurer l'équilibre réel du budget sans impôts nouveaux. Au mois d'octobre dernier, M. Queuille prévoyait lui-même des impôts nouveaux, d'un montant supérieur à celui que le Gouvernement réclame aujourd'hui... Le Gouvernement est résolu à poser la question de confiance autant de fois qu'il sera nécessaire pour assurer l'équilibre du budget... Je reconnais que ce n'est pas la charge fiscale qui est grave, mais sa répartition. Hélas, la lutte contre la fraude fiscale est une œuvre de longue haleine et il ne serait pas raisonnable d'en attendre pour 1950 des centaines de milliards comme certains le prétendent.

## APRÈS NOËL, LES 26, 27 ET 28 DÉCEMBRE

### Technique budgétaire et tactique parlementaire

*Dans son message de Noël aux Français, Georges Bidault a distingué ceux qui peinent et "les gens heureux". Mais dès le lendemain, 26 décembre, les pesanteurs sont encore les mêmes au Palais-Bourbon...*

*Voici quelques extraits des procès-verbaux des réunions tenues par le Groupe MRP les 26, 27 et 28 décembre.*

#### A la réunion du 26 à 14 heures

**Charles Barangé**. Parlant des recettes, l'orateur constate un durcissement des radicaux. A son avis, une partie du problème politique pourrait être résolue grâce à sa formule consistant à réserver le problème de la SNCF et des transports routiers. En effet, dans ces conditions, le Gouvernement pourrait se contenter de l'augmentation d'un point de la taxe à la production. Il resterait cependant à savoir si les parlementaires modérés, qui représentent à l'Assemblée ce que Georges Bidault a appelé dans son message de Noël "les gens heureux", ont l'intention de faire croire au pays que tout espoir est perdu depuis que Georges Bidault est président du Conseil.

On parle ensuite des crédits de la Reconstruction (**Georges Coudray**) et des crédits d'investissements. Sur ce dernier point, **Jean-Marie Louvel**, qui préside la Commission de la Production Industrielle, estime, après une étude qu'il a faite avec Jean Monnet (Haut-Commissaire au Plan) que l'on

peut abattre dix milliards de crédits grâce à un contrôle plus serré de la passation des marchés et grâce à la suppression, qui paraît acquise, de la majoration de l'impôt sur les salaires. Il est en outre possible, d'après lui, de diminuer de cinq milliards les crédits d'équipement affectés à l'Afrique du Nord.

**Hachémi Benchennouf** (Constantine) reconnaît que certains travaux prévus en Algérie sont inutiles mais il demande qu'on ne diminue pas les crédits affectés aux écoles et aux hôpitaux.

**Jean-Marie Louvel** répond qu'il n'en est pas question.

**Lionel de Tinguy**, sous-secrétaire d'Etat aux Finances et aux Affaires économiques, répond aux questions.

**Robert Buron** fait cette réflexion : constatant que les socialistes ont adopté un slogan : "Objectif 52" et que les radicaux en ont trouvé un, eux aussi, à savoir : "Pas d'impôts nouveaux !", je pense qu'il est temps pour le MRP de trouver à son tour un mot d'ordre. Ce pourrait être : "Pas de hausse de prix !".

**Charles Barangé** (qui a finalement conservé ses fonctions de rapporteur général du budget à la Commission des Finances) estime qu'il convient de compenser le blocage d'une partie des crédits d'investissements par des emprunts, de réserver

le problème de la SNCF et des transports routiers et de demander le vote d'un point sur la taxe à la production, ce qui permettrait de dégager 11 milliards pour les victimes de la guerre, soit 7 de plus.

**Roger Devémy** fait remarquer que cette somme ne permettrait de répondre qu'au quart des revendications des intéressés, telles qu'elles résultent de la loi, mais il estime néanmoins qu'une telle proposition n'est pas inadmissible.

#### A la réunion du 27 à 14 heures

On y discute de la désignation prochaine d'un sénateur représentant les Français de l'étranger à la suite d'un décès.

On y apprend que Maurice Petsche a réuni en fin de matinée les représentants des groupes MRP, socialiste, radical, UDSR, UDI et Indépendants. Sa recette pour équilibrer le budget : abattre 15 milliards sur les crédits d'investissements, à savoir 5 milliards résultant de la disparition de la majoration de l'impôt sur les salaires, 5 milliards de compressions, 5 milliards à couvrir par des emprunts SNCF (le projet ouvre à la SNCF 57 milliards de crédits : 25 de prêts et 32 de dommages de guerre).

On y discute beaucoup des mesures fiscales, avec des observations d'**Henri Bergeret**, **Louis Bour**, **Abel Bessac** (Lot). Ce dernier propose de retarder de six mois la dernière tranche de reclassement des fonctionnaires et de la subordonner à la réalisation d'économies administratives. Cette idée est combattue par **Henri Lacaze** (Tarn-et-Garonne), **Yves Fagon** (Seine), **Eugène Delahoutre** (Oise), **Paul Coste-Floret** (Hérault), **Robert Lecourt** (Seine), **Charles Barangé**. **Abel Bessac** fait alors une autre proposition : subordonner la deuxième majoration des traitements prévue par le plan de reclassement en juillet à l'application de l'article de la loi de finances relatif au dégagement d'économies.

**Conclusion** : Bessac rédigera une troisième version de son amendement en liaison avec Barangé et Fagon.

#### A la réunion du 28 décembre à 15 heures : apéritifs à base d'alcool

On y apprend qu'après les scrutins de confiance il restera encore 34 milliards à trouver pour équilibrer le budget et que le Gouvernement propose aux groupes de la majorité la transaction politique suivante :

- 1° les radicaux votent 12 milliards d'impôts ;
- 2° les socialistes acceptent une réduction des investissements de 12 milliards ;
- 3° le MRP vote une taxe sur les apéritifs à base d'alcool dont la liberté de circulation et de vente serait reconnue.

Il est précisé que Bidault a réservé son arbitrage jusqu'à ce qu'il connaisse l'avis du Groupe MRP.

**Louis Siefridt** (Seine-Inférieure). - Oui à la transaction si l'on y ajoute une redevance à faire payer par les bouilleurs de cru.

**Pierre Grabelle** (Loiret). - Que devient dans cette affaire la réévaluation des bilans réclamée avec juste raison par Eugène Rigal ?

**Marie-Louise Weber** (Haut-Rhin). - Beaucoup d'associations féminines s'inquiètent des dispositions prévues sur les apéritifs à base d'alcool.

**Robert Prigent** (Nord). - En cédant sur les apéritifs, nous perdons sur tous les tableaux puisque aussi bien les radicaux peuvent faire tomber le Gouvernement sur un autre sujet.

**Abbé Albert Gau** (Aude). - Non, nous n'avons pas de raison de maintenir notre position hypocrite sur les apéritifs à base d'alcool. Il serait préférable d'instituer un droit unique sur tous les alcools, y compris ceux qui sont destinés à la pharmacie.

**Edouard Thibault** (Gard). - Tous les membres du Groupe partagent sur ce problème les mêmes scrupules de conscience. Cependant, je me prononce non seulement pour

répondre affirmativement aux désirs des radicaux mais encore pour proposer le rétablissement de la liberté des apéritifs parce que le régime actuel est une hypocrisie qui profite aux plus malhonnêtes. Je constate en effet que la consommation de pastis n'a jamais été aussi forte qu'aujourd'hui et qu'en raison de quelques entraves qui subsistent, le pastis est souvent plus nocif qu'il ne l'était avant la liberté. En outre, l'enjeu politique est si grave qu'il ne serait pas sérieux de se battre sur cette position.

**Germaine Poinso-Chapuis** (Bouches-du-Rhône). - Sur le problème de fond, technique et sanitaire, les positions du MRP sont indéfendables parce qu'elles sont fragmentaires et hypocrites. Le véritable problème est la lutte contre l'alcoolisme dans son ensemble et non pas le cas particulier des apéritifs. D'après des analyses scientifiques auxquelles j'attache la plus grande valeur, le pastis n'est pas plus nocif que certains produits autorisés (dont deux sont les plus nocifs de toutes les boissons alcooliques). Du point de vue politique, je rejoins Thibault : l'enjeu est actuellement trop grave pour que nous nous battions sur cette position qui n'est même pas logique.

**Pierre Schneiter**, ministre de la Santé publique et de la Population. - Un jour ou l'autre le MRP devra abandonner sa position hypocrite. Il est donc avantageux d'abandonner une politique de l'autruche pour obtenir en contrepartie le maintien de la majorité gouvernementale.

**Jean Cayeux**, président de la Commission de la Famille et de la Santé publique. - Je déplore que la question revienne toujours à l'occasion du budget alors qu'elle n'a rien à voir avec les problèmes fiscaux.

**Henri Bergeret** (Loire). - Moi aussi. Au sujet de la compression des dépenses, j'estime qu'un gouvernement radical éventuel pourrait présenter un budget en équilibre sans impôts nouveaux en demandant la disjonction du problème de la SNCF, que Bidault aurait dû demander.

**Charles Viatte** (Jura). - Je déplore que le Gouvernement et l'Assemblée cèdent à la pression d'intérêts particuliers. Après les transporteurs routiers qui ont gagné la partie, on voit venir les fabricants d'apéritifs à base d'alcool.

**Etienne Fauvel** (Manche), médecin, à l'adresse de Siefridt. - Il est pratiquement impossible de percevoir des taxes sur les bouilleurs de cru.

**Abbé Albert Gau**. - Je proteste contre de tels propos.

**Jean Cayeux**. - Je ne pourrais pas accorder ma confiance à un gouvernement qui rétablirait la liberté pour les apéritifs à base d'alcool.

**Henri Bergeret**. - On nous demande de voter un impôt sur les bénéficiaires non distribués des sociétés ; je considère cette mesure comme anti-économique et absurde.

**Robert Prigent**. - Sur les apéritifs, il est clair que notre position actuelle est fautive. Si la liberté est rétablie, le Gouvernement devrait déposer un projet de loi organisant la lutte contre l'alcoolisme.

**Germaine Poinso-Chapuis**. - Je rappelle que Prigent, quand il était ministre de la Santé publique et de la Population (Gouvernement Ramadier remanié, à partir de mai 1947), avait préparé un texte et que moi-même, ministre dans le Gouvernement Schuman, j'ai soumis au Conseil des ministres un projet qui a été écarté à la demande de Jules Moch. Le Groupe MRP pourrait le reprendre aujourd'hui à son compte.

**Yves Fagon** (Seine). - Chacun de nous est actuellement dans l'attente de l'arrivée du Saint-Esprit, qui pourrait fournir une solution...

*L'orateur fait en outre des observations sur les crédits de la Fonction publique et des abattements de crédits possibles.*

**Maurice Lucas** (Manche). - Je vous signale que notre ami Bouret vient de découvrir 3,5 milliards de crédits inutiles dans le budget d'Air-France.

## JEUDI 29 DÉCEMBRE à 15 heures

### Désaccord avec le Gouvernement sur les bénéfiques non distribués des sociétés

*La première partie de la réunion est consacrée à la fiscalité agricole et à la taxe locale en cascade.*

*On en vient ensuite au projet d'impôt sur les bénéfiques non distribués des sociétés.*

**André Burlot** (Loir-et-Cher). - Je regrette que le Gouvernement ait posé la question de confiance sur ce projet d'impôt et je ne suis pas disposé à la voter. Les entreprises moyennes ne disposent comme réserves d'investissements que leurs bénéfiques non distribués, au contraire des trusts d'Etat ou privés qui profitent des crédits du budget...

**Maurice Lucas**. - Il suffirait que quelques députés MRP s'abstiennent pour que le Cabinet soit renversé. J'estime inconcevable que le MRP prenne la responsabilité de la crise ministérielle au profit de nos adversaires qui ne manqueraient pas d'en dégager la leur. Cela dit, je remercie Burlot d'expliquer son cas de conscience devant le Groupe plutôt que dans les couloirs. Le devoir des députés MRP reste de préparer l'avenir du pays même s'il est nécessaire de voter des mesures impopulaires. Prenant prétexte de ce dévouement et du travail qu'il implique, je lance un appel aux ministres MRP afin qu'ils donnent rapidement satisfaction aux demandes légitimes de leurs amis du Groupe. A ce sujet, d'ailleurs, je signale que Gabriel Valay, ministre de l'Agriculture, remplit sa tâche.

**Paul Hutin-Desgrées** (Morbihan). - Chaque membre du Groupe est placé devant le dilemme suivant : ou voter ce budget qui comprend de nombreuses erreurs, ou ouvrir une crise politique, économique et monétaire sans précédent. Il faut donc voter la confiance tout en tirant les leçons de cette aventure, à savoir entreprendre et réaliser les réformes constitutionnelles et administratives nécessaires.

**Abbé Albert Gau**. - Je conteste l'argumentation de Burlot. La plupart des sociétés ne consacrent pas à des investissements productifs leurs bénéfiques non distribués. Le problème est politique et si Bidault rencontre beaucoup d'ennemis c'est qu'il s'est attaqué à l'argent et à la franc-maçonnerie.

**Jean Villard** (Rhône). - Après avoir envisagé de m'abstenir, je suis décidé à voter la confiance. Néanmoins, en pensant à certain haut-fonctionnaire de l'Economie nationale, je crains que Bidault ne couvre l'action d'un nouveau Gamelin qui prépare à la France un nouveau Sedan. La méthode qui consiste à procéder à un tour de vis fiscal chaque année devrait être révolue. En raison de cette superfiscalité, je prévois une nouvelle hausse des prix et un prochain déséquilibre de l'économie française. Je demande que le Groupe MRP s'attaque immédiatement aux réformes constitutionnelles, administratives et fiscales et, en outre, prévoie le financement de l'équipement et de la reconstruction par des moyens autres que l'impôt.

**Jean Catrice** (Nord). - Je voterai la confiance mais je rejoins Burlot dans sa critique de l'impôt frappant les bénéfiques non distribués. La formule ne pourrait être retenue que si les distinctions nécessaires étaient faites entre les grosses sociétés et les exploitations familiales. Le projet rejoint beaucoup d'autres idées du même genre qui tendent toutes à favoriser les trusts d'Etat ou privés au détriment des entreprises moyennes. Or c'est la révolte des classes moyennes qui a produit le nazisme en Allemagne et le RPF en France... J'ajoute que les produits français exportables sont ceux qui sont fabriqués par les entreprises moyennes.

**Jean-Marie Louvel** (Calvados). - Oui, le projet de budget comporte des erreurs, mais ça ne m'empêche pas de lancer un appel à la discipline de vote car les adversaires du Gouvernement Bidault sont ceux qui n'acceptent pas qu'un

chrétien soit au pouvoir.

**Paul Boulet** (Hérault). - Tout en rappelant que je suis partisan d'une liberté totale de vote dans des questions très graves, je dis qu'il n'est pas concevable que des défaillances MRP provoquent la chute de Georges Bidault.

**Robert Schuman** (Moselle). - Les étrangers comprennent mal nos difficultés politiques surtout depuis que nous avons réalisé une stabilité monétaire inconnue depuis quinze ans. Au sujet de l'impôt sur les bénéfiques non distribués, je signale qu'à l'étranger les sociétés supportent des charges beaucoup plus lourdes puisque la fraude fiscale y est inconnue. De plus, je fais observer que l'impôt proposé par le Gouvernement ne frappe pas les personnes physiques... Enfin, le problème est politique : nos adversaires voudraient démontrer que le MRP est incapable d'exercer le pouvoir ; notre devoir est d'administrer la preuve du contraire.

**André Burlot**. - L'intervention de Robert Schuman m'amène à réviser ma position : je voterai la confiance. Mais j'insiste sur les méfaits qui résulteront de l'impôt sur les bénéfiques non distribués... Je regrette que les membres du Groupe qui défendent le point de vue du patronat dans certains dossiers soient considérés comme des membres de seconde zone, au contraire des agriculteurs et des syndicalistes qui savent très bien faire prévaloir leur point de vue.

**Georges Bidault** (qui est arrivé à la réunion). - Je conteste cette affirmation... Je remercie Robert Schuman... Il n'existe pas d'impôt qui ne soit pas injuste, de même, qu'il n'y a rien d'humain qui ne contienne pas d'injustice... Je rappelle ce que disait Etienne Borne : la tentation de la pureté est très dangereuse parce que le refus qu'elle implique conduit au néant... J'ai dû poser la question de confiance sur l'impôt frappant les bénéfiques non distribués des sociétés parce qu'il est nécessaire de combler les trous budgétaires creusés par les votes hostiles au Gouvernement sur les transporteurs routiers. J'estime d'ailleurs que cet impôt ne menace pas véritablement les sociétés et qu'en tout état de cause il est préférable à n'importe quel impôt frappant les personnes physiques... La pire menace pour la République est actuellement la coalition des intérêts privés qui prétendent - et ils y réussissent parfois -, acheter le vote des parlementaires. Considérant les grands devoirs de l'Etat et en particulier de la défense nationale, je rappelle que le budget que nous proposons est réduit au minimum. S'il n'était pas voté, nous irions au devant d'une crise financière et économique sans précédent et peut-être d'une crise politique qui mettrait en jeu les libertés elles-mêmes.

En cette fin d'année 1949, le Groupe MRP tient encore deux réunions : l'une, très brève, le vendredi 30 décembre à 20 heures 30 (le Gouvernement va déposer le lendemain une troisième lettre rectificative), l'autre, de plus d'une heure, le 31 décembre à 14 heures (c'est la cent quinzième de l'année).

Aux obstacles qui retardent depuis plusieurs jours l'achèvement de la discussion budgétaire s'ajoutent deux problèmes sociaux :

1° A la Commission des Finances, communistes et socialistes viennent de voter pour une proposition communiste visant à **reconduire la prime de 3000 francs aux salariés** (alors que la déclaration ministérielle - qui engage le Gouvernement - ne prévoyait qu'une prime exceptionnelle et unique).

2° **Des grèves** viennent d'être déclenchées dans les **usines Morane, Hispano-Suiza et Latil, qui travaillent pour la Défense nationale.**



S'agissant de la prime aux salariés, **Francine Lefebvre** se déclare favorable à sa reconduction, les conventions collectives ne devant pas être conclues avant longtemps, tout au moins dans certaines régions.

A propos des grèves, **André Monteil** dit qu'elles traduisent un durcissement des communistes dont l'action a été jugée trop molle par le Kominform.

**Charles d'Aragon** (Hautes-Pyrénées) conteste cette interprétation. Il fait le récit des négociations qu'il a menées avec les dirigeants syndicalistes et le directeur de l'usine Morane de Tarbes. Celui-ci a licencié son personnel après l'avoir mis en demeure, en vain, de reprendre le travail. Il invite Paul Bacon, secrétaire d'Etat auprès de Georges Bidault, à prendre conscience de ces faits.

\* \*  
\*

#### **Renouvellement du Bureau du Groupe les 27 et 29 décembre 1949**

Seul candidat à la présidence du Groupe, **François de Menthon** (Haute-Savoie) est réélu président le 27 décembre par 59 voix sur 93 votants.

Sont élus vice-présidents :

**Eugène Delahoutre** (Oise), 92 voix ; **Edouard Moisan** (Loire-Inférieure), 88 voix ; **Germaine Peyroles** (Seine-et-Oise), 69

voix ; **Francine Lefebvre** (Seine), 57 voix ; **Marcel Poimboeuf** (Vosges), 54 voix.

Sur 100 votants (et 151 inscrits).

Delahoutre, Moisan et Francine Lefebvre faisaient partie du Bureau sortant ; Germaine Peyroles et Poimboeuf remplacent Valay, devenu ministre de l'Agriculture, et Lucas, qui, ayant exercé ses fonctions durant deux années consécutives, ne pouvait plus être candidat en vertu du règlement intérieur du Groupe.

\* \*  
\*

#### **Le développement de la production en France**

D'après Jean Monnet, Commissaire général au Plan, devant la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale en décembre 1949, voici l'évolution de sept grands secteurs de 1946 à 1949 (en quatre ans) :

- Charbon, en millions de tonnes : de 49,3 à 53,2.
- Electricité, en milliards en kilowatts : de 23 à 30.
- Carburants, en millions de tonnes traitées : de 2,8 à 11,6.
- Acier brut, en millions de tonnes : de 4,4 à 9,3.
- Ciment, en millions de tonnes : de 3,3 à 6,5.
- Tracteurs : de 1.900 à 20.000.
- Azote, en milliers de tonnes : de 127 à 205.

## **DANS NOTRE COURRIER**

### **Jean Chélini à Jacques Mallet, le 16 novembre 1999.**

Dans une lettre adressée au président de l'Amicale du MRP, Jean Chélini, directeur de l'Institut de Droit et d'histoire canoniques à l'Université d'Aix-Marseille, lui demande de l'excuser de son absence à l'assemblée générale du 5 novembre et ajoute :

**- Je m'intéresse beaucoup à ce que fait l'Amicale et j'apprécie sa publication qui, dans le domaine de l'Histoire, apporte une contribution précieuse.**

## **Disparitions**

Nous avons appris avec peine le décès de :

- Marie-Jeanne BARILLÉ (Paris)
- Pierre BASCOUL (Paris)
- Michel DHUGUET (Paris)
- Pierre GARCETTE (Haubourdin, Nord)
- Fernand JARRIÉ (Bagnols-sur-Cèze, Gard), ancien conseiller de la République MRP du Gard, né en 1899, décédé il y a quelques années (c'est un retour de courrier tardif qui nous l'apprend).
- Marcelle MUNET (Choisy-le-Roy, Val de Marne)
- Henry PAUPY (Colombes, Hauts-de-Seine)
- Paul BACON, ancien ministre du Travail.

## **Amintore Fanfani est mort à Rome le 20 novembre à 91 ans**

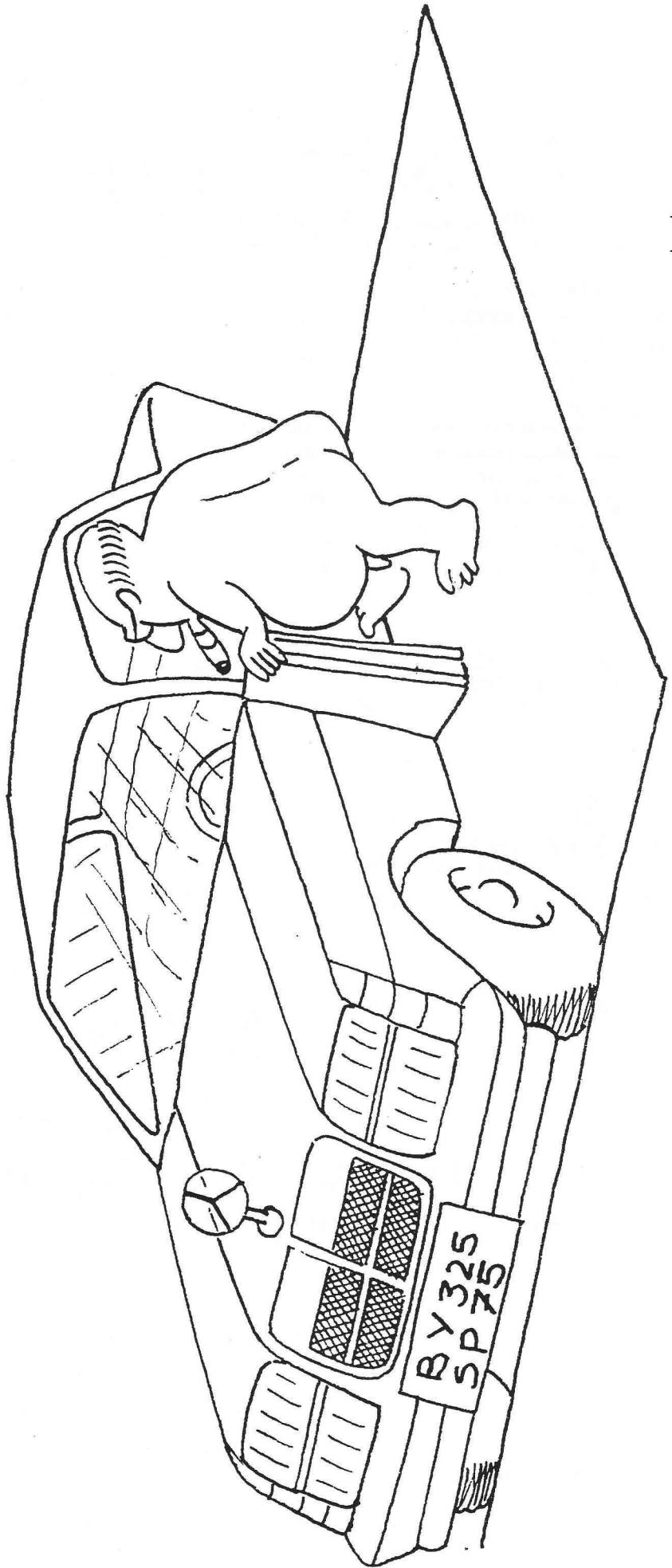
Il devient ministre pour la première fois dans le Gouvernement d'Alcide de Gasperi en 1947 à l'âge de 39 ans.

En 1954, il est pour la première fois président du Conseil, durant douze jours. Peu après, il prend la direction de la Démocratie Chrétienne Italienne, dont il fait un parti moderne, offrant un programme très social à son pays, ruiné par la guerre.

Sa carrière : six fois président du Conseil, deux fois secrétaire général de la DCI, plusieurs fois président du Sénat...

C'est lui qui, en 1946, fit voter cet article dans la Constitution : "L'Italie est une République fondée sur le travail".

Parmi les grandes peurs de l'An 2000...  
**BÉNÉFICIAIRE DE STOCK-OPTIONS**  
**SUBITEMENT MIS À POIL PAR LE FISC**



"LE MRP VOUS PARLE !" Directeur de la publication : Jacques Mallet  
IMPRIMERIE SIMÉDIAT - CIRCULAIRES COULON 01 42 36 08 15

## CONSTITUTION D'UN FONDS GILBERT DRU

**Christian Rendu (qui fut un camarade de Gilbert Dru à Lyon durant l'occupation), 18 chemin de Chasse 69600 Oullins, nous a adressé le texte suivant :**

Bernard Comte et nous, sommes convenus de déposer, pour leur conservation de longue durée, en lieu d'archives publiques les manuscrits de Gilbert Dru, (principalement sa correspondance) et tous documents se rapportant à son engagement, qui sont en notre possession.

Spontanément déjà, deux camarades de Gilbert nous ont adressé les lettres qu'ils avaient reçues de lui.

### Notre appel

Le chercheur de l'avenir doit pouvoir trouver dans ce fonds le maximum d'écrits intéressant Gilbert, soit qu'ils émanent de lui, soit qu'il s'agisse de documents divers se rapportant par exemple :

- à ses correspondants eux-mêmes ou à ses relations importantes : professeurs, publicistes, responsables d'organisations de jeunesse ou de résistance ou de politique, etc... dans le cas où ces documents auraient un rapport avec l'action de Gilbert

- à l'Amicale des Lettres de la Faculté

- aux *Cahiers de Notre Jeunesse*, à *Positions* ou aux *Cahiers du T.C.*

- à son activité politique clandestine

- au C.C.A.C.

Il est de l'intérêt de tous que, dans le cas où vous en détiendriez, vous veuillez bien les déposer (ou, au moins, leur photocopie) dans ce Fonds.

Nous sommes convaincus que vous partagerez notre souci.

### Quel sera le lieu de ce dépôt ?

Bien que la démarche n'ait pas encore été faite, il est envisagé de choisir les archives municipales de Lyon, en raison de la présence d'autres dépôts d'un intérêt proche (Chronique sociale ? Abbé Monchanin ? etc...).

### A qui vous adresser ?

Indifféremment à Bernard Comte ou Christian Rendu, qui vous tiendront au courant, si vous le souhaitez, de la suite de cette initiative.

*Heureuse année zéro à tous nos amis !*



## BULLETIN DE COTISATION ET D'ABONNEMENT 2000

- COTISATION à l'Amicale du MRP et abonnement

au bulletin "Le MRP vous parle !" 200 F

- Cotisation seule : 120 F

*Rayer les mentions inutiles*

- Abonnement seul : 100 F

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Paiement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : **Amicale du MRP.**

Prière d'adresser le bulletin et le chèque à : Amicale du MRP 133 bis rue de l'Université 75007 Paris

**LE M.R.P. VOUS PARLE** - Directeur de la Publication : Jacques MALLET

Commission paritaire de presse N° AS 65-465

IMPRIMERIE : SIMEDIAT - CIRCULAIRES COULON 01.42.36.08.15